



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

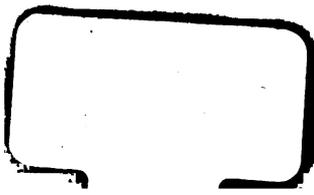
## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08161333 7











BIBLIOTHÈQUE ARCHÉOLOGIQUE

---

**LE DIEU GAULOIS DU SOLEIL**

ET

**LE SYMBOLISME DE LA ROUE**

---

Extrait de la *Revue Archéologique*, 1884 et 1885.

---

*Gaul (mythology)*

ÉTUDES

DE

# MYTHOLOGIE GAULOISE

PAR

HENRI GAIDOZ

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE  
DIRECTEUR A L'ÉCOLE DES HAUTES-ÉTUDES

---

I

LE DIEU GAULOIS DU SOLEIL

ET

LE SYMBOLISME DE LA ROUE

AVEC 1 PLANCHE ET 26 FIGURES DANS LE TEXTE

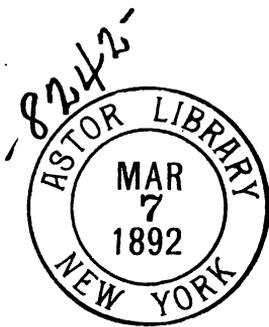
---

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1886



# LE DIEU GAULOIS DU SOLEIL

ET

## LE SYMBOLISME DE LA ROUE

---

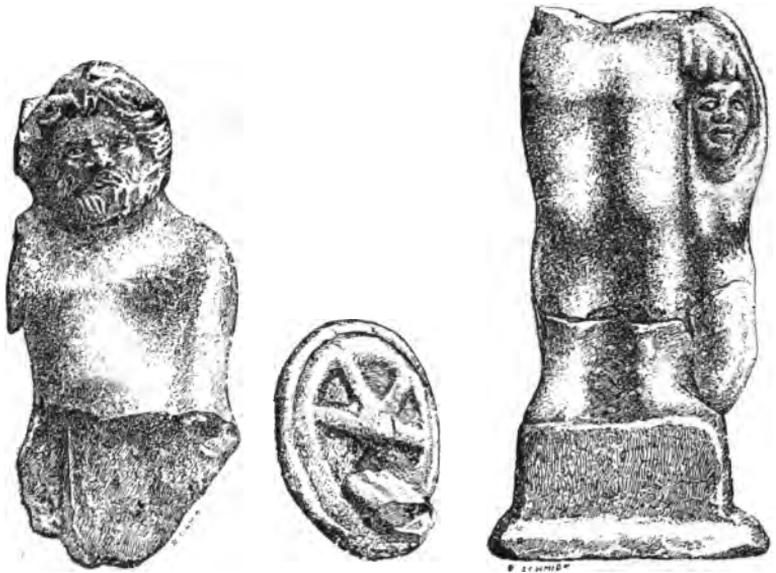
### I

#### LES REPRÉSENTATIONS FIGURÉES DU DIEU A LA ROUE

Une série de monuments, dont le nombre s'augmente tous les jours, nous fait connaître un dieu qui a désormais sa place marquée, et d'une façon incontestable, dans le Panthéon gaulois. Il s'agit d'un dieu caractérisé par la roue comme emblème. On en connaît aujourd'hui plusieurs types.

De tous ces types celui qui nous semble avoir le moins subi l'influence de l'art romain, est le dernier en date dans l'ordre des découvertes archéologiques, et il n'a pas encore été publié ni décrit. C'est une statuette en argile blanche, dont plusieurs exemplaires ont été découverts dans le département de l'Allier. C'est un fait bien connu (et là-dessus il suffit de renvoyer aux publications de Tudot) que cette région a été un des principaux centres de la fabrication des objets en terre cuite ; elle exportait ses produits dans toute la Gaule et même plus loin encore, jusqu'en Grande-Bretagne. Les fours de ses potiers fabriquaient des objets de toute sorte, et naturellement des objets sacrés comme des objets profanes, des statuettes de dieux pour la piété domestique et pour les ex-votos.

Aucun de nos dieux à la roue de l'Allier ne nous est arrivé intact. L'importante collection Esmonnot, de Moulins, aujourd'hui transportée au Musée de Saint-Germain, en fournit plusieurs fragments bien conservés qui, quoique ne provenant pas du même monument, se complètent l'un par l'autre. Nous les connaissons par une visite que nous avons faite en 1882 à cette collection si riche et si bien classée, dont M. Esmonnot nous a



N<sup>os</sup> 1, 2 et 3. — Moulins, collection Esmonnot. (Aujourd'hui au Musée de Saint-Germain.)

fait les honneurs avec la plus grande obligeance. Les dessins de ces fragments accompagnent notre article. On y a joint des dessins d'exemplaires, non pas complets encore, mais donnant une meilleure idée de l'ensemble, qui appartiennent à M. Bertrand (de Moulins)<sup>1</sup>. C'est, comme on voit, un homme

1. C'est à l'obligeance de notre confrère M. Héron de Villefosse que nous devons la connaissance des exemplaires de M. Bertrand, de Moulins, comme du monument de Trèves que nous citons plus loin.

dans la force de l'âge, aux cheveux longs et épais, à la barbe drue, qui de la main droite levée tient une roue ; sa gauche



Nos 4 et 5. Moulins, collection de M. Bertrand.

s'appuie sur un personnage, une femme peut-être, qu'il semble asservir ou écraser. Cette antithèse — que nous ne retrouverons pas sur les autres monuments — est le résumé pour les yeux de

quelque histoire mythique que, faute de textes, nous ne pouvons connaître.

Un autre type est une figurine en bronze, haute de 10 centimètres, trouvée en 1774 au Châtelet, près Saint-Dizier (Haute-Marne), et conservée aujourd'hui au musée du Louvre<sup>1</sup>. Cette figure a été plusieurs fois reproduite et nous la donnons encore sous notre n° 6. Elle représente un homme, fortement chevelu et barbu, nu et chaussé de brodequins, portant un foudre de la main droite levée, et tenant avec la main gauche une roue à six rais qui touche la terre.

C'est encore une statuette en bronze que le dieu connu par une très bonne gravure de la *Revue Archéologique* de janvier 1881, gravure qui accompagne un article de M. de Villefosse intitulé : *Note sur un bronze découvert à Landouzy-la-Ville (Aisne)*. La figure mesure 22 centimètres de hauteur. « Le caractère très barbare de cette statuette est frappant, dit M. de Villefosse. A première vue, on croirait avoir sous les yeux une représentation d'Hercule. La tête a une expression sauvage et brutale ; la barbe est rudement bouclée ; les cheveux, traités de la même façon, couvrent le front ; ils sont courts et fournis. Le cou est très large et déborde sur les épaules. » Le dieu est nu ; le bras droit est brisé au coude ; mais la main gauche tient une roue à six rais et cette roue repose sur une sorte de piédestal. Mais cette statuette nous a été conservée avec son pilastre, lequel porte une inscription **I O M || ET N. AVG.**, c'est-à-dire : **I(ovi) O(ptimo) M(aximo) ET N(umini) AVG(usti)**. L'image est gauloise, mais le dieu a été naturalisé romain et son nom indigène nous échappe ici.

Un monument de Trèves nous fournit un nouvel exemple du dieu, avec un type différent au point de vue iconographique. Il s'agit d'un autel à quatre faces, haut de 84 centimètres, trouvé à Theley, près Tholey, cercle d'Ottweiler, arrondissement de Trèves et conservé aujourd'hui au musée de Trèves. Le monu-

1. Longpérier, *Notice des bronzes antiques*. . . 1<sup>re</sup> partie, Paris, 1868, n° 14. M. de Longpérier donne à cette occasion la bibliographie du sujet.

ment a beaucoup souffert et les figures en sont frustes. Trois faces sont occupées par Hygie, Minerve et Hercule. Sur la quatrième, on voit un personnage masculin, habillé d'un manteau qui, par derrière, tombe à hauteur du genou. La tête était ornée



N° 6. Musée du Louvre.  
Statuette du Châtelet.



N° 7. Musée de Trèves.  
Côté d'un autel à quatre faces.

d'une couronne : la main droite levée tenait un objet aujourd'hui disparu ; le bras gauche replié tient une roue à six rais. Aux pieds du personnage un petit oiseau. M. Hettner, qui a publié ce monument <sup>1</sup> et dont nous reproduisons la gravure, identifie facilement ce type avec celui du Jupiter à la roue étudié par M. Héron de Villefosse, et pense, par conséquent, que le petit oiseau, malgré sa barbare apparence, doit être pris pour un aigle.

La romanisation du dieu est plus avancée encore dans un monument du midi de la Gaule qui nous le montre en soldat romain avec un aigle de race fièrement dressé à ses pieds. Ce monument, découvert en 1876 à Séguret (Vaucluse), est aujourd'hui

1. *Juppiter mit dem Rad*, von D<sup>r</sup> Felix Hettner, dans la *Westdeutsche Monatschrift*, t. III (1884), n° 1, p. 27-30.

d'hui conservé au musée d'Avignon ; il a été publié avec une belle photographie par M. L. Rochetin<sup>1</sup>. C'est une statue colossale en pierre ; « seules la tête et la main gauche manquaient et n'ont pu être retrouvées. Le personnage, continue M. Rochetin, revêtu de la cuirasse et du *paludamentum* ou manteau militaire, agrafé sur l'épaule, a les jambes et les pieds entièrement nus. De la main droite il tient une roue à dix rais. Devant lui est un aigle aux ailes à demi-ouvertes. Un peu en arrière et d'un tronc d'arbre s'élançait un serpent. »

Une représentation analogue se rencontre encore dans la même région, à Vaison, c'est-à-dire à sept kilomètres seulement de Séguret. C'est un autel votif. « On y voit à côté de Junon tenant la patère et accompagnée du paon, son oiseau favori, Jupiter cuirassé et casqué, les jambes et les pieds nus ; de la main droite il tient un foudre, et de la gauche, une roue ; un aigle est posé à ses pieds<sup>2</sup>. »

Nous croyons enfin devoir faire entrer dans cette série, malgré la grossièreté toute primitive de la figure, un petit monument trouvé à Caerlleon en Grande-Bretagne, l'ancienne *Isca Silurum*, et conservé dans le petit musée de cette localité si déchuée de son ancienne importance, ville devenue village. Ce petit monument a été figuré dans l'ouvrage de M. Lee sur *Isca Silurum*<sup>3</sup>, C'est un objet en pierre brisé par le haut, et selon toute probabilité un moule pour fonder des objets en bronze ou en tout autre métal ; car on y remarque des rigoles et des trous par lesquels pouvait s'échapper l'excédent du métal en fusion. Il représente

1. L. Rochetin : *Mythologie gallo-romaine ; le Jupiter guerrier du musée Calvet*. — Dans les *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, année 1883, deuxième livraison, p. 184-189. — C'est un monument que nous reproduisons dans une planche, d'après une belle photographie que nous devons à M. Michel, photographe à Avignon.

2. L. Rochetin, *loc. cit.* Cet autel fait partie de la collection de M. E. Raspail, à Gigondas (Vaucluse). Il avait déjà été signalé par plusieurs écrivains et notamment par M. de Villefosse, *loc. cit.*

3. *Isca Silurum, or an illustrated catalogue of the Museum of Antiquities at Caerlleon* (by John Edward Lee), London, 1862, in-fol. Pl. XXXVII, fig. 3 ; cf. p. 71 et 107.

un homme, comme un sauvage ou un enfant pourrait le dessiner ; à l'extrémité de chaque bras est une roue ; une roue encore à son pied gauche ; à son pied droit, un rectangle allongé formant six carrés au-dessous duquel on voit quatre points. Nous y voyons la représentation grossière d'une échelle. On sait que dans l'antiquité classique l'échelle était un symbole et une amulette.

Avant de quitter Caerlleon, notons qu'on y a découvert aussi une tête radiée du soleil au-dessus de laquelle est figurée une roue à six rais. C'est un antéfixe en terre cuite de six pouces de hauteur<sup>1</sup>. Comme on le verra plus loin, ces deux monuments reflètent pour nous le même symbolisme, le premier sous une forme grossière et toute indigène ; le second sous une forme imprégnée de l'art classique de Rome et inspirée par lui.

## II

### LES AUTELS A LA ROUE

La statuette de Landouzy-la-Ville nous a, par son inscription, montré que ce dieu indigène de la Gaule avait été assimilé au Jupiter romain, c'est-à-dire conçu comme le dieu souverain de l'Empyrée. On peut donc rapporter à son culte ces autels dédiés à Jupiter et où est figurée une roue. M. de Villefosse en a dressé la liste : il en a constaté quatre dans le département du Gard, un dans la Mayenne, et trois dans le nord de l'Angleterre propre (région des Grandes Murailles<sup>2</sup>). Sur trois de ces autels anglais, deux ont été élevés par des cohortes de Tongres, c'est-à-dire qu'il s'agit peut-être là d'un culte importé. Sur plusieurs de ces autels, la roue est répétée, comme pour accentuer l'hommage au dieu, et on la trouve par deux, par trois et par six ; on y trouve

1. *Isca Silurum*, pl. XXI, fig. 4, et p. 37. Le pouce anglais est de 25 millimètres.

2. Ce sont les n<sup>os</sup> 825, 879 et 882 du Recueil des Inscriptions de Grande-Bretagne de M. Hübner. (*C. I. L.*, VII.)

aussi plusieurs fois un foudre, concurremment avec la roue. M. de Villefosse ajoute avec raison à cette série trois autels du département du Gard, sans inscription, mais portant l'image d'une roue. Depuis la publication du travail de M. de Villefosse, on a découvert plusieurs monuments qui s'ajoutent à cette série : 1° un autel avec la roue dans le Gard<sup>1</sup> ; 2° un autel avec inscription à Jupiter et portant la roue entre deux foudres, dans le département de l'Hérault<sup>2</sup> ; 3° un minuscule autel avec inscription à Jupiter et avec la roue, à Nîmes<sup>3</sup>. Cette liste s'augmentera sans doute encore, aujourd'hui que l'attention des antiquaires locaux se porte avec zèle sur l'exhumation des antiquités gauloises et gallo-romaines.

### III

#### LA ROUE EST L'IMAGE DU SOLEIL

Le soleil est rond et il se meut dans l'espace. La conception d'une roue qui accomplit régulièrement sa course était de celles qui se présentent naturellement à l'homme témoin de ce spectacle et cherchant l'explication des phénomènes du monde. A côté de cette conception s'en rangent d'autres en quelque sorte parallèles, celle du disque mù par une force invisible, et celle de la meule, une meule semblable aux anciennes meules à main. Nous verrons ces trois conceptions survivre encore dans les croyances et souvent s'entre-mêler dans les pratiques populaires qui nous conservent un débris et un souvenir du culte du Soleil.

La roue, image du soleil, ne se rencontre pas chez les sauvages et cela se comprend aisément. Cette idée ne pouvait se présenter à l'esprit que chez des peuples ayant déjà des chars,

1. Allmer, *Revue épigraphique*, I, p. 202.

2. Allmer, t. I, p. 370.

3. Allmer, t. II, p. 11.

et par conséquent des roues. La conception du soleil comme une meule est donc plus ancienne, car la meule a été inventée avant le char. Les hommes se sont représenté les dieux et les objets divins à l'image de ce qu'ils voyaient autour d'eux, des objets matériels, des animaux et d'eux-mêmes. Mais comme ni la meule ni la roue ne sont des objets naturels, mais les produits de la civilisation, la conception du soleil comme une meule ou comme une roue n'est nullement primitive, à parler rigoureusement. C'est, si l'on veut, une façon de concevoir primitive chez des peuples dont la civilisation matérielle était déjà avancée.

Bien que leur religion fût déjà développée par l'anthropomorphisme, les Latins avaient gardé ce symbole dans leur langue, quand ils parlaient de la roue du soleil. Que l'on remarque le singulier : il ne s'agit pas encore du char, conception d'époque postérieure, ni de l'anthropomorphisme lorsqu'on se figura le soleil comme guidé par un être semblable à l'homme. La « roue du Soleil, » la « roue de Phœbus, » la « roue qui vole en haut » sont des expressions familières à la poésie latine <sup>1</sup>. Un commentateur de Virgile emploie encore la même expression de « roue du soleil » à propos du larcin de Prométhée <sup>2</sup>. Plus tard, chez les barbares habitants du Nord scandinave, nous retrouvons des expressions analogues : le soleil est dans les Eddas appelé la « roue brillante, » la « belle roue <sup>3</sup> » et dans quelques calendriers runiques le 25 décembre, jour du solstice d'hiver, est figuré par une roue <sup>4</sup>. Nous allons trouver cette conception plus largement développée dans l'Inde, et dans ses documents littéraires et dans ses monuments figurés.

1. « His neque tum solis rota cerni lumine largo Altivolans poterat. » (Lucrèce, V, 433.) — Cf. la « Phœbi rota, » dans Stace, *Silves*, V, 1. — On trouvera encore d'autres exemples de cette expression dans le grand Dictionnaire de Forcellini, s. v. *rota*.

2. « Prometheus, Japeti et Clymenes filius, post factos a se homines, dicitur auxilio Minervæ cœlum ascendisse, et adhibita ferula ad *rotam solis*, ignem furatus quem hominibus indicavit. » (Servius ad Virg. *Ecl.* VI, 42.)

3. Grimm, *Deutsche Mythologie*, 2<sup>e</sup> éd., p. 664.

4. Finn Magnusen, *Veterum Borealiæ Mythologiæ Lexicon*, p. 780.

## IV

## LA ROUE DANS L'INDE

Un hymne védique, parlant du disque solaire, déclare que « les *Sept* attellent le char à la Roue unique; un coursier unique au septuple nom meut la roue au triple moyeu, la roue immortelle, que rien n'arrête, sur laquelle reposent tous les êtres<sup>1</sup>. » Indra, comme protecteur de la lumière, est loué d'avoir « protégé le chemin de la roue<sup>2</sup>. » De nombreux passages du *Rig-Véda* parlent de la roue de Surya ou de Svar, la roue du Soleil<sup>3</sup>. Dans les textes (cités en note), il est question de la roue *au singulier*. Il n'est donc pas encore question du char du soleil. L'idée d'un char est postérieure à celle de la roue; elle révèle un commencement d'anthropomorphisme, et l'anthropomorphisme est déjà une philosophie, une organisation systématique des forces de la nature.

La roue devait déjà être répandue comme emblème sacré dans l'Inde, quand le bouddhisme en fit un symbole hiératique, dont le sens naturaliste fit place à un sens moral, et ce sens moral fut bien vite développé en tout sens par la théologie subtile de l'Inde. C'est le *Dharmacakra* ou « la roue de la loi, » symbole de la loi morale; mais de nombreuses expressions des textes théologiques en montrent clairement la signification primitive. « On nous avertit expressément que le Bouddha seul « fait tourner la roue, » que personne après lui, ni dieu, ni démon, ni çramana, ni brahmana n'a pu faire tourner<sup>4</sup>. » Les épithètes données à cette roue témoignent de son origine; elle est « la roue qui ne peut retourner en arrière, » « la roue qu'on ne prend pas, qu'on ne jette pas, »

1. *Rig-Véda*, I, 164, 2; cité par M. Senart, *Essai sur la légende du Buddha*, p. 363.

2. *Rig-Véda*, VIII, 52, 8, cité par Senart, p. 361, n.

3. *Rig-Véda*, I, 121, 13; I, 130, 9; I, 174, 5; I, 175, 7; IV, 16, 12, etc. Je dois à M. Barth l'indication de ces textes

4. Senart, p. 357.

« la roue sans seconde, sans lieu qui l'arrête, » « composée de mille rais, lançant mille rayons, » « qui pénètre partout <sup>1</sup>. » La roue était ainsi devenue pour les bouddhistes un objet de vénération et de culte <sup>2</sup>. On la rencontre à foison dans les monuments bouddhiques, en bas-relief, ou isolée sur un piédestal ou bien au-dessus des portes <sup>3</sup>.

Dans une autre religion de l'Inde, le brahmanisme, il est question du disque de Vichnou <sup>4</sup>. Vichnou est un dieu solaire, le disque est à la fois son attribut et son arme. Ce disque est une « arme divine. » Cette conjonction de deux sens dans un même mot tient d'une part à ce que le soleil est considéré comme un disque, et d'autre part que les habitants de l'Inde employaient une arme de jet, formée d'un disque en métal. Aujourd'hui encore les montagnards afghans se servent de cette arme qui, maniée par une main habile, peut porter des coups mortels. C'est un disque en métal, aux rebords acérés, avec un trou au milieu, par lequel on a prise sur l'arme. Ce trou s'élargissant peu à peu (sans doute pour alléger le projectile) on est arrivé à faire du cakra de guerre un simple cercle. On peut le voir figuré dans le *Magasin Pittoresque* de 1854, p. 272 : un Akali fait tourner le cakra avec le doigt pour lui imprimer le mouvement de rotation qui en fait la force <sup>5</sup>. Un usage ancien du cakra comme arme de guerre est mentionné par Cand dans son

1. *Lotus de la bonne Loi et Lalita Vistara*, cités par M. Senart, p. 362.

2. Sur la roue, comme symbole bouddhique, voir un article de M. E. Thomas, dans l'*Indian Antiquary*, 1880, p. 135 et suiv.

3. On peut en voir des spécimens par exemple dans les ouvrages suivants : Rājendralāla Mitra : *Buddha Gaya*, Calcutta, 1878, pl. XXXV, fig. 2. — Al. Cunningham, *Bhilsa Topes*, London, 1864, pl. XXXI; — Al. Cunningham, *The Stūpa of Barhut*, London, 1879, pl. XIII et pl. XXXIV, 4.

4. Notons pourtant qu'en sanskrit roue et disque sont exprimés par le même mot, *cakra*. Mais l'arme de Vichnou n'est déjà plus une roue proprement dite avec moyeu et rais; c'est un cercle, évidé au centre, semblable au cercle arme de guerre, appelé aussi *cakra*.

Le sanskrit *cakra* correspond étymologiquement au grec κύκλος employé aussi pour désigner le soleil.

5. Cet Akali porte aussi un cakra par dessus son turban, mais là c'est comme indice de sa secte; cf. E. Trumpp : *Die Religionen der Sikhs*, Leipzig, 1881, p. 121.

poème en l'honneur de Prithirâj, le dernier empereur râdjput de Delhi, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. L'éditeur de ce texte, Hoernle, donne à cette occasion une figure du cakra et le définit ainsi : « C'est une arme de la forme d'une roue ou plutôt d'un cercle, avec un rebord extérieur aiguisé. »

Le disque divin de Vichnou, appelé Sudarçana, est l'arme du dieu. Les représentations de Vichnou armé du cakra sont fréquentes<sup>2</sup>. Comme le dieu solaire arrive aisément à être connu et craint comme le dieu par excellence de l'Empyrée, cette arme, qui est originellement l'image du soleil, est pourtant arrivée à signifier quelquefois l'éclair. Nous reviendrons plus loin sur cette confusion.

Voici un texte du *Harivamça* où l'on voit bien la confusion primitive de la roue et du disque dans le cakra divin :

« Le dieu brandit... le superbe Sudarçana, brillant comme les rayons du soleil, aux mille rayons, destructeur des ennemis, semblable à un feu flamboyant, terrible ;

» A la jante d'or, au moyeu de diamant (ou de foudre), portant la terreur, tout enduit du sang, des os, de la moelle des Dânavas ;

» Incomparable dans le choc, bordé par un cercle tranchant comme un rasoir, orné de couronnes et de guirlandes, se mouvant à volonté, changeant de forme à volonté ;

» Créé par Brahmâ lui-même...<sup>3</sup> »

Ailleurs, d'après le même poème (IX, vers 608), il a été fabriqué par *Tvashtri*, une divinité solaire. Dans une *Upanishad*, la *Nrisimha-Tâpantya-Upanishad* (dans *Indische Studien*, t. IX, p. 109), où il est décrit sous la figure d'un cercle magique, il est dépeint comme une roue à 7, 8, 12, 16 et 32 rayons.

1. Prithirâja Râsau, XXVII, 86, édition et traduction Hoernle, dans la *Bibliotheca Indica*, Calcutta.

2. Voir par exemple celle qui se trouve dans la caverne III de Badâmi, *Archæological Survey of Western India*, I, pl. XXVI.

3. *Harivamça*, XLIX, vers 2745-2748.

## V

## LES FÊTES DU SOLEIL. LES SOLSTICES. LA SAINT-JEAN

Si nous nous sommes un peu étendu sur le symbolisme solaire de la roue dans l'Inde, c'est parce que la signification primitive de la roue y éclate clairement, et qu'on voit aussi par l'exemple bouddhique comme une signification primitive tend à s'effacer et à s'oublier quand le symbole, devenu en quelque sorte concret et matériel, entre dans le culte et devient par là un simple objet de dévotion. Revenons en Europe et interrogeons les usages populaires. Bien qu'ils s'effacent tous les jours, nous avons assez de textes, et cela dès le moyen âge, pour en esquisser le tableau.

Sans entrer ici dans l'histoire intéressante, mais immense, des fêtes chrétiennes, nous devons rappeler que les principales d'entre elles se sont substituées à des fêtes bien antérieures au christianisme, et à des dates qu'avaient déjà consacrées de longs siècles du culte populaire. La nature elle-même semblait indiquer quatre grandes dates pour le culte du soleil, dates dont la régularité absolue donnait des fêtes régulièrement observées, les deux solstices et les deux équinoxes. Les deux solstices surtout frappaient l'imagination ; au solstice d'hiver (25 décembre) le soleil semblait renaître de sa décrépitude et de sa faiblesse ; au solstice d'été (25 juin) il paraissait condamné à une lente diminution de forces. La grande fête de Mithra, *sol invictus*, lorsque le culte de ce dieu arriva d'Orient dans l'Occident classique, avait déjà été pour cette raison instinctive placée au 25 décembre, et lorsque le christianisme devint la religion victorieuse et universelle, il plaça à cette même date la fête de la Nativité du Sauveur, de même qu'un général vainqueur établit son quartier général dans la place prise sur l'ennemi.

Nombre de païens, mal renseignés sur la religion chrétienne arrivée de l'Orient comme celle de Mithra, et interprétant cer-

tains actes du culte des chrétiens, comme de prier en se tournant vers l'Orient, s'imaginaient de bonne foi que le dieu des chrétiens était le Soleil, et les chrétiens eux-mêmes acceptaient le rapprochement comme métaphore (*sol verus*) et comme argument de propagande. L'art et le langage reçurent en plus d'une circonstance l'empreinte de cette confusion<sup>1</sup>. Cette confusion mena insensiblement l'Église, quand elle voulut fêter la Nativité du Sauveur (dont la vraie date était inconnue) à la date du *Dies Natalis Invicti Solis* déjà consacrée par le calendrier romain, c'est-à-dire au 25 décembre<sup>2</sup>. Les apologistes chrétiens ne furent pas embarrassés pour justifier cette mesure, et aux rigoristes qui voyaient là une concession au paganisme, saint Augustin répondait : « Nous solennisons ce jour, non comme les infidèles à cause du soleil, mais à cause de celui qui a fait le soleil. » (Sermon 190, *In natal. Dom.*) Quel est donc ce politique qui a dit : « On ne détruit que ce qu'on remplace ? » C'est la loi de l'histoire, surtout de l'histoire des religions<sup>3</sup>. Ces concordances de dates, que l'Église subit sans doute plus qu'elle ne les choisit, purifiaient en apparence des pratiques de la dévotion populaire antérieures au christianisme lui-même, que l'Église essaya en vain de détruire<sup>4</sup>, mais qu'elle dut tolérer, et qui avec le temps, arri-

1. Cf. Duruy, *Histoire des Romains*, t. VII, p. 52.

2. Notons que cette date du 25 décembre pour la fête de la Nativité de J.-C. est celle de l'Église d'Occident. L'Église d'Orient encore, au IV<sup>e</sup> siècle, fêtait cet événement le 6 janvier. On verra par la suite de cette étude quel rapport intime unit ces deux dates, 25 décembre et 6 janvier (aujourd'hui Noël et Épiphanie) dans le culte solaire.

3. Un célèbre jésuite, le P. Hardouin, est un des premiers écrivains qui aient reconnu l'origine solaire et païenne de la date fixée à la fête de la Nativité de Jésus-Christ. Voici en quels termes les Bollandistes ont résumé son opinion : « Johannes Arduinus noster in Antirrhético suo de Nummis antiquis, suspicatus diem vigesimum quintum decembris, qui nunc apud omnes colitur ut Natalis Domini, a primis quidem temporibus institutum, non quia evangelistarum aut apostolorum aliquis eum Romanos docuerit, vel eundem ipsimet eruerint ex libris censualibus, sed alio prorsus consilio et ratione; nempe ut quoniam dies ille ab ethnicis Natali Solis dedicabatur, ob reditum ejus a bruma seu tropico capricorni ad nos, idem tribueretur Jesu Christi, Domini ac veri solis nostri natali, cujus alioquin verus natalis latebat. » (Bollandistes, juin, t. IV (1707) p. 702, b.)

4. Elle la combattait encore comme chose impie au VII<sup>e</sup> siècle lorsque

vèrent à n'être regardées que comme de simples amusements.

Le solstice d'été (25 juin) devait être en quelque sorte recouvert par une fête chrétienne qui lui donnât un vernis chrétien et fit oublier au peuple l'ancienne fête naturiste. Saint-Jean en fournit le sujet, et la date du 25 décembre adoptée pour la Nativité de Jésus, on se rappela que d'après l'Évangile de saint Luc (I, 26) saint Jean était né juste six mois avant Jésus. Un symbolisme poétique, interprétant par une figure les paroles que l'Évangile met sur les lèvres du Précurseur du Christ : « Il faut qu'il croisse et que je diminue <sup>1</sup>, » plaça la fête de saint Jean au solstice d'été, au moment où les jours vont insensiblement diminuer. Et qu'on remarque le parallélisme : c'est la *nativité* de saint Jean que l'on fête à ce moment, comme la *nativité* de Jésus-Christ au 25 décembre. Or l'Église ne fête les saints qu'à la date de leur mort; saint Jean est l'unique exception à cet égard. Dès le IV<sup>e</sup> siècle, selon les recherches de M. Breuil, la *nativité* de saint Jean était une fête de l'Église chrétienne<sup>2</sup>. Saint Augustin s'étendait avec complaisance sur le parallélisme de ces deux fêtes : « A la *nativité* du Christ le jour grandit, à la *nativité* de Jean il diminue. C'est un progrès pour le jour, lorsque naît le Sauveur du monde; c'est un affaiblissement pour lui, quand naît le dernier des prophètes<sup>3</sup>. » Anciennement on célébrait trois messes à la Saint-Jean, aussi bien qu'à Noël<sup>4</sup>. Le nombre trois a toujours été un nombre consacré et mystique, et dans les

saint Éloi, dans un sermon célèbre contre les superstitions, disait en vain : « Nullus in festivitate S. Johannis vel quibuslibet sanctorum solemnitatibus *solsilia* aut vallationes, vel saltationes aut caraulas, aut cantica diabolica exercent. »

1. Évangile selon saint Jean, III, 30 : « Illum oportet crescere, me autem minui. »

2. *Mémoire de la Société des antiquaires de Picardie*, t. VIII (1845), p. 161. C'est vers le milieu du IV<sup>e</sup> siècle que la fête de la Nativité du Christ a été fixée au 25 décembre. (*Ibid.*, p. 201.)

3. « In *nativitate* Christi dies crescit, in Johannis *nativitate* decrescit. Profectum plane facit dies, quum mundi Salvator oritur; defectum patitur quum ultimum prophetarum nascitur. » (Saint Augustin, *Sermo XII in Nativitate Domini*.)

4. Cf. Breuil, *loc. cit.*, p. 163, et Alcuin cité par les Bollandistes, juin, IV, p. 698, a.

croyances populaires, on croit qu'à certaines fêtes (dans tel pays c'est à Noël, dans tel autre à la Saint-Jean, dans tel autre à Pâques) le soleil fait trois sauts de joie ou s'arrête trois fois dans sa marche en l'honneur du Christ ou de saint Jean; c'est l'explication chrétienne d'une croyance pré-chrétienne. On ne dit plus trois messes à la Saint-Jean; mais aujourd'hui encore à Rome on célèbre la messe à Saint-Jean de Latran à minuit, comme le jour de Noël<sup>1</sup>.

Nous ne voulons pas faire ici l'histoire (œuvre immense) de la fête de la Saint-Jean; nous voulons seulement rappeler qu'elle est simplement la continuation, avec une étiquette chrétienne, de la fête du solstice d'été, que la roue, symbole de notre dieu gaulois, a joué un grand rôle dans ses rites, et que le souvenir n'en est pas encore perdu, quoiqu'il s'efface tous les jours. Rappelons aussi au lecteur, pour qu'il comprenne mieux les exemples que nous allons citer, que l'idée maîtresse d'une cérémonie religieuse, dans ce qu'on peut appeler les religions de la nature ou *naturistes*, est de représenter aux yeux et d'une façon en quelque sorte tangible l'action divine que l'on célèbre et que l'on adore. Ce besoin instinctif d'évoquer la vie divine d'une façon matérielle devant les yeux du corps se retrouve aussi dans la dévotion populaire de la religion chrétienne, et, pour n'en citer qu'un seul exemple, c'est là l'origine des mystères de notre moyen âge. Un usage d'apparence puérile conservé par la tradition dans nos campagnes est un ancien rite, et ce rite était la représentation d'une action divine; son instrument était comme l'image de l'objet adoré, du dieu.

## VI

### LA ROUE DANS LA FÊTE DE LA SAINT-JEAN

Nous avons déjà vu au VII<sup>e</sup> siècle saint Éloi prêcher contre les

1. Mon garant ici est le pieux journal *Le Pèlerin*, dans son numéro du 23 juin 1884, p. 404.

fêtes des solstices. Pendant les premiers siècles de l'Eglise nous n'avons que de rares notions sur les pratiques populaires ; nous ne les connaissons que par de courtes prohibitions des conciles. Mais elles n'en subsistent pas moins, et plusieurs siècles plus tard, lorsque l'Eglise, ne pouvant les détruire, les a tolérées comme amusements traditionnels ou les a acceptées en leur donnant une apparence chrétienne, alors les écrivains commencent à nous donner quelques détails. Il nous faut arriver au XII<sup>e</sup> siècle pour trouver mention de la fête populaire de la Saint-Jean.

Jean Beleth, théologien du XII<sup>e</sup> siècle, dans sa *Summa de divinis officiis*, parle des feux et des brandons de la fête de saint Jean-Baptiste, et ajoute qu'en plusieurs lieux on fait rouler une roue. Au siècle suivant le célèbre Durand de Mende (appelé aussi Durand de Chartres) reproduit ces détails dans son *Rationale divinatorum officiorum*. Le sens de ce rite n'est pas perdu pour ces théologiens : cela signifie que le soleil est arrivé au point le plus élevé de sa course, et qu'il ne peut que redescendre, et ils appliquent ce rite, par symbolisme, au culte de saint Jean-Baptiste<sup>1</sup>. En Angleterre, un moine de l'abbaye de Winchelscumbe, qui vivait sous le règne d'Henri VI (première moitié du XV<sup>e</sup> siècle) a laissé dans un manuscrit, conservé au Musée Britannique, la description de fêtes et d'usages de son temps. Il parle de trois sortes (*tria genera*) d'amusements qui se pratiquent la veille de la Saint-Jean. L'un d'eux est de faire rouler une roue<sup>2</sup>. Un autre écrivain anglais du siècle suivant, qui écrivait sous le nom de Thomas Naogeor-

1. « *Rota in quisbusdam locis volvitur, ad significandum quod sicut sol ad altiora sui circuli pervenit, nec altius potest progredi, sed tunc sol descendit in circulo, sic et fama Johannis, qui putabatur Christus, descendit secum quod ipse testimonium perhibet dicens : Me oportet minui, illum autem crescere.* » Cité par Grimm, *Deutsche Mythologie*, 2<sup>e</sup> éd., p. 587. — Le lecteur remarquera ces trois mots, *qui putabatur Christus* ; l'égalité importance des deux solstices, d'hiver et d'été, amène le théologien à faire de saint Jean presque un dédoublement du Christ.

2. « *Tertium de rota quam faciunt volvi.* » Cité dans Hampson, *Medii ævi calendarium*, I, 300.

gus, décrit la fête avec plus de détails dans son poème *Regnum papisticum* : « D'autres prennent une vieille roue pourrie et hors d'usage; ils l'entourent de paille et d'étope qui la cachent entièrement; ils la portent au sommet de quelque montagne : quand la nuit devient obscure ils y mettent le feu et la font rouler avec violence. C'est un spectacle étrange et monstrueux : on dirait que le soleil est tombé du ciel. » Je fais grâce au lecteur des réflexions de l'écrivain protestant sur l'esprit superstitieux des papistes<sup>1</sup>.

Nous allons à notre époque avoir des récits plus circonstanciés de cette fête où son caractère naturiste et où la signification symbolique de la roue ne laisseront place à aucun doute. La cérémonie de la Basse-Kontz, arrondissement de Thionville, mérite surtout de nous arrêter, par les détails avec lesquels l'a racontée M. Tessier, sous-préfet de Thionville<sup>2</sup>. Le village de la Basse-Kontz est bâti à mi-côte sur la rive gauche de la Moselle et il est dominé par la montagne du Stromberg; il a dépendu longtemps du bourg de Sierk.

Ce fut le dimanche 23 juin 1822, raconte M. Tessier, que je traversai la Moselle, et gravis le Stromberg, à neuf heures, par la nuit la plus obscure... Enfin nous parvenons au sommet, nous voyons le maire, le curé... la réunion était nombreuse, tout individu mâle s'y était rendu. Remarquons bien qu'il n'y avait que des hommes; femmes et filles sont obligées de se tenir isolées à une grande distance<sup>3</sup>. Nous aperçûmes la roue mystérieuse; la paille est disposée avec solidité et de manière à faire disparaître entièrement la roue; l'on ne voit qu'un cylindre de paille pesant de 4 à 500 livres dont le centre est traversé par une perche sortant de trois pieds de l'un et de l'autre côté; cette perche est le gouvernail que saisissent les deux conducteurs de la roue. Tous les habitants ou chefs de famille, avertis préalablement, avaient fourni et porté sur le

1. Cité par Hampson, I, 301.

2. *Recherches sur la fête annuelle de la roue flamboyante de la Saint-Jean, à Basse-Kontz, arrondissement de Thionville*; extraites d'un Mémoire de M. Tessier, sous-préfet de Thionville; dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. V (1823), p. 379-393.

3. Ce détail semble nous reporter à une époque où les femmes étaient tenues pour peu de chose et où les rites devaient être accomplis par les hommes seuls. — H. G.

coteau une botte de paille ; c'est un impôt que l'on acquitte sans contrainte ; l'on verrait d'un mauvais œil celui qui s'y refuserait ; et les commères, si le récalcitrant perdait dans l'année un de ses enfants ou se cassait un bras, ne manqueraient pas d'attribuer ce malheur au refus impie <sup>1</sup>. Cette provision ne peut tout entière être employée à la roue. On fait, du reste, une multitude de petites bottes de paille, semblables à des torches et que l'on peut tenir à la main.

Peu de minutes après notre arrivée, les trois signaux d'usage furent donnés par ordre du maire de Sierk... Une torche enflammée est mise par le maire entre les mains de l'un de nous, chargé de l'honneur de mettre le feu à la roue. La flamme pétille et s'élève : dix torches s'unissent aux premières pour allumer de toutes parts l'énorme cylindre. Alors deux jeunes gars, vigoureux et lestes, désignés d'avance, saisissent les extrémités de la perche qui sert d'axe ou d'essieu, et dirigent la roue avec rapidité, en suivant le penchant du coteau. De grands cris s'élèvent. Chaque habitant tient à la main une manipule de paille enflammée ; il brandit cette torche, il la lance en l'air ; dès qu'elle est consumée, il la renouvelle aussi longtemps que roule, le long de la montagne, le cylindre de feu. Une partie des habitants suit la roue et jouit de l'embarras de ses guides, qui sont obligés d'éviter les cavités que présente le flanc de la montagne et qui ont pour but d'arriver jusqu'à la Moselle et d'y éteindre ce qui reste encore. Il est fort rare que l'on puisse y parvenir. Les vignes plantées jusqu'aux deux tiers de la hauteur du Stromberg les arrêtent et cet obstacle ne peut guère être surmonté. En 1822, les guides de la roue ont eu cette gloire ; aussi la vendange a-t-elle été abondante et terminée dans un temps propice. Dans l'esprit de beaucoup d'habitants, l'heureux voyage de la roue en était le présage assuré... Lorsque la roue passa près des femmes réunies à mi-côte, ces exilées la saluèrent de plusieurs salves de cris de joie auxquels répondirent les hommes du sommet.

Est-ce que cette cérémonie solaire, conservée avec ses détails caractéristiques, n'est pas plus ancienne, au point de vue psychologique, que les documents de la littérature classique, plus ancienne que la liturgie des hymnes védiques ? Elle nous reporte directement à la religion de la nature, au temps où nos ancêtres, imitant les mouvements de la roue brillante qu'ils voyaient dans

1. M. Tessier dit plus loin : « Si l'on négligeait une année la roue flamboyante, on verrait aussitôt les bestiaux attaqués de vertiges, de convulsions et danser dans les étables. »

le ciel, la représentaient comme arrivée au sommet de sa course et devant désormais descendre.

Nous ignorons si la cérémonie s'accomplit encore : ces vieux usages populaires s'effacent et disparaissent tous les jours par le progrès du rationalisme inconscient de l'esprit moderne. La même cérémonie s'accomplissait encore dans notre siècle dans plusieurs villages de la Souabe : c'étaient les enfants (les enfants sont par excellence les conservateurs des vieux rites devenus pour eux des jeux) qui faisaient rouler des roues enflammées du haut des montagnes; mais l'usage a presque partout disparu<sup>1</sup>. Le rite s'accomplit aussi (ou du moins s'accomplissait) en Carinthie<sup>2</sup>. En Poitou, s'il faut en croire d'anciens écrivains, la veille de la Saint-Jean était célébrée de la même manière. « En Poitou, on enflamme encore un bourrelet de paille, fixé autour d'une roue de charrette, et l'on promène cet appareil auquel on attribue le pouvoir de fertiliser les champs<sup>3</sup>. » Voici un texte qui indique l'existence ancienne d'une roue flamboyante en Lorraine, mais sans mention de l'époque de l'année à laquelle se pratiquait l'usage. « On lit dans une transaction, passée en 1565 entre Mme Iolande de Bassompierre, abbesse du chapitre d'Épinal, d'une part, et les magistrats de cette ville d'autre part, que cette dame cède aux habitants de la même ville une portion de forêt, pour être affranchie de l'obligation de leur fournir à l'avenir, chaque année, la roue de fortune et la paille pour la former<sup>4</sup>. » Nous voudrions donner plus d'exemples français de la roue enflammée, car la Basse-Kontz est en pays de langue allemande; mais les traditions de nos provinces ont encore été peu étudiées, surtout d'une façon systématique, et il est difficile de se renseigner avec précision, tandis qu'en Alle-

1. E. Meier, *Deutsche Sagen aus Schwaben*, p. 424.

2. Grimm, *D. M.*<sup>2</sup>, p. 590.

3. Breuil, *loc. cit.*, p. 206. Breuil écrivait en 1845. Laisnel de la Salle rapporte le même fait dans ses *Croyances et Légendes du centre de la France*, t. 1, p. 83. Un érudit poitevin, M. le D<sup>r</sup> Léo Desaiivre, nous assure que cet usage ne se pratique plus aujourd'hui.

4. Richard, *Traditions populaires de l'ancienne Lorraine* (Remiremont, 1848), p. 254.

magne de nombreux et excellents ouvrages permettent de réunir presque immédiatement les faits relatifs aux questions que l'on étudie.

Dans quelques villages du pays Masure (les Masures sont une branche de la famille polonaise qui habite la province de Prusse), la veille de la Saint-Jean, après avoir éteint tous les feux, on plante en terre un pieu de chêne, on y fixe une roue, et les jeunes gens la font tourner avec force jusqu'à ce que le pieu s'enflamme par le frottement. Chacun emporte une parcelle de ce feu pour rallumer son feu chez lui<sup>1</sup>. Ici la roue paraît avec son caractère primitif de génératrice du feu. — Le folk-lore des pays slaves n'est pas aisément accessible ; aussi devons-nous nous borner à ce seul exemple : mais nous constatons par là que le symbolisme de la roue s'étend à l'Est, au delà des limites du monde germanique.

La cérémonie de la roue nous permet maintenant de comprendre la signification des *brandons* que l'on agite encore dans nos campagnes à la fête de la Saint-Jean (et aussi à d'autres dates qui sont d'anciennes fêtes solaires). Les brandons sont des touffes de paille tordue, ou des tisons, ou des torches, ou tout autre objet en flamme que l'on fait tournoyer en l'air, ce qui originairement était une représentation du soleil. Un de nos correspondants du pays de Comminges, aujourd'hui compris dans le département de la Haute-Garonne, nous écrivant en date du 24 juin 1884 sur les usage de la Saint-Jean dans son pays, nous disait : « Outre le grand brandon (un arbre fendu et garni de copeaux que l'on fait brûler) les enfants en ont de petits qu'ils agitent en rond au-dessus de leurs têtes en leur faisant décrire une grande circonférence. Dans quelques localités les petits brandons que l'on agite sont en forme de *roue*. Le brandon circulaire n'est pas usité partout ; il l'est sur certains points du département. » Nous ne connaissons pas l'histoire de la pyrotechnie, mais nous croyons volontiers que le feu d'artifice que l'on nomme un *soleil* et qui

1. Toeppen, *Aberglauben aus Masuren*, 2<sup>e</sup> éd., p. 71.

consiste en un cercle qui tourne en brûlant, est sorti de la pratique que nous étudions ici et n'est autre chose qu'un rite solaire laïcisé.

On va voir par quelques passages d'une lettre de M. Luzel comme le *brandon* est bien à son tour l'image de la roue. « Je n'ai jamais vu tourner des roues enflammées, nous dit M. Luzel ; mais une coutume très répandue dans la nuit du 24 juin consiste à brandir en cercle des torches de résine ou d'étoupe imbibée d'huile, au bout de bâtons, de manière à produire l'effet de véritables roues enflammées. Ce manège s'exécute surtout sur les hauteurs, et l'on voit de ces roues dans toutes les directions et à toutes les distances, comme autant de météores. J'ai pourtant souvenir d'avoir entendu, dans mon enfance, des vieillards dire que dans leur jeunesse on entourait de paille des roues de charrette et qu'on les promenait sur les routes et sur les hauteurs, après y avoir mis le feu. » Et M. Luzel nous dit encore : « En 1868, je me trouvais à Crozon le 23 juin. On alluma un grand feu de la Saint-Jean, sur une hauteur, et tous les habitants du village se réunirent autour du feu. On poussa force : iou ! iou ! iou ! auxquels répondaient des cris semblables dans différentes directions. Des enfants et des jeunes gens faisaient tourner rapidement autour de leurs têtes des bâtons munis à leur extrémité de tampons enflammés de filasse goudronnée et trempés dans de l'huile de sardinerie. De loin, cela faisait l'effet de roues de feu. »

Dans quelques endroits la roue est remplacée par un disque que l'on lance (Tyrol)<sup>1</sup> ; ailleurs encore par une barrique à

1. Cité par Mannhardt, *Der Baumkultus*, p. 511. — Comme nous nous occupons ici seulement du symbole de la roue et non du culte du soleil en général, nous nous bornons à rappeler que c'est aussi un symbole solaire que ce disque en bois avec un trou au milieu, semblable aux *aranis* de l'Inde, et à l'aide duquel, dans les pays germaniques, on obtenait le *nothfeuer* ou « Feu de nécessité » comme remède dans les cas d'épizootie. Voir Mannhardt : *Baumkultus*, p. 518 et sq., et Grimm, Kuhn, etc. Il faut remarquer que dans quelques cas, pour allumer le *nothfeuer*, on se sert, au lieu d'un disque, d'une vieille roue de chariot. (Friedreich, *Symbolik*, p. 63.) C'est alors le même rite que celui que nous venons de rencontrer chez les Masures de Prusse.

goudron que l'on attache à une longue perche et que l'on roule enflammée<sup>1</sup>.

Nous retrouvons enfin la roue et aussi le tonneau, dans le feu de la Saint-Jean, qui se célébrait solennellement, à Paris, sur la place de Grève. C'était une grande cérémonie, et au roi seul appartenait l'honneur de mettre le feu au bûcher. Nos anciens rois n'y manquaient pas, jusqu'à Louis XIII du moins, car après lui ce fut un divertissement traditionnel plus qu'une fête, et Louis XIV n'y assista qu'une fois. Or, dans la description détaillée qui nous est restée du feu de la Saint-Jean de 1573, à Paris, il est dit qu'on plaça dans le bûcher un tonneau et une roue<sup>2</sup>.

Il est certain qu'au milieu de la foule réunie sur la place de Grève, il eût été difficile de faire rouler une roue enflammée ou de brandir une barrique à goudron en feu. Mais on conservait en quelque sorte un souvenir matériel du rite, en plaçant les objets eux-mêmes sur le bûcher.

La coutume de lancer des disques enflammés le soir de la Saint-Jean d'été (*scheibenschlagen*), s'est maintenue jusqu'à nos jours dans la Forêt-Noire. Voici comment elle se pratiquait, il y a une quarantaine d'années, dans la montagne, aux environs d'Offenbourg, grand duché de Bade, suivant le récit d'un de nos amis, témoin oculaire.

Le 24 juin, les garçons du village allaient de maison en maison quêter (au besoin dérober) la paille, les fagots et le bois nécessaire pour le feu de la Saint-Jean. Le combustible réuni et dûment empilé au sommet de quelque éminence visible de loin, à pente roide et déboisée, le reste de la journée était employé à la confection des disques. Pour cela, on débitait un tronc de sapin en rondelles d'une épaisseur de deux à quatre centimètres, sur dix à vingt de large. Chacune de ces rondelles était percée au centre d'un trou, de façon à pouvoir être fixée au bout d'une baguette : les plus zélés enduisaient les leurs de cambouis ou de résine. La nuit venue, quand le feu avait flambé à la satisfaction des villageois, les jeunes gens enflammaient les disques aux cendres du

1. Mannhardt, *op. cit.*, p. 511.

2. Breuil, *loc. cit.*, p. 187, n.

brasier ; puis, les fixant solidement au bout d'une baguette de coudrier, forte, flexible et longue de 1<sup>m</sup>,50 environ, après les avoir promené en courant et leur avoir fait décrire dans l'air de grands cercles de feu, ils les projetaient au loin, en imprimant à la baguette une secousse brusque. Bien lancé, le disque enflammé, après avoir décrit dans l'air une longue parabole, devait rouler jusqu'au bas de la montagne. Le jeu continuait tant que duraient les munitions. Quand tout était fini, survenait la police locale, qui était chargée, disait-on, de réprimer la coutume, mais qui n'intervenait régulièrement que pour jeter quelques seaux d'eau sur les restes du foyer. C'est ainsi du moins que les choses se passaient sous le gouvernement patriarcal de l'ancien grand-duc. Je doute qu'il en soit de même encore sous le nouveau régime.

Nous avons parlé plus haut du pays de Comminges ; citons d'autres extraits de la lettre de notre correspondant, pour arriver à la *couronne*, quoique l'usage soit loin d'en être limité à cette région. Les feux de Saint-Jean ne se pratiquent pas de la même manière en plaine et en montagne, quoiqu'ils y soient également en pleine vogue. « Dans la partie montagnaise, on fendille un grand arbre dont les éclats sont maintenus écartés à l'aide de coins, et dont l'intérieur est bourré de copeaux. Au moment où l'on met le feu au *brandon*, le dernier marié va, à l'aide d'une échelle, décrocher la couronne de fleurs placée au sommet et la rapporte. Dans la plaine ce sont des bûchers. Les hommes mariés depuis la dernière fête de la Saint-Jean sont chargés de bâtir le bûcher, et chacun d'eux place une couronne au haut de ce bûcher. »

Dans d'autres pays les couronnes de fleurs jouent un grand rôle dans la célébration de la Saint-Jean, notamment en Belgique.

Des couronnes et des guirlandes faites de fleurs, de coques d'œufs, de morceaux de verre, etc., dont le travail est parfois très curieux, sont suspendues au milieu des rues et au-dessous de ces couronnes se dansent le soir les rondes dites du *Roozenhoed* « danse du chapeau de roses » ou du *Croonspel* « jeu des couronnes. » Ordinairement ces danses, qui se pratiquent vers le coucher du soleil, sont accompagnées de jeux et même de pantomimes qui leur donnent un aspect et un caractère particuliers. A Anvers la ville paya, en 1404, trois gros pour une couronne suspendue, la veille de Saint-Jean, devant l'image Notre-Dame, au pignon de la maison

des échevins. A Bruxelles, ces jeux de couronnes furent interdits par le magistrat dans une ordonnance du 7 août 1435, parce qu'ils s'étaient tellement multipliés qu'il y en avait dans toutes les rues. Mais la coutume n'en resta pas moins en vogue jusque vers le commencement du règne du roi Guillaume... A Louvain et à Tirlemont les enfants ont encore, de nos jours, la coutume de faire à la Saint-Jean des berceaux de verdure devant les maisons et de suspendre des couronnes au milieu des rues <sup>1</sup>.

Dans les villages de la Saxe, le matin de la Saint-Jean on dépose devant chaque maison une couronne de fleurs ornée de rubans; et il arriverait malheur dans l'année aux habitants de la maison où l'on se serait dispensé de cet usage. A Leipzig, on va déposer des couronnes de la Saint-Jean sur les tombes <sup>2</sup>. Ne serait-ce pas là l'origine des couronnes avec lesquelles nous honorons la place où reposent nos morts? La couronne n'est pas un symbole d'origine chrétienne. Nous nous croyons en droit de rattacher ici la couronne à la roue flamboyante du soleil, grâce à un intermédiaire que nous fournit un usage des pays allemands du Rhin inférieur. Au centre de ces couronnes de la Saint-Jean, on place un globe de papier huilé, et le soir on y allume une bougie <sup>3</sup>.

Rappelons enfin, pour faire ressortir encore le caractère solaire de la fête de la Saint-Jean, que dans les pays montagneux, en beaucoup d'endroits, le matin de ce jour, il est d'usage d'aller sur un haut sommet voir lever le soleil. — Nous ne parlons pas des feux proprement dits de la Saint-Jean; il y aurait trop à dire sur ce sujet.

## VII

LA ROUE DE GAYANT; LA ROUE DE SAINT-AMABLE; LA ROUE DE SAINT-GUY

Dans le passage des religions païennes au christianisme, les

1. Reinsberg-Düringsfeld, *Traditions et Légendes de la Belgique*, t. I, p. 417 et suiv.

2. E. Sommer, *Sagen... aus Sachsen und Thüringen*, p. 156.

3. Montanus, *Die deutschen Volksfeste*, I, 35.

anciens rites ont subi bien des transformations. Tantôt ils sont entrés dans les usages et presque les cérémonies de l'Église, tantôt ils ont survécu comme amusements populaires et locaux. Tantôt ils se sont conservés à leur date ancienne, tantôt ils ont été déplacés, et reportés à une date voisine, surtout quand ils étaient absorbés par une fête chrétienne. Nous venons de voir la fête de la roue conservée à sa date primitive, nous allons la voir maintenant placée à des dates voisines, une première fois dans une fête profane ou peu s'en faut ; deux autres exemples nous la montreront altérée et gardée par un saint dont la date était voisine.

La fête de Gayant à Douai est une de ces fêtes locales qui ont gardé jusqu'à un temps voisin du nôtre leur caractère traditionnel et leur pompe grandiose. Le nom de Gayant, comme on sait, est seulement une forme dialectale du mot géant ; et Gayant, comme nom et comme légende, n'est qu'une variante du type si populaire du géant, si connu sous le nom du célèbre Gargantua. Nous avons étudié autrefois ici même l'histoire de Gargantua<sup>1</sup> et nous allons en retrouver des traits dans l'histoire de Gayant<sup>2</sup>. Gayant est un géant d'osier dont on porte le mannequin en procession *le troisième dimanche de juin*. Un document ecclésiastique de 1770 va nous donner un tableau complet de la cérémonie. A Douai, comme ailleurs, la partie intelligente du clergé voyait de mauvais œil cette grande procession annuelle où le sacré se mêlait au profane. L'évêque d'Arras, par un mandement en date du 14 juin 1770, supprima la fête traditionnelle pour cette même année et l'interdisait les années suivantes jusqu'à ce qu'on lui eût présenté un acte ancien émanant d'un souverain ou d'un de ses prédécesseurs et créant ou autorisant la fête. Une fête populaire forcée de présenter ses parchemins ! La fête de Gayant fut supprimée : elle ne fut rétablie qu'en 1801, et fixée

1. *Gargantua, étude de Mythologie celtique*, par H. Gaidoz ; *Revue Archéologique* de septembre 1868. Le tirage à part a été mis en vente à la librairie Didier.

2. Nous tirons les renseignements qui vont suivre de la brochure intitulée *La vraie histoire de Gayant*, par un Douaisien. Douai, 1882.

dès lors au milieu du mois de juillet. Mais jusqu'au siècle dernier elle avait lieu le troisième dimanche de juin et voici un passage du mandement de 1770 qui va nous en donner un tableau fidèle :

Le promoteur général de notre diocèse nous a exposé qu'il étoit venu à sa connaissance et qu'il est parfaitement assuré que, suivant un usage dont il ignore l'origine, il y a tous les ans, le troisième dimanche du présent mois de juin, dans la ville de Douay une procession à laquelle assistent la plupart des corps du clergé, séculiers, réguliers et plusieurs autres corps séculiers de la dite ville ; qu'on porte un grand nombre de reliques à cette procession, laquelle est suivie de plusieurs particuliers habillés d'une manière extraordinaire qui, sous prétexte de mettre de l'ordre dans cette cérémonie, se permettent de jeter du son dans les yeux de ceux qui leur semblent la troubler ; que d'autres particuliers sont aussi dans l'usage de jeter, pendant le cours de la dite procession, des paquets de sucre à des personnes qui les reçoivent à leur fenêtre ; qu'à la suite de cette procession on voit paroître une grande roue appelée *roue de fortune*, sur laquelle sont représentés plusieurs personnages, entre lesquels en est un dont l'habillement paraît être l'habillement d'un ecclésiastique ; que cette roue est suivie d'une figure gigantesque appelée vulgairement le *grand Gayant*, et de plusieurs autres figures appelées les enfants de Gayant ; lesquelles figures ont fait dénommer la susdite procession, la procession de Gayant. Ce cortège est quelquefois terminé par une espèce de machine en forme de vaisseau, laquelle est remplie de personnages occupés à fixer l'attention du public par des travestissements et des gestes bizarres<sup>1</sup>...

Nous ne nous arrêterons pas ici sur le vaisseau — c'est, à notre avis, le navire d'Isis — qui se trouve mêlé à une vieille cérémonie transformée en une sorte de carnaval, avec accompagnement de reliques. Nous reviendrons plus loin sur le terme de *roue de fortune*. Nous retenons seulement ce fait : le troisième dimanche de juin, une grande roue est portée devant le mannequin d'osier d'un géant. Pour nous son identification n'est pas douteuse ; le géant d'osier de Douai est le même personnage que le mannequin qu'à Paris on brûlait en grande pompe le 3 juillet dans la rue aux Ours ; c'est le dieu en honneur duquel les Gau-

1. *La vraie histoire de Gayant*, p. 28-29.

lois brûlaient des victimes humaines enfermées dans d'immenses mannequins d'osier <sup>1</sup>, et les paniers remplis de chats et d'autres bêtes que l'on brûlait et que l'on brûle peut-être encore dans le feu de la Saint-Jean ne sont que la substitution de ces sacrifices humains de la Gaule <sup>2</sup>. C'est le dieu du solstice d'été que de grossières images (on vient de les voir) nous ont conservé la roue dans la main.

Puisque j'ai nommé Gargantua, sans revenir aujourd'hui sur sa légende, je ne puis m'empêcher de citer une curieuse expression où son nom figure. Dans certains endroits on donne le nom de *Jambes de Gargantua* à ces rayons de soleil qui semblent courir sur la terre quand la lumière se dégage par instants du sein des nuages <sup>3</sup>. Ici Gargantua est simplement synonyme de géant ; c'est le soleil qu'on traite de géant avec ses immenses enjambées. Cette image n'a rien qui nous surprenne, car le soleil figure souvent comme un géant dans nos contes populaires. Le terme de jambes n'est pas non plus pour nous étonner : dans plusieurs parties de la France on donne le nom de « jambes du soleil » à ces rayons lumineux, plus ou moins obliques, que le soleil projette vers l'horizon par un temps nuageux <sup>4</sup>. De même en sanscrit le mot *pada* (c'est le latin *pes*, *ped-is*) signifie également « pied » et « rayon » ; et c'est par cette image qu'on explique les trois pas par lesquels Vichnou, dieu solaire, enjamba le monde <sup>5</sup>.

1. « Immani magnitudine simulacra habent, quorum contexta viminibus membra vivis hominibus complent; quibus succensis circumventi flamma exanimantur homines. » Cæsar, *de Bello gallico*, VI, 16.

2. Cf. mon ancien article sur *Gargantua*.

3. *Dictionnaire du patois normand du département de l'Oise*, par Robin, Le Prévost, etc., s. v. *Tirants*.

4. Jaubert, *Glossaire du centre de la France*, s. v. *Jambe*. On appelle de même, nous dit M. Jaubert « jambes de la pluie » les bandes grisâtres que la pluie forme en tombant.

5. « Le début de l'hymne à Purusha, dans le Rig, le peint avec mille yeux et mille pieds : la première épithète fait allusion au caractère lumineux du personnage, puisqu'elle accompagne habituellement le nom d'Agni. Il n'en est pas autrement de la seconde qui marque les rayons innombrables du dieu solaire. Cette conception des rayons comme des pieds du dieu qui poursuit sa marche à travers l'espace s'impose aisément à l'imagination; elle se relie, en tout cas, à la légende des trois pas de Vishnou, et elle était

Du nord de la France passons au centre; la roue du solstice d'été est devenue l'attribut d'un saint local et la grande *attraction* de sa fête. « Saint Amable, nous dit Dulaure<sup>1</sup>, est à Riom ce que saint Martial est à Limoges, ce que saint Janvier est à Naples, c'est-à-dire que les honneurs qu'on rend à ce saint vont jusqu'à la superstition. Le 11 juin, jour de sa fête, est un grand jour pour la ville, et les villageois y affluent de toutes parts. Il s'y fait une procession magnifique où l'on porte plusieurs pieuses machines, parmi lesquelles est une grande roue de cire, ornée de rubans, ayant plusieurs pieds de diamètre; elle est portée en l'air par des prêtres qui, de temps en temps, *la font dévotement tourner sur son essieu*, pour l'édification des fidèles. » D'après les Vies des Saints, saint Amable serait mort en 475; c'est un saint local, un de ces saints qui, par leur propagande active et souvent violente, à l'exemple de saint Martin, amenèrent définitivement la victoire du christianisme. La roue, dans son culte, ne peut s'expliquer par aucun usage chrétien. Pour nous elle est incontestablement celle du dieu payen dont on célébrait la fête au solstice d'été, et que les disciples de saint Amable transportèrent à la fête de leur maître, suivant ainsi cette politique d'accommodements (ou d'accommodation si l'on veut) que le pape Grégoire le Grand devait recommander plus tard dans sa célèbre lettre à l'abbé Mellitus<sup>2</sup>.

En Souabe, à Obermedlingen, la fête de la roue était trans-

devenue si familière à l'esprit indien que *pâda* en a conservé le double sens de pied et de rayon. » Senart, p. 139.

1. Dulaure, *Description des principaux lieux de la France*, V<sup>e</sup> partie, Auvergne, p. 123.

2. Voici en quels termes la *Gazette d'Auvergne* du 22 juin 1883, raconte, d'après le *Riom-Journal*, la fête de Saint-Amable qui venait d'avoir lieu, toujours avec le même succès. On y verra l'explication rationaliste, inadmissible de tout point, que l'on donne aujourd'hui du rite de la roue. On y remarquera le rôle que deux pierres, autrefois sacrées, jouent dans la cérémonie.

« Notre fête patronale attire toujours de nombreux étrangers; il en est qui viennent de loin pour assister à la procession traditionnelle qui a lieu dans la matinée, après la grand'messe.

« Comme de coutume cette procession, favorisée par le beau temps, a

portée à la fête de saint Veit (c'est notre Saint Guy), le 15 juin. Ce jour-là les enfants faisaient un grand feu à travers lequel ils sautaient, comme nos enfants au feu de la Saint-Jean. Mais les adultes se transportaient sur le plus haut sommet de la montagne, emportant avec eux une vieille roue de chariot. Ils l'enveloppaient de poix et l'enveloppaient de paille. Ils fichaient dans le sol une perche haute de douze pieds ; à son extrémité ils plaçaient la roue par le moyeu ; ils y accumulaient des fagots et ils y mettaient le feu au crépuscule du couchant. Quand la roue flamboyait et que la flamme s'élevait haute dans l'air, ils récitaient tous ensemble une formulette, en levant les bras et les yeux au ciel et en croisant les mains en forme de prière. Cette

été fort belle. Sur tout son parcours, la foule se pressait, silencieuse et recueillie, et il était difficile de se frayer un passage afin d'arriver aux premiers rangs pour jouir complètement du coup d'œil.

« La compagnie des sapeurs-pompiers, la Société lyrique et la musique de l'institution Sainte-Marie, dont nous avons déjà constaté les progrès depuis qu'elle est dirigée par M. Fournier, l'excellent sous-chef de la Société lyrique, prêtaient leur concours à cette cérémonie religieuse qui, malgré les années et les tendances qui se manifestent dans beaucoup de villes, a conservé son caractère imposant et tout son éclat.

« Cette année, la procession était honorée de la présence de Mgr Boyer, officiant, ce qui la rehaussait encore.

« Les porteurs de la belle et riche châsse de saint Amable, vêtus du « gage blanc », attiraient spécialement les regards des étrangers, ainsi que la roue de fleurs, qui nous rappelle un vœu fait par la ville de Riom d'aller chaque année en procession au village de Marsat, qui fut, dans les premières années de l'ère chrétienne, le lieu d'un important pèlerinage. Ce vœu, qui a cessé d'être rempli depuis la Révolution, remonte à une époque antérieure au *x<sup>e</sup>* siècle. On n'en peut préciser les causes et l'origine; toujours est-il que les marguilliers de Saint-Amable faisaient couler un fil de cire dont la longueur mesurait la circonférence de la ville de Riom.

« Ce fil, roulé en forme de roue, était porté à la procession solennelle de Saint-Amable, puis transporté le dimanche qui suit cette fête à Marsat, à l'entrée du bourg, et déposé sur deux grandes pierres spécialement destinées à cet usage et qui existent encore aujourd'hui.

« Le curé et les consuls de Marsat la recevaient des marguilliers de Saint-Amable « comme étant offerte au nom de la ville de Riom, pour la conservation d'icelle et à l'honneur de la sainte Vierge Marie, mère de Jésus, « vénérée particulièrement en la chapelle de Notre-Dame de Marsat. »

« La roue de fleurs est commémorative de la roue de cire. »

Une note de la *Revue d'Anthropologie* de 1876, p. 688, relate le fait sous cette forme : « Le jour de Saint-Amable, les paysans confectionnent une grande roue de fleurs qu'ils font tourner pendant la procession. »

cérémonie, interdite par la police, ne se pratique plus<sup>1</sup>. On voit comme elle avait conservé son caractère primitif jusqu'à notre époque même. La liturgie des Védas a-t-elle rien d'aussi ancien que ce rite ?

## VIII

### LA ROUE AUX AUTRES FÊTES SOLAIRES

Le solstice d'été n'étant qu'une des quatre grandes fêtes naturelles du soleil, il n'est pas surprenant de retrouver à d'autres époques de notre calendrier le rite de la roue flamboyante ou des *brandons* qu'on fait tourner en l'air. Mais comme l'ancien ordre des fêtes a été en quelque sorte disloqué par le triomphe du christianisme, nous rencontrerons ces rites à d'autres dates que les dates précises des solstices et des équinoxes. Nous avons déjà vu le *Gayant* de Douai, saint Amable de Riom et saint Guy d'Obermedlingen hériter du solstice d'été. Les fêtes des deux solstices, étant les plus importantes, ont en quelque sorte forcé deux fêtes chrétiennes à prendre leur place et elles se sont conservées grâce à cette union. Les fêtes des équinoxes n'ont pas eu cette fortune et ce qui en a subsisté s'est rattaché aux fêtes les plus voisines de la nouvelle religion.

Nous avons déjà vu que dans quelques calendriers runiques le jour de Noël était marqué par une roue. Dans quelques parties du Sleswig, on fait rouler une roue dans les villages à Noël<sup>2</sup>.

Les *douze jours* qui s'étendent de Noël à l'Épiphanie ont tenu une grande place dans les croyances et usages populaires. Pendant cette période, le jour ne diminue ni n'augmente ; il ne commence à croître qu'au treizième jour : ces douze jours forment comme

1. Panzer, *Beitrag zur deutschen Mythologie*, II, 240.

2. Kuhn und Schwartz, *Norddeutsche Sagen*, p. 518.

un temps d'arrêt dans la marche du soleil. Leur achèvement était une fête; l'Épiphanie a pris la place de cette fête. Des usages bien caractéristiques se rattachent à cette courte période. Pendant les douze jours, dans certaines parties du nord de l'Allemagne, il était autrefois interdit par l'usage de faire rouler une roue de chariot<sup>1</sup>; Grimm en dit autant du Danemark<sup>2</sup>, et il en était de même en Belgique<sup>3</sup>. Le soleil s'arrêtant dans l'espace, son symbole devait également s'arrêter. En certains endroits, nous disent MM. Kuhn et Schwartz, on s'abstenait aussi d'autres travaux, comme de filer, de porter du fumier hors de l'étable; c'était comme un sabbat de douze jours qu'on devait religieusement observer<sup>4</sup>.

La fin de ces douze jours est une fête. Dans un petit village de la côte d'Écosse, Burghead, près Forres, on met le feu à une grande barrique de goudron, on la roule autour du village, jusqu'à un petit promontoire où se trouve une vieille pierre romaine qu'on appelle dans le pays le *douro*. On place la barrique sur le *douro*, et on ajoute de nouveau combustible. On croit que ce feu force les sorcières et les mauvais esprits à quitter le village. Quand la barrique éclate en morceaux, chaque pêcheur tâche d'en ramasser un, pour allumer son propre feu, ce qui est considéré de bon augure pour le reste de l'année<sup>5</sup>. En Normandie, la veille des Rois — c'est le dernier des jours sacrés — on allume des torches de paille ou des tiges de molène enduites de goudron et l'on court la campagne en chantant de vieilles formulettes. On croit par là rendre les champs fertiles<sup>6</sup>. A Pertuis, en Provence, l'Épiphanie avait son feu, sans roue il est vrai<sup>7</sup>; mais en Alle-

1. Kuhn und Schwartz, *ibid.*, p. 409 et 518.

2. Grimm, *D. M.* p. 248.

3. Wolf, *Beitr. zur deutschen Mythologie*, I, 210.

4. Cf. Wuttke, *Der deutsche Volksaberglaube*, p. 61-62.

5. *Notes and Queries*, n° du 16 février 1878.

6. Pluquet, *Contes populaires*, etc., 2<sup>e</sup> éd., p. 25.

7. « La procession allégorique des Rois, la veille de l'Épiphanie, prenait des proportions grandioses. Un chariot, rempli de matières combustibles, était allumé avec beaucoup d'apparat et conduit dans les principaux quartiers, au son des tambours et des instruments de musique. Il était suivi de

magne nous trouvons quelque chose qui nous rappelle la roue. Les enfants représentent par manière de jeu le voyage des Trois Rois, mais ils font tourner en l'air l'étoile qu'ils portent<sup>1</sup>. La roue du soleil est devenue l'étoile des *Rois Mages*.

Ce sont, à notre avis, les rites de l'équinoxe de printemps que nous trouvons rattachés tantôt au premier dimanche de carnaval, tantôt à Pâques.

En France, ce premier dimanche de carnaval s'appelle le *Dimanche des Brandons*, des torches de paille ou de branches que l'on agite et que l'on fait tournoyer dans l'air. Nos lectures ne nous ont pas fourni d'exemple français de roue ou de disque enflammé à cette fête; mais les pays germaniques nous en offrent plus d'un.

A Trèves, à cette date, s'accomplissait une cérémonie absolument semblable à celle que nous avons trouvée à Kontz à la Saint-Jean. Du haut du Marxberg on faisait rouler une roue enflammée dans la Moselle, et ce sont deux corporations, celle des bouchers et celle des tisserands, qui étaient chargées de la cérémonie. Elle a été célébrée pour la dernière fois en 1779<sup>2</sup>. Dans d'autres parties de l'Allemagne on fait encore à cette date rouler une roue enflammée du sommet d'une montagne : c'est ce qu'on appelle le *Hagelrad*<sup>3</sup>.

Le disque se rencontre aussi en place de roue. Dans le récit qu'on va lire et que nous tenons d'un de nos correspondants alsaciens, on aura un tableau à la fois complet et pittoresque de la fête :

trois jeunes gens représentant les Rois Mages, de toutes les autorités et de tout le peuple, qui laissait éclater des transports d'allégresse. C'était la fête la plus marquante du pays, comme la Saint-Jean à Valréas. Les habitants de Pertuis ne manquaient pas de s'y rendre, quelque part qu'ils se trouvaient. » (Courtet, *Dict. des Communes de Vaucluse*, p. 277.)

1. Wuttke, p. 67.

2. Kuhn, *Die Herabkunft der Feuers*, p. 95-96. Cf. un article de Simrock dans les *Jahrbücher der Vereins des Alterthumsfreunden im Rheinlande*, t. XVIII, p. 205-213.

3. Grimm, *Deutsches Wörterbuch*, s. v. *Hagelrad*. — Pfannenschmidt, *Germanische Erntefeste*, p. 184.

Le premier dimanche de carême, les jeunes gens de Wangen (Molsheim) ont la coutume de monter sur la crête de la montagne qui domine le village et dont le point le plus élevé s'appelle *Scheibenbuckel* « butte aux disques », *Scheibenplatz* « place aux disques », *Scheibenfels* « roche aux disques ». Chaque garçon porte un fagot, une torche, un nombre plus ou moins grand de disques en bois de 8 à 15 cent. de diamètre, percés par le milieu et enfilés sur une corde portée en bandoulière, enfin une baguette flexible longue à peu près d'un mètre.

On arrive vers trois heures du soir et la fête commence aussitôt. Chaque enfant fixe un de ses disques au bout de sa baguette, et en la faisant tourner autour de sa tête prononce les paroles d'usage. Il fait partir le disque en le frappant de toutes ses forces sur le bord du rocher par un mouvement plutôt horizontal que vertical. Le joueur y met tant d'adresse que le disque se détache de la baguette, prend un mouvement rotatoire, monte d'abord vers le ciel et puis retombe, en décrivant une courbe allongée, au pied de la montagne, qui est très escarpée en cet endroit. Le jeu s'anime de plus en plus; on rivalise d'adresse et de force; mais le bouquet de la fête ne vient qu'avec la nuit. Les fagots sont entassés, on y met le feu, la flamme monte, les cris de joie redoublent. A partir de ce moment on ne lance plus que des disques enflammés qui décrivent dans les ténèbres leurs magnifiques orbites de feu et retombent comme une pluie continue d'étoiles filantes.

Au village, au pied de la montagne, la foule des spectateurs n'est pas moins bruyante : on applaudit les plus beaux coups, on s'extasie en suivant les lignes enflammées qui se croisent et se mêlent; par-ci, par-là, un père, une mère, attribue à son cher petit l'honneur d'avoir lancé les plus brillants de ces météores.

Enfin la flamme du bûcher commence à baisser, les joueurs ont lancé tous leurs disques, chacun allume sa torche et prend l'un des trois sentiers sinueux qui descendent du Scheibenplatz vers le village. Ici encore on rivalise de vitesse et la marche aux flambeaux devient souvent une dégringolade. Les bosses au front et les écorchures aux jambes couronnent la fête et longtemps après encore on se dispute à qui revient l'honneur du plus beau coup.

Les jeunes gens au-dessus de quinze ans ne prennent plus guère part à ce jeu; ils préfèrent se poster un peu plus près du village et tirer des coups de feu en l'honneur de leurs bien-aimées, en prononçant des vœux pour ces dernières et pour leur prochain mariage.

« Les paroles prononcées en lançant les disques commencent toujours par les mêmes mots :

« *Schihahkeliwak!* »

puis les vœux et enfin les noms des personnes auxquelles ces vœux s'adressent et que les disques sont censés porter.

Grimm a fait remarquer entre l'Allemagne du Nord et l'Allemagne du Sud une différence d'usages qui correspond à une différence de races. Dans l'Allemagne du Nord les feux ont lieu à Pâques, dans l'Allemagne du Sud à la Saint-Jean : quelques pays seulement fêtent les deux. Quelle que soit l'origine de cette différence, nous retrouvons toujours la même pratique. Wolf nous fournit un exemple de la roue flamboyante roulée du haut d'une montagne à Oberau, en Bavière, au dimanche de Pâques<sup>1</sup>.

Pour être complet et exact nous devons dire que l'Allemagne nous fournit encore des exemples de roue enflammée à la Saint-Michel (29 septembre)<sup>2</sup>, et à la Saint-Martin (11 novembre)<sup>3</sup>; et qu'à la Saint-Pierre (22 février) les enfants en Westphalie vont de porte en porte quêter des offrandes en faisant tourner une vieille roue<sup>4</sup>. La roue de Saint-Michel peut s'expliquer par le voisinage de l'équinoxe d'automne, mais aucune explication de ce genre n'est possible pour celles de Saint-Martin et de Saint-Pierre. Faut-il y voir un rite transporté à ces dates *pour faire honneur à ces saints*, quand on n'avait plus conscience de leur valeur symbolique?

Le lecteur remarquera que nos exemples de la roue, comme symbole encore en usage, viennent seulement de la France, de l'Allemagne et d'un pays slave. Nos lectures ne nous en ont pas fourni d'exemples pour l'Italie ni pour la péninsule ibérique. Nous nous permettrons d'attirer sur ce point l'attention de nos confrères ultramontains en *folk-lore*; nous voudrions même que l'existence ou la non-existence de ces pratiques fussent constatées ailleurs encore. Quand les mille usages et pratiques de la vie populaire auront été classés systématiquement en chaque pays dans des manuels dressés avec soin et fournis de bonnes tables, on pourra

1. Wolf, *op. cit.*, I, p. 73.
2. Pfannenschmidt, *op. cit.*, p. 117.
3. Pfannenschmidt, *op. cit.*, p. 213.
4. Kuhn, *Westf. Sagen*, II, p. 119.

se rendre compte de leur distribution géographique et ethnographique. Alors on aura des bases solides pour des mythologies particulières. Nous prions le lecteur de ne considérer notre travail que comme un essai, et le point de départ d'une enquête sur la roue.. ., si d'autres veulent bien y pousser !

## IX

### LA ROUE AMULETTE

Après tous les faits que nous venons de rapporter on ne s'étonnera pas de voir employer la roue comme amulette.

Un des moyens de se protéger contre la Chasse Sauvage est, en Franconie, de passer la tête entre les rayons d'une roue <sup>1</sup>. Dans le Palatinat, on se sert d'une roue pour consulter le sort ; on la fait tourner, et le nom auquel elle s'arrête est celui que l'on cherche <sup>2</sup>. En Oldenbourg, pour protéger les maisons contre les maléfices on met une roue près de la porte ou au pignon <sup>3</sup>. Dans tous ces exemples, il est question d'une *roue de chariot*, qui est la roue par excellence. Cet usage nous fera mieux comprendre l'usage des rouelles dans l'antiquité, dont nous parlerons plus tard.

## X

### LA ROUE DANS LES USAGES JURIDIQUES DE L'ALLEMAGNE

Le recueil d'usages et de sentences judiciaires recueillis par Grimm sous le nom de *Weisthümer* nous fait connaître de curieuses pratiques conservées en quelques endroits par la tradition.

1. Wuttke, *Deutscher Aberglaube*, p. 18.

2. Wuttke, *op. cit.*, p. 239. Cet exemple se rattache aussi à la « roue de fortune » dont nous parlons plus loin ; mais sa place est de préférence ici, parce qu'il est question d'une roue de chariot.

3. Wuttke, *op. cit.*, p. 268.

En un endroit, au grand jour des assises annuelles, on mettait le feu, devant les jurés, à une roue de chariot qu'en avait laissé tremper dans la fosse à purin ou dans de l'eau pendant six semaines et trois jours. Les jurés se mettaient à table à ce moment, et leur repas durait jusqu'au moment où le moyeu était réduit en cendre<sup>1</sup>. En deux autres endroits, à Wirf et à Garzheim, l'usage se rattache au paiement des fermages, et cela dans le premier cas à la Saint-Étienne, 26 décembre, c'est-à-dire le lendemain de la fête du soleil. Dans l'un et l'autre cas le maître doit offrir un bon repas au fermier qui lui apporte la rente: mais le repas ne doit pas durer plus longtemps que la roue ne met de temps à brûler. Dans le premier cas, c'est encore une roue de chariot qu'on a fait tremper six semaines et trois jours dans la fosse à purin (et le texte ajoute qu'on ne doit pas l'avoir fait sécher à l'avance); dans le second, c'est une roue faite de bois vert. Il y a évidemment là, comme le pense Grimm, le souvenir d'un festin sacré qui s'accomplissait en présence du rite solaire.

## XI

### LES ROUES DE FORTUNE

La roue comme attribut de la Fortune, et les usages qui en sont dérivés sous le nom de Roue de Fortune, ne sont pas un symbole solaire ou, du moins, s'ils l'ont été, ils en ont perdu le caractère. Nous croyons néanmoins devoir faire entrer cette roue dans le cadre de notre étude. Des usages du moyen âge et de notre propre temps nous permettront de mieux connaître l'antiquité, et peut-être même nous sera-t-il donné alors d'entrevoir l'origine du culte de la Fortune.

Nous ne nous arrêterons pas sur les citations de la Roue de la Fortune dans les écrivains du moyen âge. On peut voir par les

1. Grimm, *Weisthümer*, II, 615, 616, 693; cité par Friedreich, *Symbolik*, p. 63, n., et par Wolf, *Beitr.*, I, 115.

nombreux exemples donnés par Grimm et par Wackernagel<sup>1</sup> comme elle revient fréquemment sous la plume des écrivains du moyen âge. Cette popularité de l'expression tient à deux causes, aux souvenirs de la littérature classique, puis à des usages, comme la Basse-Bretagne, si conservatrice du passé, nous en offre encore des exemples maintenus dans des églises. Voici en quels termes nous les décrit notre ami M. Luzel qui connaît si bien sa Bretagne légendaire :

Anciennement il existait dans plusieurs églises ou chapelles de Basse-Bretagne des roues garnies de clochettes et appendues à la voûte ou contre un pilier assez haut. Les pèlerins les faisaient tourner au moyen d'une corde qui en descendait à portée de la main. A chaque fois, ils payaient deux sous pour un saint placé à côté et qu'on appelait *santic ar rod* « le saint de la roue ». C'est ainsi, du moins, que la chose se pratiquait en la chapelle de Comfort, en Berhet, canton de la Roche-Derrien. J'ignore dans quel but on consultait l'oracle, car c'en était un. Quelques personnes m'ont affirmé que les jeunes filles et jeunes garçons le faisaient pour savoir s'ils se marieraient dans l'année. Mais les gens mariés et les vieillards? Pour savoir s'ils réussiraient dans telle ou telle entreprise, s'ils seraient heureux ou malheureux... Je crois que le vrai sens de la superstition s'était perdu avec le temps.

Dans ma jeunesse, des paysans bretons m'ont affirmé avoir vu ailleurs un triangle inscrit dans la roue et à chaque angle était un personnage, un enfant, un jeune homme et un vieillard, avec ces mots inscrits sous leurs pieds : *me a vezo* (je serai) pour l'enfant, *me a zo* (je suis) pour le jeune homme, et *me a zo bet* (j'ai été) pour le vieillard. On imprimait une secousse à la roue, au moyen de la corde qui en pendait, et le présage était plus ou moins heureux, selon que la figure qui représentait l'âge du consultant se trouvait plus ou moins près du sommet de la roue quand elle s'arrêtait.

Il existe une autre chapelle de Comfort entre Douarnenez et Pont-Croix, en la commune de Meillars, je crois, où se trouve également une roue semblable<sup>2</sup>.

1. Grimm, D. M<sup>2</sup>, p. 825 et suiv. — Wackernagel, *Das Glücksrad und die Kugel des Glücks*, dans la *Zeitschrift für deutsches Alterthum*, t. VI, p. 134-149.

2. Voici en quels termes cette roue est décrite dans le journal *le Petit Brestois* du 1<sup>er</sup> octobre 1884 :

« A la hauteur de la voûte, près de la chaire à prêcher, on a placé contre la muraille une roue de deux mètres de diamètre, à chacun des rayons de

J'en ai vu une autre, il y a moins de quinze jours, dans la vieille église de Pouldavid, près de Douarnenez. Une bonne sœur qui priait dans l'église et que j'interrogeai sur la destination de la roue, me dit tout simplement qu'on la faisait tourner aux jours de fête, pendant la procession, pour donner plus de solennité à la cérémonie. Évidemment, là encore s'était perdu le sens de cette pratique superstitieuse.

Enfin, dans la commune de Saint-Thégonnec (je crois), arrondissement de Morlaix, il existe un singulier saint, nommé *Sant tu pé du* « saint d'un côté ou de l'autre », qui a aussi sa roue. Je ne l'ai pas vue; mais, dans un livre, un volume de poésies, intitulé : *Les Amours Jaunes*, par Tristram Corbière, de Morlaix, je lis la note suivante, à la page 223 :

« C'est une petite chapelle, au pays de Léon. Une fois l'an, les croyants — fatalistes chrétiens — s'y rendent en pèlerinage, afin d'obtenir par l'entremise de saint *Tu pé du* le dénouement fatal de toute affaire nouée, la délivrance d'une maladie tenace ou d'une vache pleine, ou, tout au moins, quelque signe de l'avenir, tel que c'est écrit là-haut. Puisque cela doit être, autant vaut que cela soit tout de suite, « d'un côté ou de l'autre », *tu pé du*. L'oracle fonctionne pendant la grand'messe : l'officiant fait faire pour chacun un tour à la *roulette de chance*, grand cercle en bois fixé à la voûte et manœuvré par une longue corde que saint *Tu pé du* tient lui-même dans sa main de granit. La roue, garnie de clochettes, tourne en carillonnant : son point d'arrêt présage l'arrêt du destin : *d'un côté ou de l'autre*. Et chacun s'en va comme il est venu, quitte à revenir l'an prochain... *Tu pé du* finit fatalement par avoir son effet. »

Dans ce tableau fidèle où la piété du moyen âge se continue sous nos yeux et qui est un document pour l'histoire naturelle du christianisme populaire, nous avons un usage qui ne dérive ni

cette roue est fixée une cloche. Une manivelle à laquelle est attachée une corde met en mouvement la roue qui produit alors un carillon tout à fait original.

« A quel usage, me direz-vous, est destinée cette mécanique? — Voici ce que c'est : Quand un enfant âgé d'un an n'a pas encore parlé, on l'envoie à Comfort tirer sur la ficelle, le carillon marche alors et l'année suivante, ou l'enfant sera muet ou il aura dit papa et maman.... »

« Ajoutez encore que les chances de bien parler augmentent suivant l'importance des offrandes que l'on aura eu soin de mettre dans un tronc placé *ad hoc* au-dessous de la machine à carillonner. »

Nous faisons grâce au lecteur des réflexions dont le journaliste accompagne ce fait : il suffit de dire que l'article est intitulé *Charlatanisme sacerdotal*. Son auteur est loin de se douter que tout cela est antérieur au christianisme.

du catéchisme, ni des conciles, ni de la Bible. C'est une de ces pratiques antérieures au christianisme, que l'Église a été impuissante à détruire, et qu'alors elle s'est résignée à colorer d'une apparence chrétienne, en leur ouvrant son sanctuaire même. On a vu que c'est pendant la messe que l'on consulte la Roue de la Fortune, et les deux sous que l'on donne au petit saint à la roue font sans doute partie du casuel de l'église. On voit par ces exemples (et on pourrait en citer des centaines d'analogues) comme une religion apparaît sous un jour différent si on la juge d'après ses doctrines, sa théologie ou son catéchisme, ou bien d'après les pratiques de la dévotion populaire. Mais, qu'on le remarque, pour les âmes simples qui ont recours à ces pratiques, c'est là le fond de la religion : le christianisme de Bossuet et de Fénelon est au-dessus d'elles et elles n'y entendraient rien. Bossuet et le paysan breton qui va consulter le « saint à la roue » sont tous les deux nominalement chrétiens ; mais peut-on dire qu'ils professent la même religion ?

Ce sont — à notre connaissance du moins — les seuls exemples de « roues de fortune » qui existent encore dans les églises de France. Il y en avait sans doute bien d'autres au moyen âge, mais cet usage était du nombre de ceux que les évêques supprimaient volontiers (on l'a vu plus haut par le Gayant de Douai) quand ils se sentaient assez d'autorité pour être obéis et de la foule des fidèles attachée à ses vieilles superstitions et du bas clergé, habitué, souvent même intéressé, à ces pratiques. Mais, en plein moyen âge, les exemples de roues de fortune dans les églises ne devaient pas être rares. Nous ne pouvons pourtant en citer que deux. Le premier est de l'église de Fécamp et il est rapporté par un écrivain du xii<sup>e</sup> siècle, l'abbé Baudry (Baldericus). C'était une roue qui par un certain mécanisme, montait et descendait, tout en tournant toujours<sup>1</sup>.

1. « Porro in eadem ecclesia (Fiscannensium) vidi rotam quæ, nescio qua arte conductâ, descendebat et ascendebat, semper rotabat : quod prius vanitatem putavi, donec ab hoc intellectu me ratio avocavit. Intellexi tandem per hæc veteranorum indicia patrum, quod fortunæ rota omnium sæculorum adversaria, nos ad ima plerumque dejicit ; iterumque blanda deceptrix, ad

Le second nous est fourni par l'Angleterre <sup>1</sup>. Ducange, qui cite le texte, pense que cette roue, par le bruit de ses sonnettes, indiquait le moment de l'Élévation, moment qui dans le culte d'aujourd'hui est indiqué par la sonnette du clerc servant la messe. Il est fort possible que la roue existant déjà ait été employée à cet usage ; mais les exemples bretons que nous avons cités montrent que la Fortune a droit de revendiquer l'origine de l'instrument.

Il faut aussi noter que ces lustres circulaires qu'on a plus tard appelés des *couronnes* s'appelaient primitivement des *roues*<sup>2</sup>, formant ainsi de véritables roues de lumière.

Mais la roue a survécu comme instrument de divination laïque : Les roues que l'on fait tourner dans les jeux-loteries de nos foires ne sont pas autre chose, et ces roues monumentales qui servent à tirer les loteries ou à désigner les obligations qui gagnent des lots sont la dernière forme de la « roue de la fortune. » La signification symbolique a disparu, l'instrument du symbole est resté.

## XII

### LA ROSE DES ÉGLISES GOTHIQUES ET LA ROUE DE FORTUNE

C'est du XII<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle que les roses commencent à s'épanouir sur nos cathédrales. On nomme *roses*, comme sait le lecteur, ces grands vitraux circulaires et à compartiments, placés dans nos églises gothiques. On peut voir par exemple, au portail de Notre-Dame de Paris, la rose qui est au premier étage dans

*cacumen altitudinis nos extollere se promittit, sed tamen in circuitu vergit, ut nos de instabili fortunæ vestigine caveamus, neque arridentis et male blandientis rotæ volubilitati confidamus.* » *Scriptores rerum gallicarum et francicarum*, t. XIV, p. 227 ; cité par Panzer, t. II, p. 543, n.

1. « Præterea fecit vir venerabilis Athelwoldus quandam Rotam tintinnabulis plenam, quam auream nuncupavit, propter laminas ipsius de auratas, quam in festivis diebus ad majoris excitationem devotionis reduciendo volvi constituit. » *Monasticum Angl.*, t. I, p. 104. Cité par Ducange, s. v. *rota* 14.

2. Ducange, s. v. *rota* 2.

l'axe de la façade : des deux côtés de cette rose, sous les tours, on voit deux roues en ronde bosse, encadrées dans le tympan du premier étage. Nous n'avons point compétence pour parler de l'architecture du moyen âge, mais la rose de l'église gothique ayant été expliquée comme provenant de la roue de fortune, on nous permettra de citer cette opinion, ne fût-ce que comme document dans notre enquête.

Cette théorie est celle de MM. Jourdain et Duval dans un article intitulé : *Roues symboliques de Notre-Dame d'Amiens et de Saint-Etienne de Beauvais*<sup>1</sup>. Leur argument est qu'à Amiens et à Beauvais la rose figure une roue de fortune avec ses personnages. Le vitrail représente une roue, et les personnages sont sculptés dans le contour de la fenêtre ou de l'ouverture :

Nous rencontrons en Picardie deux beaux exemples de ce curieux motif de sculpture : le premier, au croisillon septentrional de Saint-Étienne de Beauvais, date du xiii<sup>e</sup> siècle; le second, au transept méridional de la cathédrale d'Amiens, du commencement du xiv<sup>e</sup> siècle. — A Beauvais, douze personnages font le tour de la roue; cinq descendent à droite, cinq autres montent à gauche, le onzième est étendu en bas, sans mouvement et comme sans vie; le douzième, se tenant debout, en haut, accueille ceux qui viennent et chasse d'un long sceptre ou bâton ceux qui s'en vont. — A Amiens, seize individus se meuvent, la moitié pour monter du côté droit, l'autre moitié pour descendre du côté gauche. Un dix-septième trône au sommet, le sceptre en main, la couronne au front, accompagné d'un chien fidèle assis sur le derrière, qui le regarde fixement. Tous ceux qui montent sont bien vêtus, sans barbe et d'agréable figure, les autres plus âgés, barbus, et d'un aspect tout à fait misérable<sup>2</sup>.

MM. Jourdain et Duval rejettent successivement les théories qui voyaient dans cette image tantôt le jugement dernier, tantôt, et plus prosaïquement, l'image des échevins de la ville *arrivant* au pouvoir municipal et le quittant pour *redescendre* dans la vie privée (!), et ils y voient, avec toute justesse, la roue de fortune.

1. Dans le *Bulletin monumental*, t. XI (1845), p. 59-64.

2. *Bull. mon.*, XI, p. 60. — On trouvera à cette page une gravure représentant la roue de Beauvais.

Allant plus loin, ils assurent que « durant la période monumentale dite romane, les fenêtres circulaires présentaient exactement la figure d'une roue, et qu'elles en portaient le nom. » Et, après avoir cité quelques exemples de roues de fortune dans les miniatures des manuscrits du moyen âge, MM. Jourdain et Duval concluent ainsi. « Il est donc bien évident que l'idée des roues de fortune ne s'est jamais perdue dans le cours du moyen âge et tout porte à croire qu'en sculptant, comme ils l'ont fait, la circonférence des roses, les artistes de ce temps n'ont pas eu autre chose en vue. Ce que le miniaturiste enseignait au savant dans ses précieux vélins, le bâtisseur le disait aussi au peuple dans le livre où il lisait le mieux, au fronton des églises. »

Nous citons cette théorie comme document, car le terrain du symbolisme est fécond en déceptions, et l'architecture du moyen âge est pour nous un sujet tout à fait inconnu et nous n'avons pas le loisir de chercher à confronter ce système par l'opinion des maîtres et la doctrine des ouvrages spéciaux<sup>1</sup>. Mais que la rose vienne ou non de la roue, le fait qu'à Beauvais et à Amiens on a sculpté de véritables roues de fortune sur l'église même, montre que ce symbole d'origine peu chrétienne était d'un usage courant et adopté par l'Église.

Nous allons maintenant revenir à l'antiquité. Nous la comprendrons mieux après ces recherches sur les temps modernes et le moyen âge. Nous avons à nous occuper : 1° de la roue dans l'antiquité classique ; 2° des rouelles si fréquentes en Gaule ; et ce dernier sujet nous ramènera à notre point de départ.

1. Disons pourtant que, d'après Viollet-le-Duc (*Dict. raisonné d'architecture*, t. VIII, p. 39), « l'oculus de la primitive basilique chrétienne, percé dans le pignon élevé au-dessus de l'entrée, paraît être l'origine de la rose du moyen âge. »

D'après Didron (*Hist. de Dieu*, p. 148) la rose des cathédrales est la représentation du nimbe et de « la gloire de Dieu ». On verra plus loin que cette interprétation nous ramène à la même origine symbolique.

## XIII

## LA ROUE DANS L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE ; LA ROUE D'IXION.

Nous voudrions pouvoir commencer par l'Égypte cette revue de l'antiquité, d'autant que nous croyons y retrouver l'ancêtre des roues de fortune suspendues dans nos églises. C'est aux égyptologues qu'il appartient d'apporter des faits précis et l'explication du rite ; peut-être même une de ces roues se retrouve-t-elle dans les musées. Mais l'usage nous est connu, au moins pour l'époque grecque de l'histoire égyptienne, et plusieurs écrivains grecs parlent de roues symboliques suspendues dans les temples égyptiens<sup>1</sup>. Un de ces écrivains même, ne comprenant pas l'usage et lui cherchant une explication allégorique, y voit un symbole de l'instabilité des choses humaines<sup>2</sup>.

La rouelle est l'image diminutive de la roue. L'Asie Antérieure en fournit-elle des exemples dans ses pratiques religieuses ? nous l'ignorons, mais nous la trouvons en Grèce comme amulette, employée dans les enchantements et dans les mystères<sup>3</sup>. D'autres

1. Voyez la *Revue* de juillet-août-septembre 1884.

2. Voir les textes réunis par Lobeck, *Aglaophamus*, p. 905. — Lobeck rattachait ces roues égyptiennes aux « Iynges Magorum. »

3. Plutarque, *Numa*, XIV.

4. « La roue (τρόχος, κύκλος, βόμβος) jouait également un rôle important dans les mystères. Arnobe, *Adv. gentes*, V, 19. Cf. Lobeck, *Aglaopham.*, p. 905 sq. ; Clem. Alex., *Strom.*, V, p. 672 ; éd. Potter. Les petites roues en bronze dont on faisait usage dans les mystères (Hero *ap.* Lobeck, *loc. cit.*), rappellent celles qu'on employait pour les enchantements et sur lesquelles on attachait l'oiseau Ἰνγξ ou bien les entrailles de cet oiseau. Schol. *ad* Pindar., *Pyth.*, IV, 380 ; Tzetz. *ad* Lycophr. *Cassandr.*, 310 ; Schol. *ad* Theocrit., *Idyll.*, II, 17. Ces roues portaient elles-mêmes le nom δ'Ἰνγγες, comme nous l'apprend le scholiaste de Pindare. » De Witte, *Catalogue Beugnot*, p. 26. Voir aussi sur ce sujet : Gladisch, *Das mystische vierspeichige Rad bei den alten Aegyptern und Hellenen* dans le t. XV (p. 406-409) de la *Zeitschrift der deutschen Morgenl. Ges.* Aux exemples cités par M. de Witte, il faut sans doute joindre le cercle magique (*turbo*) que chez les Romains on faisait tourner à rebours dans les enchantements, et dont il est question dans Horace, *Epodes*, XVII, 7, et dans Ovide, *Fastes*, II, 575.

exemples pourraient s'ajouter encore à ceux de notre note. La roue figure souvent sur des boucliers<sup>1</sup> et il est évident qu'elle a là une signification religieuse et joue le rôle d'amulette. Des boucliers de cavaliers romains la portent encore sur la colonne Trajane<sup>2</sup>; et c'est également à titre de « porte-bonheur » que nous la trouvons sur un casque (étrusque?) trouvé à Canosa<sup>3</sup>.

Peut-être faut-il ajouter ici une rouelle en bronze conservée au Musée Britannique. M. de Villefosse a bien voulu nous la signaler par la note suivante : « Elle a été trouvée près d'Argos, et porte l'inscription suivante :

TOIFANAKOI : EMI : EVV  : ANEΘEKE

Elle mesure environ 0<sup>m</sup>,105 de diamètre. Sa forme est celle d'une roue de char grec à quatre rais formant croix. Elle est dessinée dans le recueil de Rœhl, *Inscriptiones graecae antiquissimae*, p. 173, addenda, n° 43 a. — Cf. *Greek Inscr. in Brit. Museum*, n. cxxxviii. » — Elle est reproduite en grandeur naturelle dans l'ouvrage de Rœhl qui lit ainsi l'inscription : « Τρι(ν) φαλάκ(ν) εἰμι. Εὐδ.....ς ἀνέθηκε, *forsitan pro victoria curuli.* » N'en sachant pas davantage, nous n'oserions dire que cette rouelle appartienne à notre sujet, mais il est bon de la citer comme document.

L'antiquité grecque nous offre de nombreux exemples de la roue, mais dans des cas où il est malaisé d'en découvrir l'origine et d'en comprendre le symbolisme. M. de Witte en a réuni de nombreux cas<sup>4</sup>; mais les archéologues ne nous paraissent pas avoir élucidé la question. Nous ne leur en faisons pas un reproche, car un symbole une fois créé, rendu populaire comme amulette, et adopté par l'art, subit tant d'appropriations diverses

1. Cf. Wieseler, *De scala symbolo apud Græcos aliosque populos veteres*, Goettingæ, 1843, p. 8.

2. Duruy, *Histoire des Romains*, t. VII, p. 42.

3. Lindenschmidt: *Alterthümer*, I, hft. III; pl. II, n° 1. C'est une petite roue à quatre rais inscrite sur le côté d'un casque à deux cornes. Ces casques à cornes étaient communs aux Étrusques et aux Gaulois, au témoignage de Diodore de Sicile, V, 30.

4. *Description de la collection d'antiquités de M. Beugnot*, par M. de Witte. Paris, 1840, p. 23-28.

et de transformations d'application que le sens original disparaît : on n'a plus qu'un ornement ou un simple objet de piété. Nous avons un exemple de ce phénomène transformiste par le fait, si souvent constaté, des statuettes d'un dieu offertes en hommage à un autre dieu : le fait est rendu certain par des inscriptions sur des objets votifs qui ne laissent place à aucun doute. Le dévot offrait ce qu'il possédait ou ce qu'il avait sous la main.

Revenons aux roues signalées par M. de Witte. On les trouve figurées par exemple, d'après cet auteur, à côté du dieu des morts Hadès ou Pluton, comme attribut de Némésis, une fois même avec Minerve. Pourtant, comme nous n'avons pas vu nous-même ces monuments, nous ne donnons ces exemples que sous toute réserve. En effet, lorsque les personnages représentés sur les vases antiques n'ont pas leur nom écrit au-dessus de leur tête, leur identification est affaire d'opinion et de discussion, et là où un archéologue voit Hadès ou Proserpine, un autre archéologue voit d'autres personnages de la légende.

En feuilletant l'*Élite des monuments céramographiques* de MM. Ch. Lenormant et de Witte, nous avons remarqué dans deux planches (t. IV, pl. xv et LXVIII) deux roues que les savants auteurs n'expliquent pas (du moins dans le texte relatif à ces deux planches) et qui pour nous ont un sens parfaitement net. Il s'agit de peintures sur fond noir, et dans le haut du tableau il se détache en clair un cercle avec quatre larges rayons. C'est évidemment (pour nous) l'image du soleil qui éclaire la scène. Nous ignorons s'il en est de même dans les exemples que nous allons citer ; et nous laissons à M. de Witte la responsabilité de ses descriptions ; mais si ces descriptions sont exactes et si nous avons bien là des roues suspendues, et non des images du soleil dues à un art naïf ou à une convention traditionnelle (comme chez nous les figures qui représentent si souvent le soleil et la lune), ces exemples appartiendraient à la catégorie des « roues de fortune » et seraient les prototypes des roues suspendues dans nos églises.

« On voit encore, dit M. de Witte, des roues suspendues :

« 1° Dans le temple peint au-dessus du lit funèbre d'Archémoros (Gerhard, *Archémoros und die Hesperiden*, p. 6, et *Mon. inéd. publiés par la section française de l'Institut archéologique*, pl. v) ;

« 2° Dans le palais d'Hadès, sur un grand vase publié par M. Raoul-Rochette (*Mon. inédits*, pl. XLV) ;

« 3° Au-dessus de la tête d'Œdipe aveugle (*Mon. Inéd. de l'Inst. arch.*, II, pl. XII; Dubois-Maisonneuve, *Introd. à l'étude des vases*, pl. LXXXIX) ;

« 4° Dans le temple d'Apollon, à Delphes, sur un très beau vase sur lequel est représenté Oreste réfugié près de l'*omphalos* (O. Jahn, *Vasenbilder*, pl. 1) ;

« 5° Dans une peinture qui représente un combat dans un temple (Passeri, *Pict. in vasc.*, tab. CCLX; Dubois-Maisonneuve, *Introd. à l'étude des vases*, pl. XIV, n° 1).

« Aucun écrivain de l'antiquité n'a parlé de l'usage de suspendre des roues dans les temples ou dans les palais<sup>1</sup>. »

Des textes cités par M. de Witte (p. 27) montrent le symbole de la roue en relation avec le culte d'Apollon, surtout à Delphes. Des monuments figurés nous la montrent sur le trépied même du dieu, sous la forme d'une roue à quatre rais, en d'autres termes un X inscrit dans un cercle<sup>2</sup>. C'est cette roue que nous retrouvons sur un médaillon en argent, trouvé à Allençon, et qui

1. De Witte, *op. cit.*, p. 24-25.

Voici une citation de Raoul-Rochette qui complète celle de M. de Witte : « Les monuments sur lesquels on voit une roue aux pieds d'une des Parques, tels que le célèbre cippe de Cœcilius Ferox (Zoega, *Bassir*, I, xv) ou les sarcophages de la mort de Méléagre (ibid. I, XLVI), sont pareillement d'époque romaine; et sur ces monuments mêmes, le symbole en question se rapporte à Tyché, considérée comme la destinée ou la nécessité suprême. C'est à ce titre sans doute que sur un rare monument de l'art grec, sur un vase peint représentant Perséphoné enlevée par Hadès, le génie mythique, qui vole au-dessus du groupe principal, porte suspendue à l'une de ses mains, par une bandelette, une roue, symbole de cette inévitable divinité. » (Tischbein, *Vases d'Hamilton*, III, 1.) (Raoul-Rochette, *Monuments inédits d'antiquité figurée*, Paris, 1833, p. 214, n. 1.)

2. Voir les gravures qui accompagnent le travail de Wieseler, *Der Delphische Dreifuss*.

représente Apollon<sup>1</sup>. Dans le culte d'Apollon, on ne peut nier que

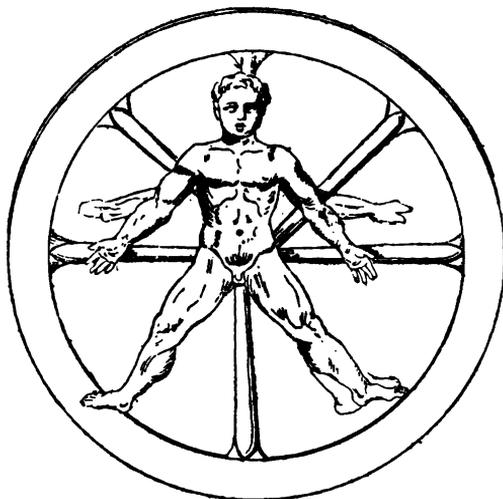


Fig. 8. Ixion sur la roue, d'après un monument antique.

la roue ne puisse être considérée comme un symbole solaire<sup>2</sup>. Il est difficile aussi d'attribuer un autre sens à la roue d'Ixion<sup>3</sup>; mais le mythe d'Ixion n'est déjà plus un mythe primaire; c'est une légende qui roule autour d'un mythe solaire oublié ou transformé<sup>4</sup>. Ixion figure souvent sur les monuments figurés, enchaîné à la roue en

mouvement qui l'entraîne. Sur l'un d'eux pourtant<sup>5</sup>, Ixion est représenté debout et sans lien apparent; il est simplement inscrit dans la roue, mais sans que rien indique un supplice. Une image analogue se rencontre-t-elle dans l'art asiatique? Si tel était le cas, on pourrait penser que la fable d'Ixion et de son supplice

1. Longpérier, *Notice des bronzes antiques du musée du Louvre*, 1<sup>re</sup> partie, p.122. — Ce médaillon est aujourd'hui au musée du Louvre. Notons pourtant que la roue figurée près du dieu dans ce médaillon a dix rais et non quatre, comme c'est ordinairement le cas de la roue figurée sur le trépied de Delphes.

2. Nous avouons ne pouvoir expliquer la présence de la roue à côté d'Hadès ou de Pluton. Mais — à supposer qu'il s'agisse bien de ces dieux dans les vases en question, — il ne faut pas oublier qu'un symbole, une fois créé, est souvent détourné par les artistes de son emploi primitif.

3. Notons au passage que Rhodes adorait un Apollon Ixios.

4. Le mythe d'Ixion qui, trompé par Jupiter, n'étreint dans ses bras que la nuée, pourrait s'appliquer comme symbole à certaine école mythologique moderne qui voit partout la nuée d'orage.

5. Publié par O. Jahn dans les *Berichte der kœn. Sächs. Ges. der Wissensch. (Phil. Hist. Classe)*. Décembre 1856 (t. VIII), pl. II, B, a. Le monument d'où provient cette figure que nous reproduisons sous notre n° 8 est perdu, et n'est connu que par un dessin du *Codex Pighianus* de Berlin. Voir Jahn, *loc. cit.*, p. 267.

serait née d'une image mal comprise, et cette image aurait simplement été une représentation du soleil sur sa roue<sup>1</sup>.

#### XIV

##### LE DIEU ASSYRIEN DANS LA ROUE; LE DISQUE AILÉ; LE SCARABÉE.

Ce n'est pas là une hypothèse gratuite. Aujourd'hui que l'Asie entre dans la lumière de l'histoire et que ses monuments tous les jours mieux connus élargissent le cercle de nos comparaisons, nous voyons qu'un des types le plus fréquemment reproduits par l'art assyrien est un type, certainement divin, formé par un personnage masculin, tantôt dressé sur une roue et semblant marcher avec elle, tantôt le corps engagé dans la roue et en émergeant, pour ainsi dire, comme Brâhma émerge du lotus dans des peintures indoues. Grâce au beau livre de M. Perrot, ni l'Asie Antérieure, ni l'Égypte ne sont plus le domaine exclusif des orientalistes, et de simples profanes peuvent y pénétrer et ravir leurs yeux, comme dans les jardins enchantés des vieux contes. Nous avons choisi pour nos lecteurs le plus bel exemple que nous a fourni, entre tant d'autres, le volume assyrien de *l'Histoire de l'art dans l'antiquité*. Il a été emprunté aux flancs mêmes d'un monument, et M. Perrot le décrit dans les termes suivants. On nous pardonnera une citation un peu longue; il s'agit d'un dieu à la roue et d'un des plus anciens que connaisse l'histoire.

C'est surtout Assour qui paraît avoir été près de conquérir la situation d'un dieu « sans compagnon », d'un vrai monarque de l'empyrée; or

1. Quoique le mythe d'Ixion nous paraisse bien avoir une origine figurée, nous devons signaler au passage l'interprétation de Mannhardt. Prenant pour point de départ un texte grec qui représente Ixion comme emporté par un tourbillon (Asclep. *Fragm.* 3; *Schol. Pind. Pyth.* II, 39) et rappelant que dans les croyances populaires, il y a dans un tourbillon un sorcier ou un diable, Mannhardt veut en faire la personnification du Tourbillon (dans ses *Antike Wald-und-Feldkulte*, p. 84 et dans la *Zeits. f. Deutsches Alterthum*, nouv. sér., t. X, p. 5. Mais le texte grec nous paraît représenter un développement *secondaire* du mythe d'Ixion déjà créé.

nous ne savons même pas bien sous quels traits la plastique le représentait. On propose de le reconnaître dans un groupe que nous offrent assez souvent les bas-reliefs historiques et les cylindres, ici planant au-dessus du champ de bataille, là mêlé à des scènes d'adoration. Tout d'abord, vous sentez dans ce groupe l'imitation d'un symbole égyptien; vous y retrouvez ce globe ailé qui orne les corniches de tous les temples dans la vallée du Nil. Bien avant d'avoir visité en conquérants Thèbes et Memphis, les Assyriens avaient pu trouver ce motif, mille fois répété comme élément de décoration, sur ces ivoires, sur ces bijoux, sur ces objets de luxe qui, des villes du Delta, se répandaient, par l'intermédiaire des Phéniciens, chez tous les peuples voisins. Les Assyriens s'en emparèrent; quelquefois ils le reproduisirent à peu près tel que l'avait dessiné l'Égypte

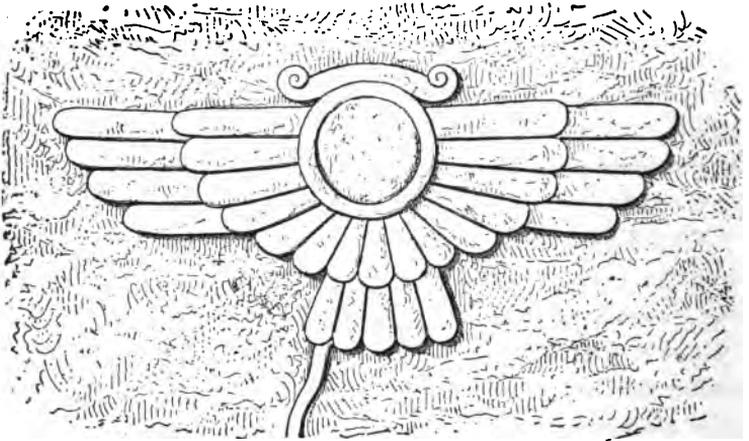


Fig. 9. Le globe ailé.

(Layard, *Monuments*, 1<sup>re</sup> série, pl. 39.)

(fig. 9); mais le plus souvent ils y firent un changement qui a son importance. Au centre de cette grande paire d'ailes, largement étendue, ils placèrent, dans une sorte d'anneau, non plus le disque solaire couronné d'urêus, mais une figure humaine, vêtue d'une longue robe et coiffée d'une tiare. Ce personnage est debout; tantôt il a la main droite levée dans l'attitude de la prière ou de la bénédiction, tandis que sa main gauche soutient l'arc détendu (fig. 10); quelquefois, au contraire, il bande cet arc pour lancer contre les ennemis de son peuple un dard à trois pointes, qui doit être la foudre.

Ce qui surtout nous révèle le cas que l'Assyrie attachait à ce groupe, c'est la valeur que lui attribuèrent, dans leur imagerie religieuse, les

Aryens de la Médie et de la Perse. Ces peuples, les derniers nés du vieux monde asiatique, ont emprunté à leurs prédécesseurs à peu près toutes les formes que leur art a mises en œuvre; ils n'en ont modifié la



Fig. 10. Le globe ailé avec figure humaine.  
(Layard, *Monuments*, 1<sup>re</sup> série, pl. 21.)

signification que dans la mesure où l'exigeait la différence des idées qu'ils voulaient traduire. Or, sur les rochers de Behistoun et de Persépolis, ce même symbole se rencontre; là, comme en témoignent des textes dont la lecture n'est pas douteuse, c'est Ahura-Mazda qu'il représente. Le nom du dieu n'est plus le même; mais il est permis de croire que l'intention et l'idée n'ont pas changé. En Mésopotamie comme sur le plateau de l'Iran, l'idée que ce groupe éveillait dans l'esprit, c'était celle du maître suprême de l'univers, clément et fidèle protecteur de la race élue qui multipliait partout ses images <sup>1</sup>.

Ce dieu assyrien du soleil, dans l'attitude du guerrier invincible, nous rappelle de beaux vers dans lesquels des poètes de notre siècle ont célébré le soleil. Les poètes, qui voient la nature à travers le prisme de l'imagination, retrouvent souvent sans peine l'impression première des anciens âges.

Roi du monde et du jour, guerrier aux cheveux d'or,

disait Baour-Lormian. Et Lamartine à son tour :

Tu règues en vainqueur sur toute la nature,

O Soleil...

L'univers tout entier te reconnaît pour roi...

1. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. II, p. 88 et suiv. — Nous devons à l'obligeance des éditeurs de ce beau livre de pouvoir reproduire les deux gravures intercalées dans cette citation. Nos figures n<sup>os</sup> 11 et 23 proviennent également du même ouvrage.

Il serait facile de citer d'autres exemples de ce type si répandu dans l'art assyrien. Les cylindres le répètent à l'infini et le personnage est tantôt debout contre la roue, tantôt (et plus souvent ce nous semble) la roue lui sert en quelque sorte de gaine <sup>1</sup>. Dans tous ces exemples, la roue déifère (si je puis risquer ce mot) plane dans la partie la plus supérieure du tableau, pour indiquer qu'elle appartient à la région la plus élevée de l'empyrée.

Le lecteur constate au premier coup d'œil la différence entre le symbole égyptien, un disque, et le symbole assyrien, une roue. Ce qui est commun à l'un et à l'autre, ce sont les ailes; et si le personnage qui surgit de la roue est réellement une création assyrienne, l'ensemble indique bien, comme le remarque M. Perrot, une influence plastique égyptienne. C'est l'adaptation d'un type matériel étranger à une pensée indigène et nationale. Pour nous, il nous paraît bien difficile de ne pas voir là le dieu assyrien du Soleil, et de ne pas penser que c'est le prototype plastique de l'Ixion grec.

Puisque le fonds de notre étude est la mythologie du soleil, qu'on nous permette de nous arrêter un instant sur le disque ailé de l'Égypte. Il n'y a pas de doute possible sur sa signification solaire, et nous avons là-dessus le témoignage des égyptologues <sup>2</sup>. Mais ce n'est pas la seule représentation figurée du soleil en Égypte. On trouve aussi le soleil sous la figure d'un scarabée volant, et cette figure est, nous dit M. Brugsch, un des

1. Voir, par exemple, les cylindres figurés dans l'ouvrage de MM. Perrot et Chipiez, t. II, p. 204 et 685. — Dans un cône en améthyste (p. 690), le dieu qu'invoquent deux orants semble entouré, à mi-corps, d'un cerceau d'où s'échappent des rayons. — Dans d'autres objets on voit le disque ailé (sans personnage infixe) occuper encore la partie supérieure du tableau (p. 673 et 772). Dans l'obélisque de Salmanasar II (p. 525) on est étonné de voir le disque ailé et une rouelle figurés l'un à côté de l'autre : pourquoi cette répétition de ce qui paraît deux formes diverses du même symbole? Faut-il voir dans la rouelle le symbole indigène, et dans le disque ailé le symbole d'importation étrangère?

2. Voir Brugsch, *Die Sage von der geflügelten Sonnenscheibe nach altägyptischen Quellen* dans les *Abhandl. der Kön. Ges. der Wiss. zu Göttingen*, t. XIV (1868-69), p. 173-236.

hiéroglyphes du soleil<sup>1</sup>. *Les ailes sont disposées de la même façon* des deux côtés du scarabée et du disque ; il ne nous paraît donc pas téméraire de penser que le disque ailé a eu pour prototype l'image du scarabée. L'idée de la boule de fiente que (suivant la croyance populaire) le scarabée fécondait pour se reproduire, a facilité cette transformation, et peut-être même l'a suggérée<sup>2</sup>.

Un écho de cette signification divine et solaire du scarabée ou escarbot se rencontre même dans la littérature grecque, et dès vers de Pamphos, qui se trouvent dans les *Héroïques* de Philostrate (p. 98, éd. Boissonnade) personnifient Jupiter dans le scarabée :

Ζεῦ κύδιστε, μέγιστε θεῶν, εἰλούμενε κόπρω  
Μηλείη τε καὶ Ἰππέηη καὶ ἡμιονεήη...

« Jupiter, toi le plus grand des dieux, enveloppé dans la fiente des brebis, des chevaux et des mulets. » C'est pour cette raison, sans doute, que le scarabée se trouve associé à Jupiter et à l'aigle dans un conte que connaissait la Grèce, auquel Aristophane fait plusieurs fois allusion et qui en passant de main en main est devenu une fable de Lafontaine, *l'Aigle et l'Escarbot*. Mais Lafontaine, qui n'avait lu ni Aristote ni Pline sur les mœurs de l'escarbot, fait de la boule traditionnelle (σφαῖρα) une *crotte* que le héros de l'aventure fait tomber « sur la robe du dieu<sup>3</sup>. »

On sait comme les scarabées, en matières plus ou moins précieuses, étaient des amulettes et des bijoux fréquents chez les Égyptiens. Les musées et les collections particulières en sont remplis. Le scarabée aux ailes épandues se rencontre aussi dans les peintures et dans les monuments. On en peut voir un exemple caractéristique dans la peinture d'un cartonnage de momie reproduite dans *l'Histoire de l'Art*, t. I, p. 812, et M. Per-

1. Voir Brugsch : *Religion und Mythologie der alten Aegypter*, p. 213 et 249.

2. Ces croyances ont été combinées avec des théories astronomiques ; mais ce n'est pas le lieu de discuter ces vastes questions.

3. Lafontaine, *Fables*, II, VIII. — Nous empruntons la citation de Pamphos au commentaire qui accompagne l'excellente édition de Lafontaine de M. Henri Régnier.

rot dit à ce propos : « Ailleurs, sur les cartonnages funéraires, il (le scarabée) remplace le disque couronné de serpents, au centre d'une grande paire d'ailes largement étendues; ... l'effet est à peu près le même que celui du globe ailé qui décore les corniches. » Ne sont-ce pas en effet des *doublets*, à la fois au point de vue de l'art et au point de vue du symbole?

Et cette représentation du soleil par le scarabée nous permet de remonter encore plus haut, à une période de cosmologie thériomorphique. Dussions-nous paraître téméraire à quelques lecteurs, c'est, à notre avis, la trace et le témoignage matériel d'une antique conception du soleil comme animal, animal *luisant*<sup>1</sup>. Cette conception ne paraît, du reste, pas particulière aux anciens Égyptiens, car il y a, croyons-nous, aujourd'hui plusieurs peuples sauvages pour qui le soleil est un animal.

## XV

### LE DISQUE SOLAIRE DES CHALDÉENS

La roue, seule et sans le personnage qu'on a vu soudé à elle, se rencontre comme symbole solaire dans les monuments anciens de la Chaldée. On en voit de nombreux spécimens dans les planches qui accompagnent le *Culte de Mithra* de Lajard. Par exemple, dans la figure 6 de la pl. xxxix, on voit une roue à six rais placée sur un haut piédestal; et devant elle un personnage qui semble un orant. A gauche, une demi-lune est figurée sur un piédestal analogue. C'est évidemment le soleil et la lune. Voici une image analogue que nous reproduisons (fig. 11) d'après l'*Histoire de l'Art*, t. II, p. 686. C'est, nous dit M. Perrot, un objet chaldéen, et M. Perrot nous apprend que le type du globe ailé ne se rencontre pas dans la Chaldée primitive. — Un autre monument de la Chaldée, une tablette en pierre trouvée

1. Nous employons à dessein le terme de *luisant*, par allusion au nom d'un animal qui dégage de la lumière, le ver-luisant.

sur l'emplacement de l'ancienne Sippara, offre un tableau plus précis et où une inscription confirme l'impression de la scène.



Fig. 11. Cylindre chaldéen du second empire.  
Jaspe noir. Musée Britannique.

Elle est reproduite de grandeur naturelle dans *l'Histoire de l'Art*, t. II, p. 241. « Ce bas-relief représente l'hommage rendu au dieu Soleil par un roi appelé Nabou-Abla-Idin, que l'on place vers l'an 900. » Un personnage de grandeur surhumaine (dieu ou roi?) est assis dans un édicule ou sous un dais. Devant cet édicule, sur une table, est dressé un large disque. La table et le disque semblent soutenus par deux câbles que tiennent deux personnages barbus, des dieux sans doute, qui émergent de l'espace au-dessus du dais : c'est comme une *machina ex diis*; à côté d'eux court une inscription en caractères cunéiformes dont M. Perrot ne nous dit pas le sens. Un personnage barbu, que M. Perrot pense être un prêtre, saisit la table d'une main, et de l'autre amène ou présente au dieu deux orants. La signification du disque n'est pas douteuse, car dans le champ, au-dessus des trois personnages humains, se trouve une inscription en caractères cunéiformes que MM. Oppert et Ménant traduisent ainsi : « Image du soleil, le Seigneur grand, qui demeure dans le temple de Bil-para, lequel est dans Sippara. »

C'est une scène chaldéenne, et les Chaldéens paraissent s'en être tenus au disque ou roue sans y infixer un personnage anthropomorphe, ni sans le flanquer d'ailes. Ici, c'est bien un disque : d'un cercle central se détachent huit rayons ; quatre ont la forme

de fers de lance ou plutôt de feuilles lancéolées ; les quatre autres sont formés de trois lignes ondulées. Ces deux sortes de rayons alternent l'un avec l'autre. Nous n'avons point trouvé dans le livre de M. Perrot d'explication de cette disposition singulière qui a certainement un sens symbolique (soleil *et* foudre?).

## XVI

## LA ROUE DE TYCHÉ, NÉMÉSIS, FORTUNE

Mais maintenant nous rencontrons la Fortune dont la roue est devenue le symbole ordinaire et célèbre, et où la roue a perdu son sens de symbole solaire. La roue est alors l'emblème de la mobilité, de la volubilité des choses humaines. Mais il faut noter que comme emblème de la Fortune la roue a un doublet ou un substitut : quand la Fortune n'a pas la roue, elle a le globe. Roue et globe alternent l'un avec l'autre ; ce sont évidemment les transformations divergentes, les *doublets* d'un même symbole. Roue, boule et disque ont même signification.

C'est de Rome que nous est venue la « Roue de la Fortune » ; le seul fait que Rome nous l'a transmise montre comme cette croyance était entrée dans les idées et dans les pratiques de la vie quotidienne. Les documents anciens confirment cette constatation ; on y voit que Rome a donné un développement et une importance considérables au culte de la Fortune, surtout au temps de l'Empire. La Fortune devient alors la divinité de la Destinée par excellence, la divinité d'une époque où bon nombre d'esprits cherchaient à donner une forme philosophique et abstraite aux conceptions religieuses.

Mais si Rome a donné tant d'importance à la Fortune et à sa roue, ne la tenait-elle pas de la Grèce ? En Grèce, Fortuna nous apparaît à la fois comme Tyché et comme Némésis. Nous n'avons pas à nous préoccuper de cet apparent dualisme ; ce sont des dédoublements de la même idée et Némésis comme déesse n'apparaît pas encore au temps d'Homère. Ce sont des allégories per-

sonnifiées sous l'influence du langage, et sans doute aussi de l'art, quand elles ont été représentées aux yeux d'une façon matérielle.

D'où vient le type plastique de la Déesse à la Roue ? Nous serions heureux d'avoir sur ce point l'avis des archéologues, nous voulons dire des archéologues qui ne se bornent pas à classer et à décrire les monuments, mais qui en établissent l'histoire et en cherchent l'origine. A une époque où l'on n'avait pas encore démontré, comme on l'a fait aujourd'hui, l'influence de l'Asie sur l'art, la civilisation et la religion de la Grèce, Wieseler pensait que la roue de la Fortune et de Némésis leur venait d'une Vénus asiatique<sup>1</sup>. Ce serait donc un symbole que la Grèce a reçu tout fait de l'Asie *par les représentations figurées*, et, comme il arrive le plus souvent dans ce cas, elle a cherché un sens à l'image qu'elle ne comprenait pas. Elle a fait du symbolisme rationaliste, et ce symbolisme est entré à son tour dans les croyances, et notre civilisation occidentale devait en hériter<sup>2</sup>.

« *Vénus asiatique*, » nous disait M. Wieseler. Traduisons cette expression en langage objectif : cela veut dire une représentation féminine avec la roue comme attribut. Comment expliquer ce type ? Pour nous il y a deux interprétations possibles, et nous les indiquons en laissant aux assyriologues le soin de décider laquelle des deux se concilie avec les faits connus de la mythologie et de l'art des Assyriens. De quel sexe était le dieu du soleil dans l'Asie Antérieure ? S'il était femme, car le soleil est du genre féminin chez plusieurs peuples, la déesse asiatique à la roue serait le soleil lui-même ; s'il était homme, comme il paraît établi par les monuments que nous venons de reproduire, elle est sa parèdre, c'est-à-dire son dédoublement. Ce dédoublement est une conséquence de l'anthropomorphisme. Dès que le dieu

1. Wieseler, *De Scala*, p. 16-17. Cf. p. 10 : Deam quæ Græce appellabatur Τύχη a Venere origine non fuisse diversam, statuunt gravissimarum rerum arbitri.

2. Nous croyons aussi que c'est du même type que dérive la Victoire qu'on représente si souvent les pieds posés sur un globe dans les monuments romains de l'époque impériale.

est compris comme homme, l'esprit humain ne conçoit pas qu'il soit seul; on lui donne une épouse, et cette épouse est le reflet de sa nature, de sa puissance et de ses attributs. Nous ne prétendons pas que cette explication s'applique à tous les ménages divins, mais elle s'applique à un certain nombre.

La Fortune nous paraît donc sortir, par l'intermédiaire d'une image, d'une divinité du soleil; et, à ce propos, nous ne pouvons nous empêcher de nous souvenir que chez les Romains la fête de la *Fors Fortuna* était fixée au 24 juin, c'est-à-dire placée au solstice d'été. La *Fors Fortuna* était une des plus anciennes divinités de Rome, bien plus ancienne que ces Fortunes aux noms si nombreux où s'égarait à l'infini le type divin que l'on adorait à Rome. Le temple de la *Fors Fortuna* avait été élevé par Servius Tullius, et sa fête était une des plus populaires et des plus joyeuses de Rome<sup>1</sup>.

Cette création d'un dieu féminin, dédoublement du grand dieu du ciel, peut aussi trouver son explication philosophique : nous la prenons à saint Augustin, quand il dit « qu'on peut bien attribuer à la Fortune les événements du monde, pourvu qu'on appelle de ce nom la volonté même et la puissance de Dieu<sup>2</sup> ».

La Fortune avec ses noms divers devint dans le monde romain une des divinités le plus souvent invoquées : c'était comme une Providence invoquée par ceux qui interrogeaient avec anxiété leur destinée et l'avenir. L'homme qui partait en voyage s'adressait à elle sous le nom de Fortune du retour, *Fortuna redux*; de nombreux ex-voto lui étaient consacrés *pro salute, itu et reditu*, et les inscriptions en font foi. Les attributs spécifiques de la *Fortuna redux* étaient soit le gouvernail, quand il s'agissait de voyages en mer, soit la roue, quand il s'agissait de voyager sur terre; la roue ici représentait en même temps l'idée du char avec lequel s'accomplissait le voyage<sup>3</sup>. C'est une

1. Preller, *Römische Mythologie*, 2<sup>e</sup> éd. p. 552-553.

2. *De Civ. Dei*, V, 1.

3. A propos des représentations de la Fortune, signalons aux archéologues qu'il y a au musée de Verdun la partie inférieure d'une statue de la Fortune, reconnaissable à la roue.

nouvelle idée de symbolisme rationaliste ajoutée à celle que nous citons plus haut. Quelquefois on représentait la déesse avec les deux attributs pour indiquer les voyages faits sur les deux éléments. Comme nous l'avons dit déjà, le globe remplace souvent la roue : dans ce cas la Fortune est représentée d'ordinaire debout sur le globe.

La Fortune n'est pas la seule divinité qui paraisse dans les inscriptions avec l'épithète de *redux*, et on comprend aisément que des personnes particulièrement dévotées à tel ou tel dieu se soient adressées de préférence à lui pour la réussite de leur voyage. De là les vœux à *Diana redux* et surtout à *Jupiter redux*<sup>1</sup>. Il se rencontre même en Gaule, à Dijon, une inscription curieuse en ce qu'elle associe Jupiter et la Fortune dans le même vœu pour la sécurité d'un voyage : I · O · M || ET · FORTVNAE · REDVCI || PRO · SALVTE · ITV · ET · REDITV...<sup>2</sup>. Nous nous expliquons cette association par une assimilation qui se présentait instinctivement à l'esprit des Gallo-Romains. Habités à adorer un dieu à la roue qu'ils identifiaient avec Jupiter, ils furent naturellement tentés, quand ils firent connaissance avec la Fortune, symbolisée également par la roue, d'en faire la parèdre de leur dieu. Et cette fois au moins — si l'on admet notre explication de l'origine de Fortuna, Tyché, Némésis — Jupiter se trouvait uni à sa compagne de circonstance par des liens bien légitimes.

La Fortune est souvent représentée sur les monnaies impériales. Le plus souvent c'est une femme assise, tenant un gouvernail et une corne d'abondance : près de son siège, ou sous son siège, une roue, le plus souvent à quatre rais<sup>3</sup>. De la Fortune, le symbole passa même à la divinité allégorique de Rome. La ville de Rome paraît représentée comme une Fortune, et par

1. Peut être aussi à *Mercurius redux* ; voir Orelli n° 1413. Henzen, dans sa table, déclare que cette inscription lui est suspecte.

2. Gruter, Spon et Reinesius, cités dans le *Bulletin Épigraphique de la Gaule*, t. I, p. 58.

3. On peut voir par exemple celle qui figure sur une monnaie de Postume dans Cohen : *Descr. hist. des monnaies frappées sous l'empire romain*, t. V, p. 19, et pl. II, n° 42 ; et de Witte, *Empereurs des Gaules*, pl. V, n° 65 et p. 21.

conséquent avec la roue (ici à huit rais) dans une médaille d'Hadrien, commémorative du neuvième centenaire de la fondation de Rome<sup>1</sup>. Mais de toutes ces monnaies la plus caractéristique, au point de vue du type de la roue, est une monnaie de Trajan, où la Fortune comme *Dea viarum* est représentée par une femme à demi couchée, la main droite posée sur une roue à six rais<sup>2</sup>. Cette roue est absolument semblable aux rouelles qui ont le même nombre de rais. C'est le type qui par sa popularité préparait les voies au Labarum, celui qu'imitera le monogramme célèbre du nom du Christ.

## XVII

### LES ROUELLES CELTIQUES ÉTAIENT DES AMULETTES

Parmi les objets de provenance gauloise qui ont attiré l'attention des archéologues de notre siècle depuis que la vaine curiosité de l'antique a fait place à l'histoire de l'antiquité, il n'en est pas à l'occasion desquels les écrivains de notre pays aient le plus bataillé que les rouelles. C'est en effet en Gaule que ces objets ont été découverts en plus grand nombre ou du moins qu'on s'est le plus occupé de les recueillir.

On nomme rouelles de petits morceaux en métal, le plus souvent de la grandeur d'une monnaie, arrondis et évidés, de façon à présenter la forme d'une petite roue à quatre, à six, à huit, à dix rayons. On en a trouvé dans tous les métaux connus de l'antiquité gauloise, en bronze, en plomb, en argent, en or; on en a trouvé en terre cuite<sup>3</sup>.

1. Elle est figurée dans Duruy, *Histoire des Romains*, t. V, p. 57.

2. Cette figure de la Fortune a été reproduite dans les Mémoires (*Abhandlungen*) de l'Académie de Berlin, 1853, pl. III, n° 4.

3. Une roue en terre cuite a été trouvée dans une mare (Tudot, *Figurines gauloises*, texte de la pl. 67), mais le monument n'est pas conservé. Tudot dit à cette occasion qu'il a trouvé plusieurs fois à Toulon-sur-Allier des fragments de roue en terre cuite. Une rouelle en bois a été trouvée dans une des fosses gallo-romaines de Troussepoil en Vendée (Baudry et Ballereau,

Quelques-unes de ces rouelles sont de véritables bijoux, celle par exemple que décrit ainsi M. Hucher : « Un jour, il m'arrive une charmante rouelle d'or à huit rayons, de travail filigranique, frêle comme la boucle d'oreille d'une Mexicaine, quelque chose d'aérien comme la trame d'Arachné, du reste de l'or le plus pur ; les raies<sup>1</sup>, épaisses d'un dixième de millimètre, sont guillochées sur un tour sans doute microscopique ; la jante est composée de trois cercles d'or concentriques, celui du milieu également tourné et guilloché ; le moyeu est saillant, évidé et composé de deux petites bandes d'or contournées en cercle et soudées de chaque côté de la roue à une âme pleine, de sorte que ce moyeu, quoiqu'évidé, n'est pas percé à jour<sup>2</sup>. » Une autre rouelle en or, aussi petite et d'un travail presque aussi délicat, du poids de deux grammes, se trouve au musée d'Epinal. Une en argent pèse 1gr.70. Ces petits bijoux forment une antithèse aux rouelles en bronze qui ont parfois jusqu'à douze centimètres de diamètre, avec un moyeu plein dont l'épaisseur totale est de six centimètres environ<sup>3</sup>.

Pour ne pas parler seulement de la Gaule, nous reproduisons (n° 12) une rouelle en bronze trouvée à Colchester en Angleterre<sup>4</sup>. Elle appartient à un des types les plus fréquents chez nous, le type qu'on pourrait appeler celui de la croix, car ici roue et croix se confondent. M. Franks a décrit deux autres rouelles identiques, et aussi en bronze, trouvées également en Angleterre. L'une d'elles, trouvée à Hounslow, avec des figures en bronze

*Puits Funéraires*, p. 13, 36 et 314). Mais ce que l'abbé Baudry appelle de ce nom est plus exactement une rondelle, et il conjecture qu'elle provenait d'une quenouille.

Sur des rouelles en plomb trouvées à Reims et faisant partie de la collection Duquenelle, voir *Rev. Num.*, t. XV, p. 299.

1. Sic. M. Hucher a sans doute voulu parler ici des *rais*.

2. Hucher, *Revue Numismatique*, nouv. sér. t. VII (1862), p. 157.

3. Hucher, *ibid.* Pour des exemples de rouelles d'or avec chaînettes, destinées à être portées comme bijoux, voir H. de Longpérier, *Rev. Arch.*, 1867, t. II, p. 358, de Villefosse, *ibid.* XLI (1881), p. 12 ; et *Archaeological Journal*, t. VII, p. 174 et t. VIII, planche de la p. 38.

4. Nous la reproduisons d'après la gravure de l'*Archaeologia*, t. XXXIX, pl. xxiv, n° 5 ; cf. p. 509.

de sangliers et d'autres animaux, est aujourd'hui conservée au musée Britannique<sup>1</sup>.

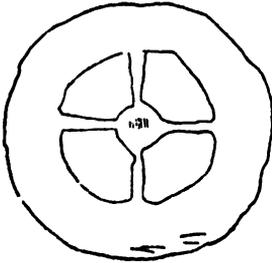


Fig. 12. Rouelle en bronze.  
Colchester (Angleterre).

Les premiers archéologues qui se sont occupés de ces rouelles ont voulu y voir des monnaies et, à première vue, cette opinion était d'autant plus soutenable que les rouelles se trouvent souvent avec les monnaies<sup>2</sup>; un autre a voulu y voir des attaches, des boutons de vêtement, des boucles de ceinturon<sup>3</sup>. Mais dès qu'on trouve des rouelles que leur dimension ou leur délicatesse, empêche de servir de monnaies, il est bien évident que les rouelles étaient originairement autre chose, et qu'elles avaient une signification indépendante; ce qui n'empêche pas qu'accessoirement elles aient pu servir de valeur d'échange, ou d'objet de toilette ou de parure<sup>5</sup>.

1. *Proceedings of the Society of Antiquaries*, t. III, p. 92.

2. Citons M. de Saulcy dans la *Revue Numismatique*, t. II (1837); M. Dufresne dans l'*Austrasie*, t. IV (1839), p. 265; M. Bégin, *Histoire des rues de Metz*, 1844; de Widranges, *des Anneaux et des Rouelles, antique monnaie des Gaulois*, Bar-le-Duc, 1861 (traduit en anglais dans l'*Archæologia Cambrensis*, 3<sup>e</sup> sér., t. VII, 1861, p. 213-230); M. de Widranges donne une série de belles planches qui représentent des rouelles de tout genre; Lambert, *Essai sur la numismatique gauloise du nord-ouest de la France*, 1864.

3. Ch. Cournault, *De l'Usage des rouelles chez les Gaulois*, dans le *Journal de la Société d'Archéologie Lorraine*, 1865.

4. Quelques-unes des rouelles de bronze sont également si frêles qu'elles se briseraient en morceaux à circuler de main en main comme une monnaie.

5. Peut-être faut-il voir des roues d'ex-voto dans des roues en bronze de la grandeur des roues de chariot, conservées au musée de Toulouse. « Ces roues, dit le *Catalogue du Musée*, éd. de 1865, p. 181 (bronzes n<sup>o</sup> 516) sont coulées en bronze; elles mesurent 55 cent. de diamètre et portent cinq rayons cylindriques, disposés en étoile et fondus en même temps que les jantes. » Ces deux roues ont été découvertes au xviii<sup>e</sup> siècle à Fa (Aude). M. Mowat (*Bull. Épigr.*, I, 59) est d'avis que ces roues n'ont jamais pu « servir d'instruments de locomotion ». Notons pourtant que dans un village voisin de Fa on a trouvé un timon en bronze, long de 44 cent. avec un diamètre de 8 cent. (catalogue de Toulouse, p. 182; bronzes, n<sup>o</sup> 518; cf. n<sup>o</sup> 517). Peut-être s'agissait-il d'un char emblématique, faisant partie d'un monument ou destiné à être placé dans un temple.

M. Mowat (*Bull. Épigr.*, I, p. 59) veut voir un ex-voto dans la roue de

Nous y voyons donc une amulette, et en cela nous ne faisons que nous ranger à l'opinion de Grivaud de la Vincelle, de M. Victor Simon, de M. Hucher, de M. de Barthélemy, et de M. Maxe-Werly<sup>1</sup>, sans parler de l'Anglais Akerman dans son *Essai sur le monnayage des anciens Bretons*, en 1837<sup>2</sup>. A ce sujet M. Victor Simon citait déjà, et avec beaucoup d'à-propos, un monument découvert à Metz en 1749. C'est une stèle funéraire représentant un personnage qui porte autour du cou un collier composé de grains, puis un second collier auquel est suspendue une roue à six rayons, et enfin au-dessous une bulle en forme de cœur. Ce personnage devait être fort dévot pour porter tant d'amulettes. La démonstration ici est péremptoire<sup>3</sup>.

M. V. Simon citait encore à ce propos une statue de Luxeuil, connue seulement par un dessin de Caylus<sup>4</sup>, car elle est aujourd'hui perdue. Elle représente un cavalier ayant auprès de lui

bronze conservée au Cabinet des Médailles de Paris. Nous ne croyons pas que ce soit une roue de char et encore moins une roue votive, car le moyeu ressort de chaque côté d'une longueur de 20 ou 25 cent. Si elle avait un caractère religieux, il faudrait supposer qu'elle a servi à une cérémonie semblable à celle de la Basse-Kontz. Il est plus vraisemblable, comme me le suggérait M. Babelon en me la faisant voir, qu'elle a dû servir à une poulie, et en effet une charnière est creusée tout autour de la jante.

1. Grivaud de la Vincelle, *Arts et métiers des anciens*, Paris, 1819, pl. cxiv, et texte y relatif (Grivaud de la Vincelle rapprochait déjà ces rouelles de la roue du Jupiter du Châtelet, aujourd'hui au musée du Louvre, et de celle du cavalier de Luxeuil); Victor Simon dans l'*Austrasie*, t. IV (1839), p. 352-359 (M. Simon y voyait des représentations du soleil); Hucher, dans la *Revue Numismatique*, nouv. sér., t. VII (1862); A. de Barthélemy, *Numismatique ancienne*, Paris, 1866, p. 93; Maxe-Werly, dans la *Revue Archéologique*, t. XXXI, (1876), p. 405.

2. Akerman y voyait aussi des images du soleil, dans son *Essai sur le monnayage des anciens Bretons*, Londres, 1837 (en anglais). Cet ouvrage ne se trouve pas à la Bibliothèque Nationale et nous ne le connaissons que par la notice de M. Ch. Abel dans les *Mémoires* de l'Académie de Metz. « Pour lui, dit M. Abel, ces rouelles étaient l'image du soleil, et par suite, elles servaient d'amulettes préservatrices, se portant suspendues au cou, ainsi que cela se voit sur des statues grecques. » N'ayant pu consulter Akerman, nous ne savons pas de quelles statues grecques il est question ici.

3. Ce monument a été reproduit dans l'*Histoire de Metz*, des Bénédictins, t. I, pl. 17, fig. 3, et les Bénédictins regardaient avec raison cette rouelle comme un signe symbolique. La gravure que nous donnons sous notre n° 13 est empruntée à l'article de M. Maxe-Werly précité.

4. Caylus, *Recueil d'Antiquités*, t. III, pl. 99.

une femme qu'il protège pendant que son cheval foule aux pieds un ennemi vaincu dont on ne voit que la tête. Le bras droit du cavalier passait dans une roue à six rais<sup>1</sup>. L'authenticité du



Fig. 13. Stèle funéraire.  
Metz.

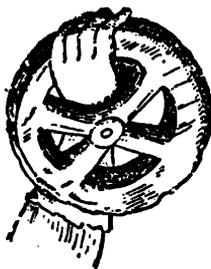


Fig. 15. Fragment en pierre.

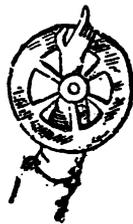


Fig. 14. Main du  
cavalier de Luxeuil.

monument a été contestée, mais la particularité de la roue est trop originale pour qu'on voie là l'œuvre d'un faussaire. On n'a pas essayé d'expliquer cette roue; il nous semble que l'on pourrait y voir un hommage au Dieu qui aurait protégé le héros à la guerre; *in hoc signo vicerit*. Ce trait et cette attitude ne sont pas isolés, car M. Maxe-Werly a cité un objet analogue trouvé dans le département de la Meuse, c'est « une rouelle en pierre formée de quatre rayons, à travers lesquels est passée une main brisée au poignet<sup>2</sup>. » Cette main (peut-être une main divine) passée dans une roue, nous rappelle involontairement, quoique peut-être à tort, ces monuments de l'archéologie chrétienne qui représentent la main de Dieu appliquée sur un nimbe crucifère, c'est-à-dire sur une véritable roue. Cette image chrétienne, dont nous donnons un exemple plus loin, dériverait-elle, comme tant d'autres, d'une image de l'antiquité païenne?

Il ne faut pas oublier de noter que ces rouelles sont trouvées

1. Nous figurons ce bras sous notre n° 14 d'après une gravure empruntée à M. Maxe-Werly.

2. Nous figurons cette rouelle sous notre n° 15; sa dimension est de 14 cent. et elle est aujourd'hui déposée au musée de Bar-le-Duc. M. Maxe-Werly nous écrit à ce sujet: « Je l'ai retirée du puits des Ronchers telle, c'est-à-dire ayant encore une partie de la main fixée à la circonférence, et

en grand nombre dans les rivières et surtout près d'anciens gués. La grande rouelle de bronze de douze centimètres de diamètre que nous citons plus haut d'après M. Hucher a été trouvée dans la Saône. On a trouvé également des rouelles dans la Mayenne au gué Saint-Léonard et dans la traversée de la Vilaine à Rennes<sup>1</sup>. Ces rouelles étaient jetées là en offrande au génie du fleuve ou de la rivière comme l'ont été plus tard des monnaies ou des armes, ou des objets précieux. Pour être moins célèbre que le Clitumnus, chaque fleuve avait son dieu<sup>2</sup>. Traverser le fleuve, c'était pénétrer sur le domaine de ce dieu, et il fallait se le rendre favorable par un acte pieux dont l'offrande était le gage. Aujourd'hui, chez les Cafres, avant de profaner les eaux d'un fleuve en le traversant, on demande la permission au fleuve. Ce culte, aussi ancien certainement que l'humanité, explique pourquoi l'établissement d'un pont devait être accompagné d'une cérémonie religieuse, j'ai presque dit d'une expiation. Quand Virgile parlait de l'Araxe s'indignant d'un pont qu'on établissait sur ses ondes (*pontem indignatus Araxes*), ce n'était pas pour lui comme pour nous une simple figure de rhétorique; l'image reposait sur une croyance religieuse. Ainsi à Rome, lorsqu'on reconstruisait le fameux *pons Sublicius*, c'était avec un accompagnement de cérémonies religieuses; et le nom que les Romains donnaient à leurs prêtres, *pontifex*, ne signifie très probablement que « faiseur de ponts »: le rite étant indispensable à l'établissement du pont, le sobriquet de « faiseur de pont » s'appliqua vite à ceux qui étaient regardés comme les intermédiaires entre la divinité et l'homme.

Les rouelles en bronze trouvées dans le curage de la source

je suis porté à croire qu'elle faisait partie d'une statue; en raison de sa forme il serait difficile d'y voir un ex-voto destiné à être suspendu. »

1. M. Mowat, dans le *Bull. Épigr. de la Gaule*, t. I, p. 59. Dans un article du *Bulletin monumental*, t. XXXVIII (1872), p. 196. M. l'abbé Desnoyers parle de 500 rouelles en plomb et d'une en fer trouvées dans le draguage de la Loire à Orléans; mais, p. 198, il ajoute que ces rouelles étaient dépourvues de tout rayon. Ce n'étaient donc pas des rouelles, mais simplement des anneaux.

2. Ergo et flumina et fontes sunt dii. Cicéron, *De Nat. Deorum*, III, 20.

sacrée de Bourbonne-les-Bains étaient des offrandes analogues<sup>1</sup>.

Unefois ce fait acquis (que la rouelle était un amulette) nous ne nous étonnerons pas de la voir employée comme parure, et même comme objet de toilette. La transition est aisée entre ces diverses conceptions, et parmi les femmes que nous voyons aujour-

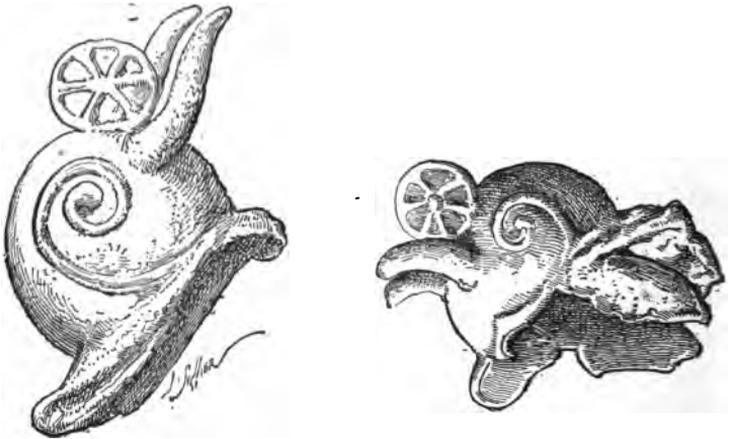


Fig. 16 et 17. Casques gaulois de l'Arc d'Orange.

d'hui porter une croix au cou, il en est certainement qui sont peu ou point chrétiennes ; c'est du symbole religieux qu'elles se préoccupent le moins, surtout si la croix est un bijou de prix, d'or où brillent des perles ou des diamants. On portait ces rouelles sur les armes ou sur les vêtements comme on porta plus tard la croix. Deux casques de guerriers gaulois que l'on voit sur le célèbre Arc d'Orange portent la rouelle en cimier<sup>2</sup>. M. Hucher explique très justement cet emploi des rouelles dans l'ornement et dans l'habillement : « Dans cet ordre d'idées reli-

1. Chabouillet, *Notice sur des inscriptions et des antiquités provenant de Bourbonne-les-Bains*, dans la *Revue Archéologique*, de 1880 et 1881, p. 15 du tirage à part.

2. Nous les reproduisons ici d'après une gravure de l'*Histoire des Romains*, de M. Duruy, t. III, p. 103, dont nous devons la communication à l'obligeance de MM. Hachette. Ce sont nos n<sup>os</sup> 16 et 17.

gieuses et militaires tout s'explique : et le disparate de ces monuments [c'est-à-dire des rouelles et de leurs différents formats] dont l'usage devient dès lors multiple, et la complexion délicate de quelques-uns d'entre eux qui peuvent, étant cousus à la coiffure ou à l'habit, acquérir une certaine consistance à la manière des amulettes de plomb ajourées, que les pèlerins du moyen âge attachaient à leurs personnes et aux tentures de leurs appartements<sup>1</sup>. » Le moyen âge a eu ses *croisés*, c'est-à-dire des chevaliers ou des pèlerins portant la croix sur leurs vêtements; l'antiquité gauloise peut avoir eu ses *roués*.

Ainsi s'explique que des rouelles aient pu être employées comme objets de toilette, voire comme fibules; c'était donner un caractère utilitaire à un « porte-bonheur », c'est-à-dire l'employer à une double fin. Tel est le cas d'une rouelle-fibule, sorte de broche analogue à celle que les femmes emploient dans leur toilette, qui a été trouvée à Metz en 1865<sup>2</sup>. C'est le seul exemple que nous en ayons rencontré dans nos lectures, mais nous serions étonné qu'il fût isolé.

Nous n'avons étudié sous le nom de rouelles que des objets circulaires *avec moyeu et rais*, c'est-à-dire des images bien caractéristiques de la roue. Nous n'avons pas étendu ce nom, comme on l'a fait quelquefois, aux rondelles découpées et divisées en compartiments qui forment aussi une série de petits antiques très fréquents. Ces rondelles ont été étudiées avec soin par M. Henri de Longpérier<sup>3</sup> qui voit dans la plupart d'entre elles des instruments de suspension, des sortes de porte-trousseau. La question est hors du cadre de notre étude et nous n'avons pas à nous en occuper; il nous semble pourtant que bon nombre de ces rondelles ont pu être des plaques d'ornementation ou des phalères de chevaux.

1. Hucher, *Rev. Num.*, nouv. sér., t. VII (1862).

2. Ce petit objet a été décrit par M. Ch. Abel dans les *Mémoires de l'Académie de Metz*, XLVII<sup>e</sup> année (1865-1866), p. 302 et suiv., avec planche.

3. Henri de Longpérier, *Note sur les Rouelles de bronze*, dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires*, 1867, p. 92-103; le même, *des Rouelles et des Anneaux antiques considérés comme agents de suspension* dans la *Revue Archéologique*, de 1867, t. II.

Plusieurs de ces rondelles <sup>1</sup> rappellent la roue et en dérivent certainement; mais ce n'est plus de la mythologie, c'est le développement artistique et industriel d'un type tombé dans l'usage et incessamment modifié par le goût des artistes ou par la mode.

## XVIII

### LES MONNAIES A LA ROUE; LES MONNAIES A LA CROIX

Nous ne pouvons négliger de dire que la roue se trouve sur les monnaies de la Gaule et cela sous plusieurs formes, et qu'au moins par parenté collatérale un type de ces monnaies a fait souche d'une longue descendance, et s'est maintenu presque jusqu'à notre siècle. Nous le disons pour être complets et peut-être parce que la fortune de ces monnaies a été influencée et augmentée par le symbolisme de la roue, comme elle l'a été plus tard d'une façon incontestable par le symbolisme de la foi chrétienne.

Mais les monnaies, si précieuses pour l'histoire et pour l'archéologie figurée, n'apportent qu'un bien faible appui à la Mythologie. Sans doute, elles représentent souvent des divinités et des symboles religieux, mais seulement à l'*origine*. Le symbole devient emblème, l'emblème devient ornement, épisème, marque d'atelier monétaire. Il peut y avoir encore une indication de provenance, on peut y reconnaître une filière de transformations successives; mais il n'y a plus d'idées religieuses. Il n'y en a plus du moins dans la monnaie elle-même, au point de vue *objectif*, pour ainsi dire; il y en a au point de vue *subjectif*, quand la croyance populaire attribue une signification religieuse à un de ces types, comme elle en attribue si souvent aux monuments figurés qu'elle essaie de comprendre.

Un épisode de la vie de sainte Geneviève va nous en fournir

1. Voir les planches xxiv et xxv de l'article de M. Henri de Longpérier dans la *Revue Archéologique*.

un exemple. Saint Germain et saint Loup se rendent en Grande-Bretagne en 429 pour y combattre le Pélagianisme. En traversant Nanterre, saint Germain remarque dans la foule une enfant, et une inspiration divine lui apprend que cette enfant doit être une sainte. Il lui demande si elle veut consacrer à Dieu sa virginité. Sur la promesse solennelle de la pieuse enfant (sainte Geneviève, d'après les hagiographes, avait alors environ sept ans), saint Germain ramassant à terre une monnaie de bronze marquée du signe de la croix, qui se trouvait apportée là par la volonté de Dieu, la lui donna comme un grand présent, lui disant : « Perce-la et porte-la toujours suspendue au cou en mémoire de moi<sup>1</sup>. » Il s'agissait sans doute là d'une de ces monnaies antérieures à la conversion de la Gaule au christianisme, que les numismatistes appellent « monnaies à la croix » parce qu'une des faces de ces monnaies est couverte par une grande croix équilatérale, aussi grande, ou peu s'en faut, que la monnaie elle-même, reste d'une roue à quatre rais dont la jante s'est confondue avec la circonférence de la monnaie<sup>2</sup>.

Dans ce cas, la monnaie ramassée par saint Germain avait bien une valeur religieuse, mais c'est parce qu'on y voyait le symbole de la croix : c'est ce que nous appelons un symbole *subjectif*.

L'explication symbolique des monnaies gauloises présente la plus grande difficulté parce que ces monnaies ont été originellement la simple imitation, on pourrait dire la contrefaçon de monnaies grecques. Elles nous présentent donc des symboles grecs, symboles dont le sens n'était sans doute pas compris des

1. « Cui sanctus Germanus nummum ereum, dei nutu allatum, habentem signum crucis, a tellure colligens. » Bollandistes, 3 janvier, p. 138, et Ch. Kohler, *Étude critique sur le texte de la vie latine de sainte Geneviève*, p. 8 et LXXI.

2. M. de Rossi (*Bulletino* 1869, p. 43), suppose que c'est une des monnaies si nombreuses « de la fin du IV<sup>e</sup> siècle ou du V<sup>e</sup>, au revers desquelles domine la croix. » M. Kohler (*loc. cit.*, p. LXXI, n.) cite comme monnaies qui pouvaient avoir eu cours en Gaule à cette époque (et qui portaient une croix) 1<sup>o</sup> des pièces des derniers empereurs d'Occident; 2<sup>o</sup> des pièces des empereurs d'Orient; 3<sup>o</sup> quelques pièces des fils de Clovis. M. Kohler n'oublie dans cette énumération que les pièces gauloises à la croix, dont on connaît de si nombreux types et qui se rencontrent encore si souvent dans le sol, quatorze siècles après sainte Geneviève.

Gaulois, à moins qu'ils ne les interprétassent par leurs propres croyances, comme saint Germain interprétait une monnaie non-chrétienne par le christianisme. Puis, entre les mains des artisans gaulois, ces types s'altèrent; un détail conservé par accident ou démesurément agrandi devint type monétaire à son tour. Nous n'ignorons pas que plus tard les Gaulois créèrent des types originaux (au moins par certains détails), certaines figures qu'on voit apparaître sur des monnaies plus récentes; mais rien ne prouve que ces figures et ces signes soient alors des symboles religieux; ils peuvent n'être simplement que des épismes, des armes parlantes, un commencement de blason, ou des marques purement conventionnelles. La contre-épreuve des textes écrits fait défaut; celle des monuments figurés proprement dits manque aussi le plus souvent. Il n'y a pas de certitude parce qu'il n'y a pas de critérium, et la science de la numismatique qui paraît la plus certaine de toutes parce qu'elle s'appuie sur des monuments datés et non-adultérés, est pourtant la plus problématique, du moins quand elle veut expliquer nos monnaies gauloises.

L'histoire de la numismatique gauloise pourrait se comparer à une caricature de Philippon, célèbre sous le règne du roi Louis-Philippe. Ce dessin représentait le portrait du roi et une poire, séparés par une série de dégradations successives si bien qu'il était difficile de voir où finissait le portrait, où commençait la poire. Cette caricature a été l'origine d'un *symbole*, celui de la poire, usité encore dans nos caricatures politiques pour désigner ou ridiculiser la famille d'Orléans. Le point de départ est la monnaie grecque — ou le portrait de Louis-Philippe; le point d'arrivée est la monnaie gauloise — ou la poire, qui ne ressemble plus du tout au modèle, mais qui le fait oublier <sup>1</sup>.

1. Nous sommes heureux de pouvoir nous appuyer ici de l'autorité d'un des maîtres de la numismatique gauloise :

« Aujourd'hui que les connaissances acquises permettent de se faire une idée exacte de l'aptitude des Gaulois à s'assimiler les usages du milieu dans lequel ils se trouvaient et à imiter ce qui frappait leurs yeux, on ne saurait trop étudier, sur leurs monnaies, toutes les modifications apportées, de copie en copie, dans les types. Trop longtemps on a cherché à y créer des symboles de conceptions scientifiques ou religieuses; s'il y en a quelques

Les monnaies qui rentrent dans notre enquête, sous les réserves indiquées, sont de deux sortes :

1° Celles où l'on voit figurer une roue avec d'autres emblèmes et comme accessoire de ces emblèmes ;

2° Celles où une face entière de la monnaie est occupée par une grande roue à quatre rais ; le plus souvent le cercle de la roue a disparu ; il se confondait naturellement avec la circonférence de la monnaie elle-même. Il reste alors une grande croix équilatérale. C'est ce que les numismatistes nomment « monnaies à la



Fig. 18 et 19. Monnaies de Luctérios.

croix. » En voici comme exemple (fig. 18 et 19) deux monnaies gauloises de Lucterios, chef cadurque, un des lieutenants de Vercingétorix<sup>1</sup>.

Dans le premier cas, on a, par exemple, la roue (à quatre rais) sur un trépied<sup>2</sup>. Ce sont des monnaies de Marseille. Une autre monnaie de Marseille nous présente une tête d'homme casquée

exemples, ce que je me garde bien de nier, c'est encore pour nous lettre close. Il ne faut pas perdre de vue un fait : c'est que nous ignorons presque complètement la religion des Gaulois ; renonçons donc à deviner des mythes et des rites hypothétiques, des systèmes astronomiques ; évitons de chercher, sur les monnaies gauloises, des faits dans lesquels l'imagination seule prête à ceux qui les ont fabriquées des idées qu'ils n'avaient pas. Il est très utile que l'on réunisse, en les groupant méthodiquement, tous les symboles éparpillés sur les monnaies gauloises ; la plupart d'entre eux s'expliqueront les uns par les autres. » (A. de Barthélemy, *Étude sur les monnaies gauloises découvertes à Jersey en 1875 dans la Revue Numismatique*, 3<sup>e</sup> série, t. II, 2<sup>e</sup> trim. 1884, p. 201.

1. Elles ont été publiées par M. A. de Barthélemy dans la *Revue Celtique*, t. IV, p. 317, et voici en quels termes notre savant confrère en parle :

« Ces deux pièces en argent sont identiques, bien que sorties de coins différents ; au droit elles portent, dans le champ entouré d'un grénétis, le mot LUXTHIRIOS, gravé horizontalement entre deux étoiles à cinq pointes ; au revers, une croix cantonnée de quatre symboles que je ne puis assimiler qu'à des sceptres fleuronsnés. »

2. De la Saussaye, *Numismatique de la Gaule Narbonnaise*, pl. IX, n<sup>o</sup> 377, 382, 385.

avec une rouelle (à quatre rayons) sur le casque <sup>1</sup>. Ce sont simplement des imitations de monnaies grecques du type d'Apollon ; cette roue est simplement le *κύκλος μαντικός* de Delphes. — Il y a des monnaies avec une roue isolée derrière un cheval <sup>2</sup> ; mais cette roue est le reste d'un bige que le graveur gaulois était incapable de reproduire fidèlement d'après la monnaie grecque qu'il copiait. D'autres fois on voit une roue sous le cheval ou près de sa tête, en un mot sur l'emplacement laissé libre sur le champ de la monnaie ; mais alors on a le droit de penser que cette roue ne figure là que parce que l'artisan, copiant des modèles déjà altérés d'où l'idée de bige avait disparu, disposait comme il pouvait les figures qu'il copiait. Une petite roue paraît bien ensuite autrement qu'avec un cheval, par exemple inscrite dans les cantons d'une croix <sup>3</sup>. Mais rien n'indique qu'elle ait là une valeur symbolique : elle peut n'être qu'une marque d'atelier monétaire.

Après dix-huit siècles, les monnaies à la croix se rencontrent encore par milliers, surtout dans le Midi, car elles étaient à l'origine et furent longtemps le type particulier des peuples du midi de la Gaule. « Les pièces d'argent dites à la croix, forment, isolées et en nombre, le fond des trouvailles du Languedoc ; elles se rencontrent même, mais moins fréquemment, dans une partie de l'Aquitaine, et, à l'est, au delà du Rhône. La quantité des monnaies à la croix recueillies depuis quelques années paraît prodigieuse, lorsque l'on considère depuis combien de siècles le sol est remué. Cette abondance avait déjà été constatée au dernier siècle, et l'abbé Audibert rapporte que les paysans demandaient à travailler pour rien à Vieille-Toulouse, certains qu'ils étaient de se dédommager par les monnaies qu'ils recueillaient <sup>4</sup>. »

1. De la Saussaye, pl. I, n<sup>os</sup> 11-17.

2. Par exemple n<sup>o</sup> 2 de la pl. V de Ch. Robert : *Monnaies gauloises*.

3. Par exemple dans Ch. Robert : *Numismatique de la province de Languedoc*, pl. II, n<sup>os</sup> 26, 29, 30 et pl. III, n<sup>os</sup> 3, 4, 18.

4. Ch. Robert, *Num. de la prov. du Languedoc*, p. 16. — Sur cette classe de monnaies gauloises voir ce travail de M. Robert, et précédemment : De Saulcy, *Les Monnaies à la croix* dans la *Revue Numismatique* de 1867 et Chaudruc de Crazannes, *Dissertation sur les monnaies gauloises au type de la roue et*

Ces monnaies « à la croix » dérivent encore de types grecs. Les numismatistes les expliquent par la drachme de Rhoda, colonie rhodienne établie sur la côte ibérique, aux portes mêmes de la Gaule, et cette monnaie originale, bien vite modifiée dans les types intermédiaires, représentait une rose, arme parlante de Rhodes (ῥόδον signifie rose). Ce type original de Rhodes, que nous connaissons par une gravure de M. Ch. Robert <sup>1</sup>, représente une rose, nous disent les numismatistes; mais à un œil moins exercé que celui d'un numismatiste, elle représenterait plutôt une croix formée de quatre épines réunies et élargies à la base. Voici comment M. Robert définit cette face de la monnaie : « Rose épanouie vue en dessous, tige coupée et figurée par un petit cercle; les pétales sont séparés en quatre par les folioles barbues. » Nous nous permettons de soumettre aux numismatistes l'opinion que sur les monnaies de ce type il y a eu, en Grèce même, confusion entre la rose et la roue; on a cherché à ramener le type de la rose au type de la roue dans cet intermédiaire de forme si disgracieuse. Il y a, en effet, des monnaies grecques au type de la roue; souvent même la roue est simplement celle du trépied d'Apollon, une roue à quatre rais, c'est-à-dire simplement une croix équilatérale inscrite dans un cercle.

C'est par des déformations inintelligentes que s'expliquent nombre de prétendus symboles des monnaies gauloises; ainsi les croissants figurés dans les cantons des pièces à la croix sont pour nous, pour ainsi dire, des morceaux de jante, c'est-à-dire les débris mutilés du cercle qui enfermait la croix, et ces débris de jante à leur tour, par leurs modifications et par une disposition différente sont devenus — entre les mains de graveurs qui copiaient gauchement ou bien qui interprétaient leur modèle déjà corrompu — des figures nouvelles. Peut-être est-ce là l'origine des marteaux et des haches qu'on voit dans les cantons de plusieurs pièces à la croix.

de la croix dans les *Mémoires de la Société archéologique du Midi*, t. IV (1839), p. 75-99.

1. Ch. Robert, *Monnaies gauloises*, pl. V, n° 1; cf. p. 23.

Le type de la croix équilatérale occupant toute une face de la monnaie paraît sur nos monnaies françaises dès les fils de Clovis et dès ce moment on peut dire que la croix paraît sur les monnaies de tous les peuples chrétiens. Les numismatistes font procéder ces monnaies des monnaies impériales de Byzance. Mais comme la croix de ces monnaies est la croix équilatérale absolument identique à celle des monnaies pré-chrétiennes à la croix, il est évident qu'il y a eu là seulement appropriation par les chrétiens d'un type et d'un symbole antérieurs au christianisme.

Le type de ces monnaies à la croix s'est conservé jusqu'aux environs de la Révolution Française dans presque tous les pays de l'Europe occidentale. Ce qu'elles représentaient (qu'on le remarque bien!), ce n'était pas notre croix latine, instrument de la Passion, mais la croix équilatérale, celle que depuis le christianisme on appelle la croix grecque. On n'y voyait plus, bien entendu, que la croix chrétienne et des superstitions ou des locutions proverbiales s'y attachèrent bientôt. On croyait qu'avoir une de ces pièces de monnaie dans son escarcelle ou dans sa poche empêchait le diable de s'y mettre. On appelait du nom de « croix ou pile » ce jeu de hasard que nous appelons aujourd'hui « pile ou face », et qui consiste à jeter en l'air une pièce de monnaie et de voir si en retombant elle montre croix ou pile.

Cette croix ne paraît pas seulement sur les monnaies : elle figure aussi sur des méreaux ou jetons en plomb du moyen âge, dont l'emploi et la signification ne sont pas mentionnés dans les anciens textes, mais qui paraissent avoir été des amulettes, et nous ne serions pas étonné qu'on les trouvât encore portés à ce titre dans quelque village isolé. Ces méreaux ont été trouvés en assez grande quantité dans la Seine, à Paris. Sur une face on voit la croix équilatérale des monnaies de l'antiquité et du moyen âge; sur l'autre, une image obscène, l'organe de l'un ou de l'autre sexe<sup>1</sup>. Le plus curieux est qu'on y retrouve des

1. Ces méreaux ont été publiés par Forgeais dans le supplément secret qu'il a donné à sa série d'ouvrages sur les objets en plomb retirés de la

types connus de l'art de l'antiquité, le phallus ailé et le phallus à sonnettes, ce qui indique que ces méreaux continuent un type ancien et une tradition qui remonte sans aucun doute à l'antiquité même. C'est un fait bien établi en archéologie et en mythologie que ces images obscènes étaient regardées comme écartant le mauvais œil, et cette croyance existe encore dans l'Italie du Sud et en Orient. La croix, de son côté, éloigne les maléfices. Ces méreaux étaient donc des amulettes — à un double titre. — C'est à cette série d'amulettes qu'appartient une *crux ansata* d'un genre tout particulier, et qui indique ou un grand raffinement d'imagination ou, ce qui est plus probable, ce mélange de dévotion et de superstition qui se rencontre si souvent chez les peuples méridionaux. C'est un objet en or trouvé à San-Agatha di Gaeti, près de Naples, et il porte un anneau de suspension, ce qui indique un amulette : c'est une croix équilatérale formée par quatre phalli, et un cercle d'organes correspondants entoure le centre ou point d'intersection; l'anneau par lequel se termine le phallus supérieur en fait une croix pectorale du modèle le plus étrange<sup>1</sup>.

Pour résumer, nous croyons avoir établi que la croix équilatérale des monnaies qui, en chemin, est devenue une croix chrétienne, était à l'origine sur les monnaies de la Grèce une roue à quatre rais et que cette roue était à l'origine un symbole solaire. Nous allons voir que la roue à six rais forme un antécédent analogue au monogramme du Christ; de même la roue à quatre rais en forme un au célèbre Labarum.

Seine. — Ils ont été gravés de nouveau dans la pl. XXXIII de l'édition très augmentée et améliorée que des savants anglais, sous le voile de l'anonyme, ont publiée en 1865 à Londres du célèbre ouvrage de Payne Knight : *A Discourse on the Worship of Priapus*. Une traduction française de cet ouvrage, accompagné d'un nouveau tirage des planches de l'édition anglaise, a été publiée à Bruxelles.

1. Elle est figurée sous le n° 4 de la pl. XXXV de l'ouvrage de Payne Knight éd. de 1865 (et trad. française).

## XIX

## LA ROUE, ANTÉCÉDENT DU LABARUM ET DU CHRISME

Nous n'avons pas la prétention de nous engager dans l'histoire de l'archéologie chrétienne, mais il appartient à notre sujet de rappeler que l'image de la roue est un des antécédents des symboles par lesquels s'est affirmé le christianisme quand il approcha de son triomphe. L'un est le chrisme ou monogramme du Christ, provenant de la roue à six rais, l'autre le Labarum, provenant de la roue à quatre rais. L'origine pré-chrétienne de ces symboles n'est plus à démontrer<sup>1</sup>. Ces deux signes ont été plusieurs fois confondus entre eux et confondus aussi avec la croix; mais le premier n'était pas une image de la croix, il n'était que la représentation et la combinaison de lettres; le second a été plus aisément confondu avec la croix quoiqu'il ne fût pas une croix à proprement parler. Quant à la croix elle-même qui est comme le confluent des symboles les plus anciens et des origines les plus diverses, nous la laissons en dehors de cette étude, quoique nous puissions plus d'une fois trouver la roue parmi ses prototypes éloignés<sup>2</sup>. Il nous suffit de retenir ici le chrisme et le Labarum.

Le chrisme ou monogramme est, comme on le sait, un sigle formé d'un X et d'un P (✠); c'est une roue à six rais sans la cir-

1. Sur tous les symboles si variés qui sont nés en Orient, on peut voir le travail de L. Müller : *Religiose Symboler of Stierne-, Kors-, og Cirkel-Form hos Oldtidens Kulturfolk*, Kjobenhavn, 1864.

2. Sur cette question on peut voir; Münter, *Sinnbilder der alten Christ*. I, 33 et suiv.; Letronne et Raoul-Rochette, dans le t. XVI, 2<sup>e</sup> partie (1846) des *Mém. de l'Acad. des Inscr.*; Rapp, *das Labarum und der Sonnencultus* dans les *Jahrbücher des Ver. von Alterth. im Rheinlande*, t. XXXIX et XL, p. 116-145; Duruy, *Hist. des Romains*, t. VII, p. 36 et suiv. — Comme nous voyons par une citation de Krauss dans sa *Real-Encyclopædie der Christl. Alterth.*, t. II, p. 230 a, le Père Garrucci reconnaît que la croix équilatérale a été un symbole religieux avant le christianisme.

conférence et avec une boucle au sommet de la haste du milieu, Sa valeur hiératique vient de ce qu'il contient les deux premières lettres du nom du Christ  $\text{XP}\iota\sigma\tau\acute{o}\varsigma$ . On trouve quelquefois le chrisme sans cette boucle, c'est-à-dire simplement les six rais; on y voyait alors les initiales des noms de Jésus-Christ ( $\text{I}\eta\sigma\upsilon\varsigma \text{X}\rho\iota\sigma\tau\acute{o}\varsigma$ ); mais ce monogramme est rare et n'a pas eu la vogue et la diffusion du premier'. Le premier se rattachait à la fois à la roue à six rais, et le signe complet avec la boucle figurant la tête du rho (P) se trouve même dans des monnaies de l'antiquité grecque.

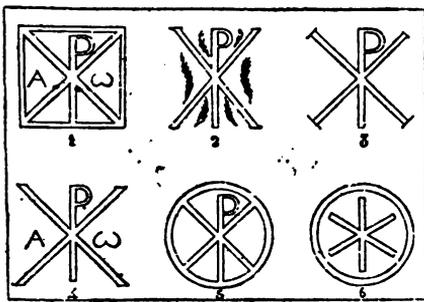


Fig. 20.

Croix diverses à forme grecque.

Sculptures des anciens sarcophages, premiers siècles.

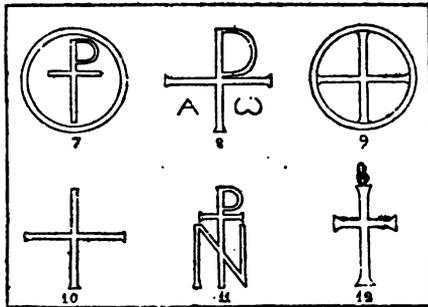


Fig. 21.

Diverses croix de forme latine et grecque.

Monuments des Catacombes, premiers siècles.

Nous reproduisons ici trois gravures de Didron; les n<sup>os</sup> 20 et 21 présentent les principales formes du chrisme; dans le n<sup>o</sup> 22

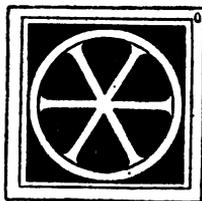


Fig. 22. Croix grecque en étoile, à six branches égales.

Sculpture de Saint-Démétrius, à Salonique, 17<sup>e</sup> siècle.

le chrisme paraît sous la simple forme de roue, et Didron remarque que « l*’*iota et non le rho coupe le chi. »

1. Martigny, *Dict. des antiq. chrét.*, éd. de 1877, p. 478 a.

L'appropriation de symboles païens auxquels les zéloteurs de la foi nouvelle donnaient un sens chrétien est le fait général de l'ancienne archéologie chrétienne et nous n'avons pas à nous y arrêter. Comme l'a dit Didron, « l'Église appliqua à ses besoins l'art de l'antiquité ». Nous reprenons l'expression, mais en la changeant un peu; c'était moins l'Église, qui se fût bien passée de ces souvenirs du paganisme, que le peuple, le peuple qui avait besoin de symboles matériels et qui tout en devenant chrétien gardait instinctivement ses habitudes d'esprit et nous dirions presque de piété. Remarquons seulement que tout l'Occident latin se trouvait ainsi écrire le monogramme du Christ *en lettres grecques* (XP), non en lettres latines (CHR); en effet, le vieux symbole dérivé de la roue ne permettait pas l'application de l'alphabet latin à ce calembour des yeux, à ce rébus.

Le labarum est simplement le X, c'est-à-dire la roue à quatre rais, la roue équilatérale disposée diagonalement. Le labarum était, au sommet d'une pique, un X entouré d'une couronne. Dans cette disposition l'archéologue entrevoit l'atavisme de la roue<sup>1</sup>. Le labarum est un doublet du nimbe crucifère, c'est-à-dire une circonférence avec quatre rais que les chrétiens ont emprunté à l'art du paganisme pour le donner aux personnages divins de la nouvelle religion; et cette croix, qui forme le fond du nimbe, n'est pas un souvenir de la Passion de J.-C.. car dans ce cas, elle ne devrait pas figurer dans le nimbe des autres personnes de la Trinité. Si elle y figure, c'est qu'elle est simplement un signe divin<sup>2</sup>. Faut-il rappeler que le nimbe est une image de la lumière, et de la lumière du soleil? Le nimbe crucifère est la forme complète du symbole dont la croix est l'abrégé; et il n'est qu'un doublet de la roue.

Voici en quels termes M. Duruy a résumé l'histoire du Labarum : « On la voit (la croix) sur des monnaies de rois akhéménides et sur des monuments assyriens où la croix à quatre

1. Le signe X, qui se rencontre dans toute l'antiquité, se trouve aussi sur des briques gallo-romaines et sur divers objets de la même époque, vases, bagues, têtes d'épingle, etc. (Baudry et Ballereau, *Puits funéraires*, p. 284.)

2. Didron, *Hist. de Dieu*, p. 42.

branches inscrite dans un cercle [c'est le nimbe crucifère des chrétiens] est le symbole du « Dieu invincible, » le soleil qui darde en tous sens ses rayons. — La symbolique plastique des Assyriens représente le soleil par un disque dans lequel une croix est inscrite quelquefois avec des rayons entre les branches. Au III<sup>e</sup> siècle de notre ère, les Persans en mettaient l'image sur leurs étendards, et le roi signait ses messages du titre de Frère du Soleil. Mille ans auparavant, des rois assyriens, Samsi-Bin et Assur-Nasir-Habal, suspendaient à leur cou, comme le font nos évêques, une croix équilatérale [c'est-à-dire une croix grecque] qui signifiait le ciel et Dieu. Selon M. Oppert le nom de cette croix est *Labar* [d'où *Labarum*]<sup>1</sup>. »

Une enseigne assyrienne reproduite d'après Layard dans l'*Histoire de l'art* (t. II, p. 516) et que nous reproduisons à notre tour nous montre une forme de *labarum* où nous retrouvons l'idée anthropomorphique qu'on a vue plus haut : « ... C'est le dieu lui-même qui, entouré d'un cercle ailé, tend l'arc et lance ses flèches redoutables contre les ennemis de son peuple. Il est représenté ainsi, monté sur un taureau en course, dans l'anneau qui surmonte les enseignes militaires..... »



Fig. 23.  
Enseigne assyrienne.  
Layard, *Monuments*,  
1<sup>re</sup> sér., pl. 14.

Ce qui pour nous est plus curieux est de trouver dans le christianisme des premiers siècles une image analogue à celle que nous avons signalée en Gaule. On sait que pendant la première partie du moyen âge l'art, par respect et par crainte religieuse, évita de représenter Dieu le Père : lorsqu'il était nécessaire de le figurer, c'était par une main sortant des nuages, la main de Dieu, comme dit encore une expression familière<sup>2</sup>. « Dans les

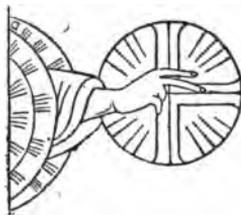


Fig. 24. Main divine  
sur un nimbe crucifère.  
Miniature du IX<sup>e</sup> siècle.  
Bibl. Nat.

1. Duruy, *Hist. des Romains*, t. VII, p. 41-42.

2. L'image que nous donnons ici d'après Didron (p. 56) représente une

premiers siècles de l'Église, dit Didron, jusqu'au XII<sup>e</sup>, on ne voit pas de portrait de Dieu le Père. Sa présence ne se révèle que par une main qui sort des nuages ou du ciel. Cette main s'ouvre en entier et lance quelquefois des rayons de chaque doigt, comme si c'était un soleil vivant, pour ainsi dire.... Le plus souvent cette main est bénissante<sup>1</sup>. » Ce rapport de mains avec les rayons du soleil est en quelque sorte rendu concret par un fait que Didron cite d'après Letronne : « Dans l'Égypte on vient de trouver des peintures où le soleil est figuré lançant des rayons à l'extrémité desquels est attachée une main<sup>2</sup>. »

Cette adaptation au christianisme de symboles qui existaient avant lui n'est pas pour surprendre l'historien qui reconnaît partout le principe de la continuité. Le zèle passionné des premiers chrétiens d'abord, des apologistes ensuite, saisissait avidement ces rapports parce qu'ils y voyaient un concours de preuves en faveur du christianisme; ils allaient même jusqu'à voir la croix partout, dans l'attitude de l'homme qui nage, de l'oiseau qui étend les ailes, dans les voiles du navire se dressant des deux côtés du mât, dans le visage humain même où la ligne des yeux forme une croix avec celle du nez, etc.<sup>3</sup>. « Saint Justin trouve dans l'agneau pascal des Juifs un signe précurseur de la croix, par cette raison que l'agneau, quand on le faisait rôtir, était percé de tête en queue par la broche et assujéti au moyen d'une traverse sur laquelle les pattes de devant de la bête étaient étendues; ce qui figurait évidemment Jésus-Christ sur la croix<sup>4</sup>. » Devant ce symbolisme puéril, on pourrait presque dire devant ces hallucinations de la vue, on comprend que des ennemis de la religion nouvelle aient parlé de « la folie de la croix », mot relevé avec tant de fierté par saint Paul. De sem-

main divine sur un nimbe crucifère : elle est tirée d'une miniature du IX<sup>e</sup> siècle.

1. Didron, *Histoire de Dieu*, p. 207. La main de Dieu persiste dans l'art jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle.

2. Letronne dans le *Journal des Savants* d'octobre 1840.

3. Voir les textes dans Didron, *op. cit.*, p. 380. Voir aussi Duruy, t. VII, p. 39.

4. Texte cité par Letronne, *Mém. Acad. des Inscr.*, t. XVI, 2<sup>e</sup> partie. p. 265.

blables dispositions d'esprit expliquent aussi comment les premiers chrétiens multipliaient partout la croix pour affirmer leurs croyances. « Chaque fidèle, dit saint Jean Chrysostome, la portait suspendue à son cou. On la voyait sur tous les habits, dans les chambres, sur les lits, les instruments, vases, livres, coupes et jusque sur les animaux mêmes<sup>1</sup>. »

Le monogramme se rapprochait encore plus de son prototype lointain de la roue quand il était (et c'était souvent le cas) entouré d'une couronne; couronne qui pour les chrétiens symbolisait la victoire remportée par le Christ sur le démon ou bien la récompense du martyr<sup>2</sup>.

Une forme curieuse du monogramme et qui ne me paraît pas avoir été remarquée par les archéologues, est une inscription sur une gemme trouvée à Rome en 1544. Orelli, qui l'a publiée (n° 1138), ne s'est pas non plus aperçu de l'intention mystique qui ajoutait une force nouvelle au vœu par la disposition sacrée des lettres. La voici :



« Honorius, Marie et Stilichon, puissiez-vous vivre ! »

Comme on peut le penser, le chrisme et le X se confondirent souvent, par exemple dans ce qu'on appelle la *crux monogrammatica*, qui est une croix équilatérale droite (+) avec la boucle du rho au sommet. Ce symbole se rattachait lui-même à la croix ansée.

1. Cité par Didron, *op. cit.*, p. 413.

2. La croix était souvent peinte en vermillon à l'entrée des basiliques et cette couleur devait symboliser le sang versé par Jésus-Christ. Paulin de Nole en parle plus d'une fois dans ses vers. Voir un passage où il met en antithèse la croix (le X) et la couronne qui l'entoure.

*Cerne coronatam Domini super atria Christi  
Stare Crucem, duro spondentem celsa labori  
Præmia : tolle crucem, qui vis auferre coronam.*

Le X était si bien devenu un symbole du christianisme qu'il fournissait comme un sobriquet dans la langue de ses ennemis. « Julien l'Apostat, en parlant de son hostilité contre le christianisme, disait qu'il faisait la guerre au X<sup>1</sup>. » C'est ainsi qu'aujourd'hui en France les ennemis de la République en parlent comme de la R. F., à cause de la présence de ces initiales dans la fête du 14 Juillet, et dans les circonstances officielles.

Il faut remarquer que le monogramme ou chrisme se rencontre plus fréquemment que la croix dans les monuments de la primitive Église, mais qu'avec le triomphe définitif du christianisme il perd son ancienne vogue. « De telle sorte, dit l'abbé Martigny, qu'après 405 le chrisme s'éclipse presque complètement, du moins à Rome et particulièrement sur les épitaphes; que la croix monogrammatique devient de plus en plus rare, et que l'une et l'autre s'effacent à peu près sans exception devant la croix nue, qui prend enfin possession du monde<sup>1</sup>. » C'est surtout au vi<sup>e</sup> siècle que la croix l'a définitivement emporté sur le monogramme dans le monde chrétien. Cette croix, dès lors, c'est en Orient la croix grecque, c'est-à-dire la croix équilatérale, et en Occident la croix latine, c'est-à-dire notre croix, soit une croix dont la branche inférieure est plus longue que les trois autres<sup>2</sup>. C'est enfin l'image de la vraie croix de Jésus, du *patibulum*. Le christianisme, ayant définitivement triomphé, peut sortir de l'équivoque, rejeter le déguisement des symboles païens qui lui avaient préparé la voie et arborer enfin la croix de Jésus-Christ.

Nous n'avons pas rencontré dans nos lectures d'explication pour ce schisme des images qui s'introduit dès lors entre l'Orient et l'Occident, entre la croix grecque et la croix latine, schisme dans lequel c'est l'Occident qui a innové. Il nous semble qu'on peut l'expliquer par l'influence de la tradition antique en Orient. L'Orient comptait de nombreux siècles d'histoire pendant lesquelles la croix équilatérale avait été un symbole reli-

1. Martigny, *Dictionn.*, p. 477 b.

2. Martigny, *Dict. des Ant. chrét.*, p. 478 b.

3. L'Occident n'a gardé la croix grecque ou équilatérale que dans certains rites ou dans des détails de l'écriture.

gieux ; les Grecs étaient habitués à voir la croix équilatérale sur tous les monuments. Remplacer cette croix par l'image du *paticulum* eût été rompre une tradition aussi forte elle-même, sinon davantage, que la religion nouvelle. Mais l'Occident latin n'avait ni cette antique civilisation, ni ces traditions des monuments figurés ; il était à cet égard terre vierge. La croix proprement dite était pour lui un symbole nouveau, et il mit ce symbole d'accord avec l'enseignement de sa religion, en lui donnant la forme de l'instrument de la Passion. La croix grecque est encore à certains égards un symbole païen, un reste de la roue du soleil ; la croix latine est seule un symbole vraiment chrétien.

## XX

### JÉSUS-CHRIST SUR LA ROUE

La forme originale de la roue (avec un souvenir du chrisme vraisemblablement) se retrouve dans une des formes de l'auréole. En voici un exemple que nous reproduisons d'après Didron, avec l'inscription même dont l'accompagne cet auteur.

Et voici en quels termes Didron introduit cette image : « A la Transfiguration, chez les Byzantins et les Grecs modernes, l'auréole qui entoure Jésus-Christ offre une particularité. Cette auréole a la forme d'une roue. Du centre ou du moyeu partent six rayons qui vont toucher aux jantes, à la circonférence ; mais ces rayons, au lieu de s'y arrêter comme dans une roue ordinaire, se prolongent et aboutissent, l'un à Moïse, l'autre à Elie, le troisième à saint Pierre, le quatrième à saint Jean, le cinquième à saint Jacques. Ces personnages sont les seuls qui aient assisté à la transfiguration ou métamorphose, comme disent les Grecs. Quant au sixième rayon, il est absorbé ou caché par Jésus lui-même. Le Christ est appliqué contre cette gloire en roue, on dirait qu'il y est cloué comme à un instrument de supplice, car c'est ainsi que l'on représente le martyr de saint Georges

qui fut roué. Cette disposition singulière est des plus rares chez nous; on ne la voit que dans les édifices qui semblent trahir des influences byzantines, au moins indirectes comme Notre-Dame de Chartres, d'où est tiré le dessin suivant, copié sur une des trois grandes verrières romaines du portail occidental<sup>1</sup>. »



Fig. 25. Jésus transfiguré dans une auréole à forme de roue.  
Vitrail du XI<sup>e</sup> siècle. Cathédrale de Chartres.

## XXI

### LA ROUE DANS LES MONUMENTS FUNÉRAIRES DE LA GAULE

La roue se rencontre sur une inscription gauloise funéraire, celle de Novare, dans la Haute Italie<sup>2</sup>. Ce sont quatre roues, chacune à huit rais, et placées l'une au-dessus de l'autre dans la

1. Didron, *Hist. de Dieu*, p. 118. — Dans cette image, le Christ, suivant l'usage, porte seul le nimbe crucifère. Ce qu'on voit dans le nimbe du personnage à sa gauche, ce sont les deux rayons de lumière (transformés plus tard en cornes) qui sortent du front de Moïse.

2. Sur cette inscription, voir G. Flechia, *Di un' Iscrizione Celtica trovata nel Novarese*, Torino, 1864. (Extrait de la *Rivista Contemporanea Nazionale*, agosto 1864.) — Ebel, dans les *Beiträge zur vergleichenden Sprachforschung*, t. IV (1865, p. 386 et suiv.) — Pictet, *Nouvel essai sur les inscriptions gauloises*, Paris, 1867, p. 76 et suiv.

partie gauche de la pierre <sup>1</sup>. M. Pictet, en s'occupant de l'inscription, remarquait la présence de ces roues et il disait : « Il y a de plus quatre cercles en forme de roues avec huit rayons concentriques, exactement semblables à ceux que l'on remarque sur quelques médailles gauloises <sup>2</sup>. Ces roues sont peut-être les symboles du char de guerre, et le nombre quatre peut se rapporter au *petorritum*, que montait le chef en l'honneur duquel le monument était élevé. » Nous rapportons pour mémoire cette opinion de M. Pictet, car nous ne croyons pas qu'on puisse voir le symbole d'un char dans quatre roues placées l'une au-dessus de l'autre, sans que rien indique entre elles un rapport. On eût au moins essayé de figurer un char, si grossier qu'il fût. Mais la roue étant un symbole divin, c'était appeler la protection du dieu auquel il appartenait que de le représenter sur un tombeau.

M. de Villefosse a déjà rappelé un article de M. Benoit <sup>3</sup>, d'après lequel on verrait la roue figurer sur des monuments funéraires gallo-romains des Vosges. Il s'agit de ces stèles en forme de pyramide ou de triangle qui, souvent, renferment, à l'intérieur, une urne funéraire (c'est le type fréquent dans le département de la Creuse), et qui, d'ordinaire, ont un trou à la base pour recevoir les libations. M. Benoit parle des antiquités découvertes sur le plateau des Drey Heiligen, « les Trois Saints, » dans l'ancien comté de Dabo, sur la limite des départements de la Meurthe et du Bas-Rhin. « La face antérieure du monument dit M. Benoit, est décorée de la rouelle gauloise, une et quelquefois trois fois, de croissants, d'étoiles, de niches avec boîtes, d'ornements assez variés, d'invocations aux Dieux Manes, d'inscriptions. » Aucune des planches du travail de M. Benoit ne reproduit un exemple de ces rouelles. Aussi, nous citons ce ren-

1. Un moulage du monument se trouve au Musée de Saint-Germain.

2. Par exemple, avec huit rayons, sur le *Turonos Triccos* de Hucher, *Art Gaulois*, feuille 54, n° 1, et sur le statère d'or, picton ou santone, de la feuille 9, n° 1; avec six rayons, sur le *Viretios*, picton, f. 30, p. 2; avec quatre rayons seulement sur la médaille d'or anépigraphie (f. 45, n° 1), et sur une médaille éduenne (f. 58, n° 4). — Note de M. Pictet.

3. Dans les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, 1868, p. 361.

seignement moins pour en tirer une conséquence que pour appeler l'attention des archéologues sur les roues que pourraient présenter des monuments funéraires gallo-romains. La présence d'un symbole religieux dans cette circonstance n'aurait rien de singulier, pas plus que celle de l'*ascia*.

Plus tard, la roue se rencontre sur des monuments funéraires chrétiens, mais là elle représente le monogramme et en est en quelque sorte une variante (moins la boucle du *rho*). On peut voir, au Musée Carnavalet, toute une collection de sarcophages en plâtre, d'origine chrétienne, trouvés à Paris. Le monogramme n'apparaît, avec sa forme régulière, que sur le plus petit nombre ; ailleurs, ce sont des rosaces de dessins variés, ou des croix équilatérales inscrites dans un cercle. Nous y avons relevé trois exemples de roues à huit rayons et un exemple d'une roue à cinq rais, inscrite dans deux circonférences concentriques <sup>1</sup>.

Une roue à huit rayons est figurée sur une pierre funéraire trouvée dans le cimetière de Saint-Mathias, à Trèves, mais où l'inscription est presque entièrement détruite. L'analogie des autres tombes découvertes au même endroit fait supposer qu'elle était chrétienne. Il en est de même d'une autre pierre funéraire trouvée également à Trèves, où, entre deux colombes affrontées, on voit l'image d'une roue à huit rais <sup>2</sup>.

Avant de quitter les monuments funéraires, rappelons qu'une roue à neuf rayons est gravée sur la célèbre tête de taureau, en or, trouvée, en 1653, dans le tombeau de Childéric, à Tournai. Sur une tête de taureau le symbole paraît bien païen. Il serait intéressant de savoir s'il en existe d'autres exemples dans les sépultures franques.

1. Plusieurs de ces sarcophages ont été décrits par M. R. de Lasteyrie dans la *Revue archéologique*, t. XXXI (1876), p. 360 et suiv. et pl. VIII. On y peut voir des spécimens de ces différents types. — Sait-on quelles étaient les figures anciennement gaufrées sur les hosties ? C'étaient peut-être les mêmes. On voit des figures identiques au nimbe (c'est-à-dire une croix équilatérale inscrite dans un cercle) sur des pains eucharistiques que représentent d'anciens monuments chrétiens. (Martigny, *Dict. des Ant. chrét.*, p. 293.)

2. *Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande*, t. XII (1848), p. 85. — La seconde de ces roues est figurée dans le *Bulletin monumental*, t. IX (1843), p. 72.

## XXII

## SOLVUNTUR OBJECTA

Nous craignons que cette étude n'ait paru longue au lecteur et nous nous hâtons d'achever. Mais nous devons d'abord répondre, par avance, à deux objections que nous nous étions faites nous-même, au début de nos recherches, et que le lecteur érudit ne manquera pas de nous poser :

1° Si la roue est le symbole du soleil, comment expliquer que, sur quelques monuments, elle soit associée au foudre ?

2° Comment se fait-il que les Romains aient assimilé à Jupiter, et non pas à Apollon, ce personnage que j'appelle « le Dieu gaulois du soleil ? »

## § 1

On a vu, dans plusieurs de nos gravures, le même dieu porter la roue et le foudre. Des autels sans inscriptions portent la roue et le foudre gravés ensemble sur leurs parois. Bien plus, la roue figure sur des monuments qui portent l'inscription **FVLGVR CONDITVM**<sup>1</sup> : on sait que l'endroit où la foudre était tombée était considéré comme sacré, et entouré, à ce titre, d'une enceinte : c'est le *puteal* des Romains. De même chez les Cafres on fait un sacrifice quand la foudre est tombée sur une maison et cette maison ne doit plus être habitée<sup>2</sup>. C'est ce que les Romains et les Gallo-Romains exprimaient par la mention : *Fulgur conditum*<sup>3</sup>. Rappelons enfin que, dans la statuette si curieuse trouvée, en 1866, à Vienne (Isère), les six petits marteaux (qui

1. Par exemple dans un monument de Montmirat, canton de Saint-Mamert (Gard), publié dans la *Revue épigraphique* de M. Allmer, t. I, p. 232.

2. Réville, *Religion des peuples non civilisés*, t. I, p. 150.

3. C'est probablement à un fait de ce genre que se réfère une inscription

pour nous figurent le tonnerre), sont disposés à l'extrémité de six rayons concentriques autour d'un marteau central. C'est, en quelque sorte, une roue (sans la jante) formée avec des marteaux<sup>1</sup>.

Il nous paraît étrange, aujourd'hui, de rapporter au même fait et au même objet le soleil et le tonnerre qui, pour nous, sont choses bien distinctes ; mais il faut juger les opinions et les croyances des époques anciennes, d'après la façon dont leur ignorance s'imaginait la nature, et non d'après nos propres idées scientifiques dont, aujourd'hui, le plus ignorant même a l'instinct. Et nous ne devons pas être bien fiers à cet égard ; car il n'y a pas beaucoup plus d'un siècle (depuis Franklin) que nous savons enfin comment la foudre est produite. Rien d'étrange qu'on eût pu croire que ce feu du ciel provint de la grande source du feu céleste, du soleil ; cette croyance pouvait paraître confirmée par une des formes que prend quelquefois le tonnerre, ce qu'on appelle familièrement la foudre *en boule* <sup>2</sup>.

Au surplus, il est inutile de raisonner ici *a priori*, car il y a des textes anciens qui nous montrent et nous attestent cette théorie physique depuis si longtemps dépassée.

Nous avons plus haut fait allusion à la façon d'obtenir le feu sacré chez les Indous, par la friction de deux morceaux de bois réunis sous le nom commun d'*aranis*. L'un était une rondelle

toute romaine par l'esprit comme par la langue, conservée au Musée de Vienne (Dauphiné) :

IOVI  
FVLGVRI  
FVLMINI.

Allmer, *Inscriptions du Dauphiné*, t. II, p. 426, et pl. I, n° 2.

1. Cette statuette, publiée par M. A. de Barthélemy, a été figurée dans le *Musée archéologique* de 1877 ; la gravure a été reproduite dans *Mélusine*, t. I, col. 353. Nous reviendrons sur ce monument dans une étude que nous comptons consacrer à ce que nous appellerons, pour faire pendant au présent travail, le Dieu Gaulois du Tonnerre.

2. Arago a distingué trois variétés d'éclairs : 1° l'éclair mince et nettement divisé, 2° l'éclair diffus, 3° l'éclair en globe.

qui figurait la roue du soleil, l'autre une tige appelée spécialement *pramantha* qui par le frottement d'une rotation continue produisait le feu. Un texte du Mahâbhârata (I, 8196) cité par Kuhn<sup>1</sup>, nous le montre clairement : Agni donne à Vichnou pour le combat contre Ardjuna « une roue avec un moyeu de foudre : » c'est une roue qui, lorsqu'on la fait tourner, lance la foudre<sup>2</sup>. M. Kuhn rattache à cette idée le fait que chez les Grecs Astrapê « éclair » et Brontê « tonnerre » sont des noms des chevaux d'Hélios. Voilà la foudre mise en rapport avec le soleil.

Jugeant des choses du ciel par analogie avec celles de la terre, il était naturel de regarder l'éclair et le tonnerre comme une étincelle, et un fragment détaché d'un corps igné du ciel. Une autre forme de cette croyance se rencontre dans Pline : « On ignore généralement que, par une observation attentive du ciel, les maîtres de la science ont établi que les trois planètes supérieures projettent des feux qui, tombant sur la terre, ont le nom de foudre. Ces feux proviennent surtout de la planète intermédiaire [Jupiter], peut-être parce que recevant un excès d'humidité du cercle supérieur, et un excès de chaleur du cercle inférieur, elle se débarrasse de cette façon ; c'est pour cela que l'on a dit que Jupiter lançait la foudre. Ainsi, de même qu'un bois enflammé projette un charbon avec bruit, de même l'astre projette un feu céleste qui apporte en même temps les présages<sup>3</sup>. » L'explication que donne Pline repose, comme on voit, sur un jeu de mots, sur une confusion entre le dieu Jupiter qui lance la foudre et la planète qui a reçu ce nom. Mais cela nous est indifférent : ce que nous retenons de ce texte, c'est l'opinion qui fait de la foudre un fragment détaché — comme les aérolithes — d'un corps céleste en feu.

1. *Die Herabkunft des Feuers*, p. 66.

2. On pourrait croire que cette confusion aurait existé chez les anciens Hébreux d'après un passage de la Bible (*Psaume LXXVI*, 18-19) : « Multitudo sonitus aquarum; vocem dederunt nubes. Etenim sagittæ tuæ transeunt; vox tonitruus tui in rota. » Mais on nous assure que le mot hébreu traduit ici par « rota » signifie seulement tourbillon.

3. Pline, *Hist. Nat.*, II, 18 (trad. de M. Littré).

Ce n'est pas la conception la plus fréquente ; le plus souvent la foudre était considérée à part, et nous montrerons dans une autre étude que chez les Gaulois même son symbole ordinaire était le marteau (de même que chez les Germains). Il nous suffit seulement que cette conception existe. La coexistence de conceptions différentes n'est pas pour nous surprendre ; ce sont en quelque sorte les doublets de la mythologie. Les mythologues se font une étrange idée des religions populaires quand ils veulent y introduire cette unité, cette symétrie et cette logique qui n'existent que dans les religions à théologie, à canons et à conciles. Dans les religions de la nature où la pensée humaine se développe dans tous les sens, les conceptions les plus diverses naissent les unes à côté des autres, s'entremêlent, s'entre-croisent ; si l'une se répand davantage, les autres n'en existent pas moins ; et il faut tenir compte de toutes, si l'on veut tracer un tableau fidèle des images qui se sont reflétées dans l'âme de l'homme, cette caverne de Platon !

## § 2.

Une des grandes difficultés de la mythologie gauloise n'est pas seulement la rareté des monuments figurés, et l'absence de documents écrits directs (car les littératures néo-celtiques ne nous aident pas dans toutes les questions), c'est aussi l'assimilation des dieux gaulois aux dieux romains. Cette assimilation ne s'est certainement pas faite sous l'empire de comparaisons scientifiques : ce ne sont pas des écrivains comme Macrobe qui y ont présidé, c'est César, ce sont les soldats et les colons romains en Gaule ; et elle s'est faite d'après des rapports qui pouvaient ne préciser qu'un des attributs du dieu, peut-être même être fondée sur des ressemblances fortuites. La religion gauloise est un palimpseste où la nouvelle écriture laisse voir des mots isolés de l'ancienne, mais pas beaucoup plus que des mots.

1. On peut se faire une idée de cette variété des conceptions mythiques, souvent chez le même peuple, par les enquêtes que la revue *Mélusine* a ouvertes récemment sur l'Arc-en-ciel et la Grande-Ourse.

Revenons à notre texte de César si souvent cité : « Les Gaulois adorent principalement Mercure et ils en ont de nombreuses images; ils le regardent comme l'inventeur des arts, le patron des chemins et des voyages; ils pensent qu'il a la plus grande puissance dans le commerce et les affaires. Après lui ils adorent Apollon, Mars, Jupiter, Minerve. De ces dieux ils se font à peu près la même idée que les autres peuples : Apollon éloigne les maladies; Minerve enseigne les éléments des métiers et des arts; Jupiter a l'empire du ciel, Mars préside à la guerre<sup>1</sup>. » En voulant juger la mythologie gauloise d'après ce texte, je me suis dit plus d'une fois que nous étions dans la situation des sultanes d'Égypte avec les leçons de musique de Félicien David. C'était au Caire, en 1834, pendant un voyage que douze saint-simoniens faisaient en Orient. Le vice-roi demanda à Félicien David de donner des leçons de musique à ses femmes; mais pour observer les convenances musulmanes, Félicien David devait donner les leçons aux eunuques qui les auraient transmises et répétées ensuite aux sultanes<sup>2</sup>!

César est ici pour nous un *répétiteur* de ce genre et nous craignons que souvent, en dehors des faits d'observation, il ne nous transmette une fausse note. Nous retenons de sa description deux faits : pour lui le dieu qui a l'empire du ciel est Jupiter, celui qui éloigne les maladies est Apollon. C'est en effet Apollon, avec des épithètes indigènes (Borvo, Grannos, etc.) que nous trouvons adoré auprès des sources. Mais est-ce le dieu-soleil que les Romains avaient en vue quand ils faisaient cette assimilation?

Notre éducation classique a si bien mêlé dans notre esprit la mythologie de la Grèce et celle de Rome ainsi que les noms de leurs dieux, qu'il nous faut un certain effort d'esprit pour distinguer entre ces deux mythologies et pour en dédoubler les personnages. La critique historique l'exige pourtant, quand on ne se

1. Cæsar, *De Bello Gallico*, VI, 18.

2. L'anecdote a été racontée par M. Weber dans son feuilleton musical du journal le *Temps* du 5 septembre 1876.

contente pas de cet olympe de convention créé par les poètes et les artistes de l'époque impériale de Rome. Ce nom d'Apollon évoque à nos yeux l'image brillante de Phébus Apollon, du dieu-soleil qui tient une place si lumineuse dans la mythologie grecque. Mais en Italie, où il était d'importation grecque, Apollon fut dès l'origine le dieu de la santé, le dieu de la guérison, celui qui éloigne les maux physiques, et les vestales chantaient *Apollo medice, Apollo Paeon*<sup>1</sup>. C'est à un dieu qui guérit et qui purifie et nullement à un autre que les Romains ont identifié Borvo, Grannos, etc., et quelle que puisse être l'origine de ces dieux gaulois (ce qui n'est pas l'objet de ce mémoire), César et les Romains ne les considéraient pas comme des dieux du soleil quand il les identifiaient à leur Apollon. L'Apollon du texte de César et de nos inscriptions gallo-romaines n'a donc rien à voir ici.

Les Romains (nous parlons de ceux de la république) n'avaient pas de dieu du soleil proprement dit. Ce dieu s'était personnifié dans les caractères de Jupiter, de Soranus, peut-être de Janus, mais avant tout de Jupiter. Remarquons en même temps qu'un des anciens dieux italiques qui se sont fondus dans le culte général de Jupiter, était Summanus. Summanus, d'après Varron, était un dieu sabin, et on lui faisait un sacrifice annuel le 20 juin (c'est-à-dire à la date du solstice, ou peu s'en faut). Or, la roue paraît avoir été un emblème de Summanus, car on lui offrait des gâteaux qui avaient cette forme, comme on voit par une glose de Festus : *SUMMANALIA, liba farinacea in modum rotæ finctæ*<sup>2</sup>.

1. Preller, *Römische Mythologie*, 2<sup>e</sup> éd., p. 265 et suiv. — C'est sous l'influence des idées stoïciennes qu'Apollon est arrivé à Rome à être compris comme dieu du soleil ; et c'est sous le règne d'Auguste (peut-être sous l'influence d'une dévotion particulière de ce prince) que cette sorte de glorification a pris de l'extension. Voir Roscher, *Lexicon der Griechischen und Römischen Mythologie*, t. I, col. 448. On peut voir aussi : R. Hecker, *De Apollinis apud Romanos cultu*, Lipsiæ, 1879.

2. Festus ed. Müller, p. 348. — Sur Summanus, voir Preller, *op. cit.*, p. 217. — D'après saint Augustin, Summanus aurait été le doublet nocturne de Jupiter. « Sicut enim apud ipsos legitur, Romani veteres nescio quem Summanum, cui nocturna fulmina tribuebant, coluerunt magis quam Jovem, ad quem diurna fulmina pertinerent. » Saint Augustin, *Civ. Dei*, IV, 23.

Jupiter était chez les Romains le dieu de la lumière par excellence ; par extension il était devenu celui du ciel, et, de même que le dieu qui éclaire, le dieu qui pleut et qui tonne, en un mot, pour employer l'expression de Preller « le bon père qui est au ciel<sup>1</sup> ». Il n'y a rien là pour nous étonner. Le soleil est le roi du ciel, comme les poètes l'ont si souvent appelé ; et lors même qu'on n'éprouve pas l'effet immédiat de sa puissance, on devine sa présence derrière les nuages qui le cachent. La confusion entre le dieu-soleil et le dieu-ciel est fréquente dans la mythologie comme elle paraît l'être dans la nature elle-même. Du moment que l'on croit à la présence au-dessus de nos têtes d'un Dieu dans le ciel, c'est-à-dire d'un homme avec puissance surhumaine, il est aisé, tantôt d'y voir plusieurs dieux, parents, rivaux ou ennemis, tantôt d'attribuer tous les phénomènes du ciel au même dieu. Tout cela dépend des dispositions subjectives de l'homme ; la variété d'opinions, et par suite de conceptions, se comprend aux époques et dans des milieux où les croyances n'ont pas été réduites à la régularité immuable de dogmes. Qu'y a-t-il de plus dissemblable que le soleil ou la pluie ? Il y a pourtant des peuples qui attribuent la pluie au soleil<sup>2</sup>. N'oublions pas que la mythologie n'est pas affaire de formules mathématiques, mais d'intuition poétique, et que la croyance religieuse est aussi variable dans ses formes successives que l'aspect du ciel lui-même : elle varie comme la nature qu'elle reflète.

### XXIII

#### LE JUPITER GAULOIS ET M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE

Avant de conclure, nous ne devons pas oublier qu'une explication différente du Jupiter Gaulois et du passage de César qui le concerne a été présentée par un des maîtres de la philologie celtique. Dans la préface de son livre *Le cycle mythologique*

1. Preller, *op. cit.*, p. 166.

2. Par exemple, les habitants de Samoa dans la Polynésie. Turner, *Samoa*, p. 331.

*irlandais et la mythologie celtique*, M. d'Arbois de Jubainville s'est occupé du texte de César sur la religion des Gaulois, il a exposé quel esprit a présidé à la transformation des dieux indigènes en dieux romains, indiqué les rapports des uns et des autres et cité à ce propos quelques-unes des épithètes connues par les inscriptions. Pour Jupiter, dont seul nous nous occupons ici, il cite seulement *Iovi Taranuco* et *Iovi Tarano* (sic). Avant de dire en quoi nos vues diffèrent de celles de M. d'Arbois de Jubainville, nous croyons utile de rappeler comment le savant celtiste, collaborateur si apprécié de ce recueil, explique la transformation du panthéon gaulois en panthéon gallo-romain. Dans des questions aussi délicates, on ne saurait trop multiplier les témoignages.

Placée en face de populations qui croient à leurs dieux, l'aristocratie romaine, sceptique ou non, admet officiellement l'existence des dieux et s'en fait un moyen de gouvernement. Pour comprendre César, il faut admettre que, dans la langue dont il se sert, le mot « dieu » désigne des êtres dont l'existence réelle est considérée comme indiscutable, et qu'on ne peut sans erreur manifeste se figurer comme de simples conceptions de l'esprit humain, comme des fictions plus ou moins fantaisistes, plus ou moins logiques. La langue de César fut, après lui, celle des inscriptions romaines de la Gaule.

Notre manière d'envisager les doctrines mythologiques est toute différente de celle qu'avaient adoptée les hommes politiques de Rome et les croyants qui ont dicté les inscriptions romaines de la Gaule. Nous ne sommes ni, comme les premiers, appelés à gouverner une population que des habitudes séculaires attachaient au culte de ses dieux, ni, comme les seconds, des païens. Les dieux des Gaulois, comme ceux des Romains sont, à nos yeux, une création de l'esprit humain, inspirée à une population ignorante par le besoin d'expliquer le monde. Il est, par conséquent, très difficile de nous satisfaire, quand on prétend démontrer que deux divinités, l'une romaine, née de la combinaison de la mythologie romaine et de la mythologie grecque, l'autre gauloise et issue du génie propre à la race celtique, sont identiques l'une à l'autre. Il ne suffit pas que les deux figures divines se superposent à peu près l'une à l'autre par quelque côté; il faut, sinon concordance complète, au moins accord sur tous les points fondamentaux.

Lorsqu'il s'agit d'affirmer l'identité d'un personnage réel, on est beau-

coup moins difficile. J'ai connu tel professeur illustre; à son cours j'ai admiré sa science profonde des textes, la justesse et la nouveauté des conclusions qu'il en tirait, l'élégante netteté de son langage, le charme de sa diction, l'éclat de son regard, l'animation de ses traits. Dans son cabinet il a achevé de me séduire par la bienveillance de son accueil, par la finesse de son sourire, par la spirituelle simplicité de sa conversation savante d'où tout pédantisme était absent. Ensuite, je le rencontre dans la rue. Je ne lui parle pas : il ne me dit rien ; ses yeux, si vifs il y a un instant, sont mornes et ternes ; rien, dans sa physionomie, ne révèle l'homme éminent qui se manifestait avec tant de supériorité dans la chaire du professeur devant un nombreux auditoire, ou au coin de la cheminée sans témoins pendant un entretien familial. Maintenant il semble ne penser à rien : que dis-je ? La pensée qui l'occupe et que j'ignore est peut-être la plus triviale et la plus vulgaire. Mais les traits de son visage, tout à l'heure inspirés, en ce moment insignifiants et presque sans vie, offrent à mon regard un ensemble de lignes que je reconnais. Je m'écrie : C'est lui ! et je ne me suis pas trompé.

Les Romains procédaient d'une manière analogue quand il était question de leurs dieux. Leur Jupiter, par exemple, portait comme insigne caractéristique la foudre dans la main droite ; les Gaulois avaient aussi un dieu qui maniait la foudre. Sur ce simple indice, les Romains crurent reconnaître dans le dieu gaulois leur Jupiter. De ce que les deux dieux, l'un national, l'autre étranger, avaient un attribut identique, les Romains conclurent que ces deux dieux n'en faisaient qu'un ; ils le conclurent sans se préoccuper des différences que, sur d'autres points beaucoup plus importants, pouvaient offrir ces deux figures mythiques.

Du reste, quand il s'agissait de grands dieux, qui dans le monde exerçaient, croyait-on, un pouvoir général, il ne pouvait pas en être autrement. Il était inadmissible que la foudre obéît à deux maîtres, l'un en Gaule, l'autre en Italie. Si l'explication qu'on donnait du phénomène de la foudre au sud des Alpes était bonne, il fallait bien qu'elle restât bonne au nord-ouest des Alpes<sup>1</sup>.

Comme on voit par cette citation, M. d'Arbois de Jubainville ne tient ici nul compte des monuments figurés. C'est un oubli que commettent volontiers les purs philologues. Sans doute c'est une tâche délicate que de faire marcher vers le même but des études de nature différente et d'en obtenir des résultats concor-

1. H. d'Arbois de Jubainville, *Le cycle mythologique irlandais et la mythologie celtique*, Paris, 1884, p. VIII-X. Cf. p. VI.

dants. Dans les problèmes que pose l'histoire de la civilisation antique, moins on a de documents, et plus il y a de place pour l'hypothèse; la tâche n'en est que plus aisée, et c'est la rendre plus facile encore que de laisser volontairement de côté une partie des éléments du problème, par la raison qu'ils appartiennent à une autre branche de la science. La science du passé est une, de même que le passé est un, et pour construire l'image de ce passé, il faut faire appel à la fois aux textes et aux monuments. Textes et monuments se contrôlent les uns les autres. Le mythologue doit tenir compte des deux (surtout quand il s'agit de l'époque gauloise dont on sait si peu de chose); cette méthode est plus lente, mais elle est plus sûre, et dans ces questions le public est assez patient pour qu'on laisse aux recherches le temps de se compléter et de mûrir.

Pour l'identification du dieu gaulois que César et les Romains ont appelé Jupiter, les premiers témoins à invoquer sont les monuments figurés; et depuis que nous possédons la statuette de Landouzy-la-Ville découverte en 1872, et connue par les notices de M. Héron de Villefosse (en 1874, dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires*, p. 101-103 et en janvier 1881 dans la *Revue Archéologique*), il n'y a plus de doute sur cette identification : c'est le dieu à la roue. Le foudre n'est venu que comme un accessoire et un accessoire romain, conséquence de l'assimilation. Il faut en effet remarquer que ce foudre, formé par un grand fuseau d'où sortent des traits en zig-zag, est une image étrangère à la Gaule, une image empruntée à l'art de Rome : c'est sous la forme de marteau que les Gaulois (comme les Germains) se représentaient généralement le tonnerre. Le dieu gaulois du tonnerre était le dieu qui est figuré tenant un marteau. Ce n'est donc pas sur cet attribut que s'est faite l'assimilation. Nous avons expliqué plus haut d'après quel rapport elle s'est faite et nous avons César pour nous quand il dit : *Iovem imperium cœlestium tenere*.

Mais ce Jupiter gallo-romain ayant hérité à la fois du dieu gaulois et du dieu de Rome, il n'est pas étonnant qu'on ait plus tard quelquefois amalgamé avec lui un dieu gaulois d'origine

distincte, Taranis ou peut-être mieux Taranus (comme l'a proposé M. Mowat). M. d'Arbois de Jubainville a cité les inscriptions *Iovi Taranuco* et *Iovi Tarano* (sic) : mais ces deux épithètes ne peuvent s'étudier seules ; elles font partie d'un groupe dont le centre est le Taranis cité comme dieu indépendant par Lucain et dont le sens paraît bien clair, puisque *taramn* signifie « tonnerre » dans les dialectes celtiques.

Et ces inscriptions même, M. d'Arbois de Jubainville ne nous dit pas d'où elles viennent et ce qu'elles sont. Examinons-les rapidement :

1° L'inscription *Iovi Tarano* n'est pas citée exactement ; car l'épithète du dieu est *Tanarus*, non *Taranus*. L'inscription provient de Chester et est aujourd'hui conservée à Oxford, dans la collection Arundel ; elle est dédiée à I. O. M. TANARO, par un officier de la XX<sup>e</sup> légion, sous le consulat de Commode et de Latranus, ce qui permet de la dater à l'an 154 après J.-C. Nous avons donc là un monument d'une époque relativement récente, par lequel il est très hardi de vouloir expliquer rétrospectivement le texte de César, et qui témoigne seulement d'un syncrétisme amené par le caractère fulgurant du Jupiter romain. Il faut de plus remarquer que la lecture TANARO n'est nullement certaine. Le monument est conservé, mais l'inscription est effacée et aujourd'hui illisible ; c'est sur la foi d'anciennes copies que l'on lit TANARO<sup>1</sup>. Le terrain ici n'est pas solide. Il l'est d'autant moins, qu'on a peut-être même ici l'hommage d'un officier german au Donar de la mythologie allemande (ancien saxon *Thunar*).

2° L'inscription *Iovi Taranuco* ne prête pas à semblable critique, mais elle est de Dalmatie et n'est pas datée. Nous hésitons donc avant de l'admettre comme commentaire direct du texte de César. Nous pensons qu'à cet égard la Gaule proprement dite doit être interrogée avant les autres pays celtiques. Nous ne disons pas cela pour méconnaître l'importance de l'étude de tous les pays autrefois gaulois ; nous ne parlons ici qu'au point de vue de la Gaule de César.

1. Voir *C. I. L.*, t. VII, n° 468.

Le commentaire que M. d'Arbois de Jubainville donne du texte de César ne nous paraît donc pas exact en ce qui concerne le Jupiter gaulois. Les Gaulois n'étaient pas seuls à distinguer le Dieu du Soleil ou du Ciel d'avec le Dieu du Tonnerre : les Germains leurs voisins en faisaient autant <sup>1</sup>.

## XXIV

### CONCLUSION

Nous croyons donc avoir démontré que le dieu gaulois à la roue est le dieu du soleil, et que les Romains n'ayant pas de dieu spécial du soleil (du moins avant les bas-temps de l'empire), ne pouvaient l'identifier à un autre Dieu romain que Jupiter.

Nous voudrions pouvoir retrouver ce dieu chez les Celtes d'Outre-Manche, nous voulons dire dans les littératures néo-celtiques. Il y a, en effet, plusieurs dieux gaulois connus par les inscriptions qui se retrouvent comme héros mythiques de l'ancienne littérature irlandaise. Ici, nous n'avons aucune indication qui nous mette sur la voie. C'est le nom tout romain de Jupiter qui paraît sur les monuments, et non pas le nom indigène; ce dieu même y a les épithètes latines d'usage, *Optimus* et *Maximus*; il n'a aucune de ces épithètes barbares que nous rencontrons quelquefois après le nom romain d'un dieu et qui sont pour nous un indice. Si une nouvelle inscription ne nous apporte pas le nom gaulois du dieu, nous ne pouvons espérer en savoir davantage.

Nous avons relevé les épithètes non-latinées qui accompagnent le nom de Jupiter dans les inscriptions latines des pays celtiques<sup>2</sup>. Nous n'en avons trouvé aucune qui nous rappelât le nom d'un héros mythique de l'Irlande. Nous serions heureux si un confrère en celtologie avait les yeux plus perspicaces que nous. Il faut

1. Nous avons nous-même autrefois appelé Taranis le « Jupiter gaulois. » Nous voulions dire par là que Taranis lançait la foudre en Gaule comme Jupiter à Rome. Mais nous devons reconnaître que notre expression était impropre et prêtait à la confusion, et que nous eussions mieux fait de ne pas l'employer.

2. Nous donnons ce relevé dans un appendice.

du reste être très prudent avec ces épithètes. Quand elles ne se rencontrent qu'une fois, il y a grand chance pour qu'elles soient une appellation topique. Ainsi, il y a quelques années, en faisant des fouilles sur le sommet du Puy de Dôme et en déblayant les restes du temple grandiose de Mercure Arverne, on a trouvé une dédicace à *Mercurius Dumias*. Est-ce le nom du dieu? Non, c'est le nom de la montagne, que la montagne elle-même a conservé; c'est « Mercure de Dôme ». Il y a toute chance pour qu'une épithète soit topique quand elle ne se rencontre pas plusieurs fois et à plusieurs endroits différents (quoiqu'encore elle puisse être importée) et quand elle n'est pas un de ces noms comme *Toutiorix*, *Camulos*, etc. qui sont transparents pour un celtiste.

Nous regrettons aussi de n'avoir rien trouvé dans les littératures celtiques qui nous parût se rattacher d'une façon incontestable et directe à la roue des Gaulois, et aux rites que nous avons décrits. Nous signalerons seulement, pour ne rien omettre, le *roth ramhach*, litt. « roue à rames », dont il est question dans la littérature irlandaise du moyen âge. Elle figure dans des prédictions relatives à des événements qui se passeront vers la fin du monde. Cette « roue à rames » doit être un navire contenant mille lits, et chaque lit mille hommes; c'est un navire qui va également sur terre et sur mer et il ne doit pas ferler ses voiles jusqu'à ce qu'il échoue près du pilier de *Knámhchoill*. L'apparition de ce navire est mise en rapport avec une fête de Saint-Jean qui doit tomber un vendredi. D'après une légende, cette « roue à rames » aurait été fabriquée en Italie par Simon le Mage, pour un druide d'Irlande, son élève<sup>1</sup>. Il y a, comme on voit, peu à tirer pour notre étude de cet étrange mythe défiguré encore par des additions et des transformations chrétiennes, comme il arrive trop souvent dans l'ancienne littérature irlandaise. Le mythe lui-même nous paraît un mélange de plusieurs traits mythiques, distincts sans doute à l'origine; la roue du soleil — le navire fantastique<sup>2</sup>; — le navire

1. O'Curry, *Lectures on the manuscript materials of Ancient Irish History*, p. 385, 401 et suiv., 421, 423, 426.

2. Sur les navires fantastiques, voir *Mélusine*, t. II, n° 6 et suiv.

qui va sur terre et sur mer. Le navire merveilleux qui va sur terre et sur mer figure dans plusieurs contes populaires. Dans l'un d'eux (en Finlande), il est d'or, et Guillaume Grimm en a conclu que c'est un mythe solaire<sup>1</sup>. Que cela soit ou non, la question est hors de notre sujet, et nous nous bornons à signaler cette étrange « roue à rames » sur laquelle de nouveaux textes apprendront peut-être un jour davantage.

Les légendes néo-celtiques ne nous fournissent donc ici aucune lumière; mais l'attribut de la roue est suffisamment caractéristique, surtout quand des mythologies congénères nous l'expliquent et quand les pratiques populaires nous le montrent en action, pour que nous appellions sans hésiter ce personnage à l'aspect barbare : LE DIEU GAULOIS DU SOLEIL.

1. Cf. un article de M. Reinhold Köhler dans *Orient und Occident*, t. II, p. 299.

---

## APPENDICE

---

### I

#### LES SURNOMS DE JUPITER DANS LES INSCRIPTIONS

##### A). *Les surnoms gaulois.*

Comme il n'existe pas encore de *Corpus* pour les inscriptions de la Gaule, nous croyons utile de relever ici les épithètes indigènes de Jupiter conservées dans les inscriptions que nous avons rencontrées dans nos lectures. Nous y avons joint, grâce aux volumes publiés du *Corpus Inscriptionum Latinarum* de Berlin, les épithètes qui pourraient être également gauloises dans les inscriptions de l'Espagne, de la Grande-Bretagne, de l'Italie du Nord et des pays Austro-Hongrois, régions qui, comme on sait, ont été autrefois gauloises ou celtiques. Cette liste est courte et peu significative : on voit par là d'un coup d'œil que Jupiter est loin d'avoir eu la fortune de Mercure, de Mars et d'Apollon que les Gaulois romanisés se sont si promptement appropriés. Il est probable même qu'une bonne partie de ces noms, qui pour nous sont obscurs, sont seulement des appellations topiques. Aussi on pourra nous reprocher d'avoir admis dans cette liste des noms qui, à les examiner de plus près, n'auraient pas de titre à y figurer. Nous préférons encourir ce reproche plutôt que celui d'omission : *favores ampliandi*.

ADDVS. Altripp, Palatinat. I. O. M. || ADDO etc. Orelli, *Inscr. lat. sel.* n° 5610.

**ADCENEICVS.** Milan. I. O. M. || **ADCENEICO.** *Corpus Inscriptionum Latinarum*, t. V, n° 5783.

**AGGANAI** ou **AGGANAI**. Pavie. IOM || **AGGANAI** || **CO**, etc. *Corp. Inscr. Lat.*, t. V, n° 6409.

*Alanninus.* Brescia. IOVI **ALANNINO.** Orelli, à propos de son n° 1220, cite cette inscription d'après Muratori. Ne l'ayant pas retrouvée dans le *Corpus*, nous avons des doutes sur son authenticité.

**ANDERO** ou **ANDERONVS.** Galice. I. O. M. || **ANDERON** etc. *Corpus Inscr. Lat.*, t. II, n° 2598.

**APENINVS.** Gubbio, Italie. IOVI || **APENINO.** Orelli, n° 1220.

Ce nom nous paraît désigner simplement le Jupiter de l'Apennin, et ne différer que par l'orthographe du nom suivant, relevé en Afrique :

**APPENNINVS.** Philippeville, Algérie. IOVI. O. M. || **APPENNINO** etc. *Corp. Inscr. Lat.*, t. VIII, n° 7961.

**AR...** Brescia. IOVI. **BR. AR** etc. *Corp. Inscr. Lat.*, t. V, n° 4833.

**BAGINATES.** Morestel (Isère). IOVI || **BAGINATI** etc. Allmer, *Inscr. de Vienne*, t. III, p. 197 et Fl. Vallentin dans *Rev. Celt.* t. IV, p. 21. — Ce nom fait penser à l'irlandais *Bdg*, « combat. »

**BEISIRISSA.** Cadéac (Hautes-Pyrénées). I. O. M || **BEISIRISSE** etc. *Bull. Épig. de la Gaule*, t. II, p. 184. Ce nom est probablement ibère, et rappelle des noms analogues trouvés dans la même région : **BAESERTE** (deo), Musée de Toulouse ; **BAICORRICO** (deo), *ibid.* ; **BAIGORISO** (deo) Balestes (Haute-Garonne) ; **BAIORIXO** (deo), Musée de Toulouse ; **BAIOSI** (deo), Gourdan (Haute-Garonne).

**BR...** Brescia. Voir plus haut **AR...**

**BVSSVMARVS,** Carlsburg (Transylvanie). I. O. **BVSSVMARO** etc. *Corp. Inscr. Lat.* t. III, n° 1033. Ce nom se rencontre sur une monnaie de la Gaule, probablement comme nom d'homme, **BVSVMARV.** Monnaie des Boïens, *Rev. Celt.*, t. I, p. 293.

**CANDAMIVS.** Asturies. IOVI. **CANDAMIO.** *Corp. Inscr. Lat.* t. II, n° 2695. — Probablement appellation topique. « Editor Moralitatis Matritensis (anno 1792. I, p. 53) meminit vallis de Candamo

prope Pravia et Grado oppida ad oram Asturiæ maritimam sitæ. »  
(Note du *Corpus*.)

**CANDIEDO.** Galice. I. O. M. || CANDIEDONI, etc. *Corp. inscr. lat.*, t. II, n° 2599.

**CERNENVS** ou **CERNENIVS**. Ce nom figure dans les tablettes de cire trouvées dans les mines d'or de la Dacie « ad Alburnum majorem vicum Pirustarum, hodie Verespatak. » Il paraît dans cette phrase : ARTEMIDORVS APOLLONI MAGISTER COLLEGI IOVIS CERNENI etc. *Corp. Inscr. lat.*, t. III, p. 925 (et aussi Orelli, n° 6087 et Willmanns, *Exempl.* n° 324). Ce texte a été traduit par M. Boissier dans sa *Religion rom. d'Auguste aux Antonins*, t. II, p. 277.

**Cingiduus.** Environs de Genève. Cette épithète, quelquefois citée, provient sans doute d'une mauvaise lecture. L'inscription est ainsi conçue : IOVI. O. M. || CINGIDVO || STABVLO ET || AVLVS. Orelli n° 1207. De Wal, *Myth. septentr. monum.*, n° 87. Orelli et De Wal sont d'accord pour lire CINGI DVO, i. e. fratres Cingi.

**Eideus.** Holingham (Pas-de-Calais) EIDEO IOVI etc. De Wal, *Myth. sept. man.*, n° 156. La lecture de cette inscription nous paraît douteuse, car l'épithète du Dieu devrait suivre et non précéder son nom. Comme on l'a déjà supposé, il faut lire ET DEO IOVI; la pierre est brisée au-dessus. Voir la gravure donnée dans le t. II des *Mém. de la Soc. des Antiquaires de la Morinie* (année 1834) et qui accompagne un article de M. de Givenchy.

**FORMANVS**, gemme de jaspe, trouvée à Cologne; beau travail du temps des Antonins. IOVEM. FORMANVM. COLEGI. RESTITVIT. *Jahrb. des Ver. d. Alterth. im Rheinl.*, t. XXXV, p. 40. — Brambach, *Corp. Inscr. Rhen.*, n° 346, déclare le monument suspect. Du reste, les Gaulois n'avaient pas la spirante F.

**LADICVS.** Confins du royaume de Léon et de la Galice. IOVI LA || DICO, etc. *Corp. Inscr. lat.*, t. II, n° 2525. Peut-être appellation topique : ce monument a été découvert près du *Monte Ladoco*.

**POENINVS.** Grand Saint-Bernard, entre le Valais et le Piémont. Tablettes votives IOVI POENINO trouvées aux abords de l'hospice du Grand Saint-Bernard, offrandes de voyageurs qui

avaient heureusement franchi ce col dangereux : on en connaît aujourd'hui trente-deux. Le nom de Poeninus est sans doute une appellation topique et le nom même de la montagne : comparez pourtant l'inscription SILVANO PO||ININO trouvée à Tirnovo, en Bulgarie. (*Corp. Inscr. lat.*, t. III, n° 6143.) Sur les inscriptions à IOVI POENINO ou à POENINO tout court, voir surtout *Corp. Inscr. lat.*, t. V, 2<sup>e</sup> partie, p. 761 et suiv., Desjardins, *Géographie de la Gaule Romaine*, t. II, p. 244; Carlo Promis, *Antichità di Aosta* (Torino, 1862), etc.

Le nom de *Mons Jovis*, conservé en d'autres endroits sous la forme Mont-Joux — a cédé ici la place au nom du saint (saint Bernard de Menthon) qui au x<sup>e</sup> siècle aurait, d'après la légende, détruit les restes persistants du paganisme. Nous ne faisons pas ici l'histoire du Jupiter Poeninus ni de sa montagne; pourtant nous saisissons cette occasion de citer un texte d'Irlande peu connu qui se rapporte à cette histoire. Dans le *Liber Hymnorum* de l'ancienne Église d'Irlande figure l'hymne latine de saint Hilaire (*Hymnum dicat turba etc.*). Le scribe irlandais, dans une sorte de préface, rapporte, selon l'usage de son pays, dans quel lieu, par qui, dans quel temps et à quelle occasion l'hymne a été faite. Pour l'hymne de saint Hilaire, il rapporte deux traditions différentes et l'une se réfère au Mont du Jupiter Poeninus :

*Aliter. Locus. i. specus in pectore montis Jovis inter Alpes in qua [sic] philophi [sic] antea fuerunt. Tempus Valentiani et Valentis. Persona Hilarius. Causa .i. Angelus postulavit quando venit ad Susannam urbem<sup>1</sup> cum tricentis viris .i. .c. de clericis. et .cc. de laicis. Unus vero de clericis mortuus est pro frigore hiemis, et Hilarius oravit pro suo monacho. Illa autem nocte angelus dixit ad eum, debet te scrutari scripturas et ymnum facere Deo. Ille autem fecit juxta imperium angeli et mortuum suscitavit per gratiam Dei<sup>2</sup>*

SARANICVS. Mombach, près de Mayence. I. O. M. || SARA-

1. M. Todd, éditeur de ce texte, pense que c'est peut-être Soissons. Cela nous paraît peu vraisemblable.

2. *The Book of Hymns of the ancient Church of Ireland*. Ed. Todd, fasc. II, p. 150., cf. p. 162-3.

**NICO** etc. Orelli, n° 1261 et Brambach n° 972. Orelli voit dans ce nom une appellation topique et il l'explique par le nom de la rivière la Sarre. Le nom de **SARANICUS** paraît bien topique, mais il ne peut s'expliquer par la Sarre, car une inscription, découverte depuis le temps d'Orelli, nous a appris que cette rivière s'appelait *Saravus*.

**SVCAELVS**, Mayence. I. O. M. **SVCAELO**, etc., *Jahrb. des Ver. d. Altherth. im Rheinlande*, t. LXXIV (1882), p. 188; *Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift*, t. II (1883), p. 7; *Bull. épigr. de la Gaule*, t. III (1883), p. 154, et t. IV (1884), p. 200. Cf. Fl. Vallentin, *Revue Celtique*, t. IV, p. 13 et 445.

Cette inscription complète une série d'inscriptions, où avec une orthographe légèrement différente, le même vocable paraissait, non comme épithète, mais comme nom de Dieu :

**SVCELLVS**. Yverdun, **SVCELLO** || IPA DCO || VSLM (Mommson, *Inscr. confed. Helvet.*, n° 140.);

**SVCELLVS**. Vienne en Dauphiné, **DEO SVCELLO**, etc. Allmer, *Inscr. de Vienne*, t. II, p. 454 et atlas, pl. 31 bis, n° 235-9;

**SVCELLVS**. York, sur un anneau d'argent. *Ephemeris Epigraphica*, t. III, p. 313.

Les graphies *Sucaelus* et *Sucellus* concordent. On peut remarquer par d'autres noms gaulois qu'une consonne est redoublée par compensation pour la brièveté de la voyelle précédente; ex. : *Scôtus* et *Scottus*<sup>1</sup>.

**TANARVS**. Chester, I. O. M. **TANARO**, etc. *Corpus Inscr. lat.*, t. VII, n° 168. Voir plus haut (§ 23) ce que nous avons dit de cette inscription.

**TARANVCVS**, Dalmatie. IOVI. TA || RANVCO, etc., *Corpus Inscr. lat.*, t. III, n° 2804. Voir aussi plus haut (§ 23).

**VXELLIMVS**, balnea romana prope Tueffer (Styrie), I. O. M || -

1. A propos du nom de *Sucellus*, Becker a cité comme noms formés avec le même suffixe : *Aufellus*, *Saufellus* (Tacite, *Ann.* XI, 35), *Cerdubellus*, *Novellus* (Kuhn's *Beiträge.*, t. III, 414), *Muscellus* (Arneth, *Zwölf Mil. Dipl.* p. 19) et *Muscella* (aussi nom d'homme dans Hefner. *Rœm. Bayern.* 3<sup>e</sup> éd. p. 280). Becker conjecture également que le nom de **SVCELA** en Norique (Steiner, *Inscr. Dan. et Rhen.* 2848) doit être corrigé en **SVCELLA**. (Becker, dans les *Jahrb. des Ver. d. Altherth. etc.*, t. XLII, p. 95.)

**VXELLIMO**, etc. Orelli, n° 5651 et *Corpus Inscr. lat.*, t. III, n° 5145. Nous avons probablement ici le superlatif de l'adjectif gaulois *uxello-s*, élevé, irlandais *uasal*, gallois et breton *uchel* (même sens) qui se rencontre dans des noms de lieu de la Gaule comme *Uxellodunum* « le fort élevé », etc. Ce surnom d'**VXELLIMVS**, que nous a conservé l'inscription du Norique, signifie donc simplement « le plus élevé ».

B). *Les surnoms topiques et orientaux.*

Nous devons signaler — pour les écarter — les épithètes, certainement topiques ou d'origine orientale, qui se rencontrent dans les inscriptions romaines des pays gaulois.

**ACCIO** ou **ACCION**, ancien nom du lac de Genève. C'est par ce nom que M. E. Desjardins explique **IOVI ACCIONI**, etc., d'une inscription du Musée de Pesth en Hongrie. (*Géographie de la Gaule romaine*, t. I, p. 160, n.)

**ARVBINVS** ou **ARVBIANVS**. Orelli, n° 1228 (cf. t. III, p. 128) et n° 5614: *Corp. Inscr. lat.*, t. III, n° 5575 et 5580. — Ce nom provient d'Arubium, ville de la Mœsie inférieure, près des bouches du Danube.

**AXVR**, Mirabel (Drôme), **IOVI || AXVRI**, etc. Herzog, *Gallia Narbonensis*, n° 446. — Si cette appellation n'est pas topique, elle est tout au moins italiote. Voir *Corp. Inscr. lat.*, t. X, au n° 6483 (*Jupiter Axoranus*) et p. 623; on cite à ce propos un mot volsque *anxur* « ville ». — Mais la lecture de l'inscription est douteuse; voir Fl. Vallentin, *Essai sur les divinités indigènes du Vocontium* (Grenoble, 1877), p. 39 et suiv.

**CANTABRICVS**, Monnaies de Gallien, *Jahrb. d. Ver. d. Alterth. im Rheinlande*, t. XVII, p. 170.

**OLBIVS**, Francfort-sur-le-Mein. Brambach, n° 1454. — D'Olba en Cilicie.

**TAVIANVS**, Clausenburg, Transylvanie. *Corp. Inscr. lat.*, t. III, n° 860. De Ταούα, nom de lieu de la Galatie : le monument est

élevé par des Galates. Sur le nom de lieu *Tavia*, voir Glück dans les *Jahrb. class. Phil.*, hrgg. von Fleckeisen, 1864, p. 604.

Nous mentionnons pour mémoire les surnoms **DOLICHENUS**, **HELIOPOLITANUS** et **SABASIUS**, produits du syncrétisme des bas temps qui répandit le culte des dieux orientaux dans toutes les provinces de l'Empire romain. A propos de ce dernier nom, rappelons ce fait, intéressant pour l'histoire des croyances, que parmi les ex-voto en feuilles d'argent découverts aux sources de Vichy il s'en trouve une qui porte l'inscription : **NVMINI AVGVSTO DEO IOVI SABASIO**.

L'inscription : **I. O. M. BALMARCODI**, etc. qu'Orelli (n° 5617) cite comme étant à Paris (probablement au Musée du Louvre) a sans doute été apportée de Syrie dans nos musées et n'a aucun titre à figurer dans cette revue. Elle contient le nom du dieu sémitique Baal, et on connaît en Syrie d'autres exemples du même nom (*Corp. Inscr. lat.*, t. III, n° 155 et cf. n° 459; et *Corp. Inscr. graecarum*, n° 4536).

## II

Nous croyons utile de donner ici, en manière de supplément, quelques notes complémentaires.

### § I. *Les représentations figurées du dieu à la roue.*

Ce que dans le moule de Caerlléon nous avons supposé être l'image grossière d'une échelle, n'est sans doute plutôt qu'un *svastika* imparfaitement reproduit. On en voit d'analogues sur des autels minuscules du musée de Toulouse (reproduits en moulage au musée de Saint-Germain), où une série de déformations maladroites permet de reconnaître à l'origine le *svastika*.

### § II. *Les autels à la roue.*

Grâce à l'obligeance de M. Flouest, nous pouvons donner

ici la représentation d'un autel à la roue du musée de Nîmes.



Fig. 26.

Musée de la Maison-Carrée, à Nîmes.

Haut., 0<sup>m</sup>,72; larg., 0<sup>m</sup>,38.

Depuis que nous avons écrit ce paragraphe, on a découvert à Clarensac, canton de Saint-Mamert, département du Gard, un nouvel autel avec la roue, dédié à la Terre Mère et probablement aussi à Jupiter; mais la partie supérieure de l'autel a été brisée et a disparu. Voici l'inscription d'après M. Allmer (*Revue épigraphique du midi de la Gaule*, t. II, p. 108, n° d'avril 1885) :

.....

Roue.

ET TERRAE  
MATRI

### § III. *La roue est l'image du soleil.*

A l'occasion de l'emploi parallèle de la roue et du disque, nous aurions dû faire mieux ressortir l'identité du symbole par le fait que la plus ancienne forme de la roue a été une roue pleine, c'est-à-dire un disque. La roue proprement dite, c'est-à-dire un instrument avec moyeu, rais et jante, est un perfectionnement industriel. On nous assure que la roue pleine, cerclée de fer, est encore en usage dans plusieurs pays, notamment dans certaines parties de l'Espagne <sup>1</sup>.

### § IV. *La roue dans l'Inde.*

Aux textes sanscrits déjà cités, ajouter cette stance sur le soleil:

« Son char a une seule roue; un cul-de-jatte [Arouna] le conduit; les chevaux se rebiffent et pourtant le dieu brillant du soleil gravit la pente du ciel. »

Boethlingk, *Indische Sprüche*, 2<sup>e</sup> éd., § 1357.

1. On nous informe aussi que sur quelques chemins de fer les roues des wagons sont pleines.

§ V. *Les fêtes du soleil; les solstices; la Saint-Jean.*

Ce paragraphe avait paru quand nous avons eu connaissance du travail de M. Ch. Cuissard, *Les feux de la Saint-Jean*, Orléans, 1881. (Extrait du t. V des *Lectures et mémoires de l'Académie de Sainte-Croix.*)

Le symbolisme par lequel les premiers apologistes chrétiens se sont emparé des fêtes païennes du 25 décembre et du 24 juin et les ont expliquées, est encore vivant de nos jours. Un curieux article du journal *Le Pèlerin*, en date du 6 octobre 1884, nous en fournit un témoignage. C'est à propos de l'éclipse de lune de l'avant-veille (4 octobre). L'auteur explique que dans le mystère de la création « le soleil représente, pour les humains, la splendeur du Christ », et que la lune représente la Vierge Marie. Et voilà pourquoi il y a une telle différence de grandeur entre le soleil et la lune : c'est pour garder la proportion.

Pourquoi la lune, qui fut créée avec le soleil, ne lui ressemble-t-elle pas, pourquoi est-elle si petite? Est-il possible qu'un même acte créateur ait jeté dans l'espace deux astres aussi différents que la lune et le soleil? — Sans doute, c'est possible, car rien ne figure mieux la Mère de Dieu que cet astre de la terre destiné à notre nuit : il faut cette distance entre la créature *pulchra ut luna* et le soleil, de qui elle reçoit toute sa splendeur; et cependant, il est parfaitement dans l'ordre que la Mère de Dieu et son Fils nous soient figurés dans un même acte créateur.

§ VI. *La roue dans la fête de la Saint-Jean.*

L'*Illustrirte Zeitung* du 27 juin 1885 a publié un article sur la fête de la Saint-Jean en Carinthie avec une gravure intitulée : *Das Sonnenwend-Feuerradspiel in Kärnten*, où l'on voit la jeunesse s'amuser à lancer des rouelles enflammées du haut d'une montagne.

Dans quelques villages de la Poméranie on pratique aussi l'usage de rouler un tonneau de goudron enflammé à la fête de la Saint-Jean; pour les détails, voir Temme, *die Volkssagen von Pommern und Rügen*, p. 351.

Les couronnes de fleurs à la Saint-Jean sont aussi un usage

du pays de la Hague, en Normandie. Voici comment le décrit M. Fleury (*Mélusine*, t. I, col. 539) :

A cette époque, les jeunes gens fabriquent de grandes couronnes de fleurs en forme de couronne royale, avec un pigeon de papier au centre, en souvenir de celui que saint Jean-Baptiste vit descendre sur la tête de Jésus au moment où il le baptisait. On suspend cette couronne au-dessus d'une place, ou même au-dessus d'une rue; le soir on allume du feu dessous, c'est le signal de la danse. Les jeunes filles, les garçons arrivent en foule; on chante, on fait des bouffonneries, on se poursuit, on s'embrasse, on joue jusqu'à ce qu'on tombe de fatigue, et l'on recommence le lendemain. Au bout de huit jours, la couronne est fanée, on la renouvelle, et les rondes se prolongent encore une semaine ou deux, et puis c'est fini jusqu'à l'année suivante.

§ VII. *La roue de Gayant; la roue de Saint-Amable; la roue de Saint-Guy.*

La roue de cire de Saint-Amable a un pendant à Limoges ou, du moins, en avait un. M. Ad. Lascombe dans le t. XXVIII des *Annales de la Société d'agriculture du Puy* (p. 515-520) a publié quelques documents sur une confrérie de Notre-Dame du Puy qui existait à Limoges. Ce sont des extraits d'un manuscrit sur parchemin des Archives de la Haute-Vienne (n° 6272), mais dont on ne nous dit pas la date. La pièce principale est en limousin et on y trouve ce passage :

« Nos autres, coma bayles, N. N.. avem fait far aquest libre a honor de la Vergena Maria et del noble horatori del Puey de que nos autres de Limotges fasem coffreyria, et fazem far *una chandela* a honor de liey que art nuiyt et jor davant liey, et la li offerem la vigilia de la Ascension *fayta en manyera d'una granda roda de sera*, etc. »

Nous devons l'indication de ce texte à l'obligeance de M. Paul Le Blanc.

§ VIII. *La roue aux autres fêtes solaires.*

Dans le nord-est de l'Écosse, le rouet ne doit pas être déplacé pendant le temps de Noël. (W. Gregor dans le *Folk-lore Journal*, 1884, p. 332.)

§ IX. *La roue amulette.*

Dans la région de l'Ammerland (duché d'Oldenbourg, Allemagne du Nord), on voit souvent une vieille roue de chariot au dessus de la porte principale : c'est pour se garder des maléfices et surtout pour préserver le bétail. Dans plusieurs cas, des jeunes gens ont voulu enlever la roue en faisant réparer la maison dont ils héritaient ; mais comme la mortalité se mettait dans le bétail, ils s'empressèrent de replacer la vieille roue à sa place. (Strakerjan, *Aberglaube... aus Oldenburg*, t. II, p. 357.)

Dans plusieurs villages de la montagne en Tyrol, on suspend au dessus de la porte des étables une roue en forme de croix (*ein Rad mit Kreuzform.*) Ces roues sont faites de bois dur et se transmettent de génération en génération comme des trésors précieux. On croit formellement qu'elles empêchent sorciers et magiciens de nuire au bétail. (Zingerle, *Sitten, etc., des Tiroler Volkes* 2<sup>e</sup> éd, p. 65.)

§ XI. *Les roues de fortune.*

M. L. Desairve nous informe qu'il y a des roues de fortune dans les églises des Pyrénées tout aussi bien qu'en Bretagne, et il nous cite notamment celle de Saint-Béat, près Bagnères-de-Luchon.

La roue de Confort (Côtes-du-Nord) a déjà été décrite dans le *Guide de la Bretagne*, de M. Joanne (éd. de 1873, in-12, p. 600).

D'après un article des *Mémoires de la Société Archéologique des Côtes-du-Nord*, 1884, p. 339, il existerait encore d'autres roues de fortune en Bretagne. Voici le passage :

Le *Sant-he-rod*, saint à la roue, *alias* Roue sainte, dont le cercle extérieur est garni de clochettes, est toujours mis en mouvement (à Confort, commune de Berhet) lors de certaines cérémonies. Nous ne connaissons plus que trois églises (dans les Côtes-du-Nord) outre la chapelle de Confort, où ces roues existent encore :

Quemperven, Locarn et Laniscat.

§ XIII. *La roue dans l'antiquité classique.*

Une rouelle paraît comme boucle d'oreille (ou comme flottant à l'extrémité d'un diadème) dans une figure de femme de l'art

étrusque reproduite dans Helbig, *Das homerische Epos*, etc., p. 159.

§ XVI. *La roue de Tyché, Némésis, Fortune.*

L'identité de ces différentes divinités est rendue manifeste par la dénomination **DEA NEMESIS SIVE FORTVNA** d'une inscription romaine de la Dacie. *Corp. Inscr. lat.*, t. III, n° 1125.

§ XVII. *Les rouelles celtiques étaient des amulettes.*

Dans une récente visite au musée de Saint-Germain nous y avons remarqué (salle des bijoux) une rouelle en or de la grandeur d'une pièce d'or de cinq francs.

Depuis que ce chapitre a été écrit, nous avons appris de plusieurs de nos confrères de la Société des Antiquaires que les rouelles sont souvent munies de bélières. Nous venons en même temps d'en remarquer plusieurs dans une récente visite au musée de Saint-Germain. Ce fait indique des objets de suspension, et, par conséquent, confirme notre opinion que ce sont des amulettes.

A propos de Fa (Aude) nous apprenons de M. Longnon que ce nom de lieu vient de *Fanum*, et que cette dernière forme se rencontre dans les anciens documents. Il y avait donc là autrefois un temple. Ce fait rend plus vraisemblable l'hypothèse de char emblématique ou votif que nous avons émise dans cette note.

§ XVIII. *Les monnaies à la roue; les monnaies à la croix.*

Voici un nouvel exemple de la transformation du sens des symboles par la sagacité inquiète de ceux qui en ignorent l'histoire et qui font ce que j'appelle du symbolisme *subjectif*. J'emprunte l'anecdote à une correspondance de Constantinople du journal *Le Soleil* (n° du 9 mars 1885) :

Taporidis-Effendi, membre de la commission d'examen des livres, a fait arrêter et poursuivre devant les tribunaux un Allemand coupable d'avoir mis en vente une boîte dont le couvercle représente la Fortune sur une roue, un sceptre à la main. Sans aucun doute, cette femme est l'Angleterre s'emparant de l'Égypte; le sceptre n'est autre qu'un épi de maïs, plante dont le nom en turc est synonyme d'Égypte...

# POST-SCRIPTUM

## LE SVASTIKA-FIBULE : LA CROIX AMULETTE

---

Nous avons cité plus haut<sup>1</sup> un exemple de rouelle-fibule, et nous avons constaté à cette occasion avec quelle facilité un symbole religieux devient ornement et objet de parure. Dans un récent voyage en Allemagne, nous avons découvert un objet analogue : il mérite d'autant plus d'être signalé ici qu'il ne nous paraît pas avoir été remarqué par les archéologues.

Il s'agit du *Svastika*. Nous ne voulons pas à cette occasion en faire l'histoire ni en étudier l'origine ; il nous suffit de rappeler que c'est un symbole religieux, probablement doublet graphique de la roue, et, comme elle, un symbole du soleil. Le symbole a émigré d'Orient en Occident. Or, le *Svastika*, tout comme la rouelle, a servi de fibule.

A Hombourg-ès-Monts, près de Francfort-sur-le-Mein, on a organisé un petit Musée des antiquités trouvées au grand camp romain de la Salburg, à une heure et demie de Hombourg. Ce camp passe pour avoir été fondé par Drusus en l'an 10 avant Jésus-Christ. Parmi les objets de ce Musée se trouvent trois *Svastikas* en bronze, à peu près de la grandeur d'une pièce de deux marks (c'est-à-dire un peu plus grands qu'une pièce de deux francs). L'un d'eux est brisé et réduit à sa plus simple expression ; mais les deux autres sont complets *et portent au revers une agrafe pour servir de fibule*.

Une de ces deux fibules est le *Svastika* simple ; dans l'autre, les branches du *Svastika* sont artistement inscrites dans un cercle.

1. Dans notre § XVII.

On a fait des imitations en argent de la fibule à *Svastika* simple, que les baigneuses anglaises et américaines de Hombourg emportent souvent en souvenir. Le vieux symbole solaire est ainsi devenu un simple objet de curiosité et de parure, et en quelque sorte un produit de Hombourg. On a également, et dans le même but mercantile, fait une imitation en argent d'une belle fibule romaine en bronze qui représente la Fortune debout sur un globe et offrant une palme à un homme.

Dans le même musée, nous avons aussi remarqué le *Svastika* sur des fonds de pots en terre rouge.

Puisque nous avons parlé d'amulettes, nous saisisons cette occasion pour en citer une très curieuse que nous avons vue au musée de Carlsruhe (numér. F. 1561). Elle provient de la collection Clarke, formée autrefois en Italie; elle est en bronze et haute de quatre à cinq centimètres. Elle est formée d'une croix suspendue à un croissant et enfermée dans les cornes du croissant. La croix est équilatérale.

Le même musée de Carlsruhe possède de petites roues en bronze (numérotées F. 389-392, et 1298-1300), de quatre à huit centimètres de hauteur, et de quatre à huit rayons: elles proviennent également de collections formées en Italie. Ces rouelles appartiennent à la série de rouelles-amulettes dont nous avons parlé.

---



JUPITER GALLO-ROMAIN DE SÉGURET (VAUCLUSE).  
(Musée d'Avignon.)



# TABLE

---

I.	Les représentations figurées du dieu à la roue . . . . .	1
II.	Les autels à la roue . . . . .	7
III.	La roue est l'image du soleil . . . . .	8
IV.	La roue dans l'Inde . . . . .	10
V.	Les fêtes du soleil, les solstices, la Saint-Jean . . . . .	13
VI.	La roue dans la fête de la Saint-Jean . . . . .	16
VII.	La roue de Gayant, la roue de Saint-Amable, la roue de Saint-Guy . . . . .	25
VIII.	La roue aux autres fêtes solaires . . . . .	31
IX.	La roue amulette . . . . .	36
X.	La roue dans les usages juridiques de l'Allemagne . . . . .	36
XI.	Les roues de Fortune . . . . .	37
XII.	La rose des églises gothiques et la roue de Fortune . . . . .	41
XIII.	La roue dans l'antiquité classique, la roue d'Ixion . . . . .	44
XIV.	Le dieu assyrien dans la roue, le disque ailé, le scarabée . . . . .	49
XV.	Le disque solaire des Chaldéens . . . . .	54
XVI.	La roue de Tyché, Némésis, Fortuna . . . . .	56
XVII.	Les rouelles celtiques étaient des amulettes . . . . .	60
XVIII.	Les monnaies à la roue, les monnaies à la croix . . . . .	68
XIX.	La roue, antécédent du labarum et du chrisme . . . . .	76
XX.	Jésus-Christ sur la roue . . . . .	83
XXI.	La roue dans les monuments funéraires de la Gaule . . . . .	84
XXII.	<i>Solvuntur objecta</i> . . . . .	87
XXIII.	Le Jupiter Gaulois et M. d'Arbois de Jubainville . . . . .	93
XXIV.	Conclusion . . . . .	98
APPENDICE : I. Les surnoms de Jupiter dans les Inscriptions . . . . .		101
II. Additions et corrections . . . . .		107
POST-SCRIPTUM : Le svastika-fibule, la croix amulette . . . . .		113

153  
1-1-1











